



Défense nationale

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2000

Canada

Présentation améliorée des rapports au Parlement

Document pilote

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le *Rapport sur le rendement* met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 2000

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

N° de catalogue BT31-4/50-2000

ISBN 0-660-61392-1



Avant-propos

Le 24 avril 1997, la Chambre des communes a adopté une motion afin de répartir, dans le cadre d'un projet pilote, la *Partie III du Budget principal des dépenses* pour chaque ministère ou organisme en deux documents, soit le *Rapport sur les plans et les priorités* déposé au printemps et le *Rapport ministériel sur le rendement* déposé à l'automne.

Cette décision découle des engagements pris par le gouvernement d'améliorer l'information fournie au Parlement sur la gestion des dépenses. Cette démarche vise à mieux cibler les résultats, à rendre plus transparente l'information fournie et à moderniser la préparation de cette information.

Cette année, la série de rapports sur le rendement d'automne comprend 83 rapports ministériels sur le rendement ainsi que le rapport annuel du Président intitulé *Une gestion axée sur les résultats – 2000*.

Ce *Rapport ministériel sur le rendement*, qui couvre la période se terminant le 31 mars 2000, porte sur une responsabilisation axée sur les résultats en signalant les réalisations par rapport aux attentes en matière de rendement et aux engagements en matière de résultats énoncés dans le *Rapport sur les plans et priorités* pour 1999-00 déposé au Parlement au printemps de 1999.

Il faut, dans le contexte d'une gestion axée sur les résultats, préciser les résultats de programme prévus, élaborer des indicateurs pertinents pour démontrer le rendement, perfectionner la capacité de générer de l'information et soumettre un rapport équilibré sur les réalisations. Gérer en fonction des résultats et en rendre compte nécessitent un travail soutenu dans toute l'administration fédérale.

Le gouvernement continue de perfectionner les systèmes de gestion ainsi que le cadre de gestion sur le rendement. Le perfectionnement découle de l'expérience acquise, les utilisateurs fournissant au fur et à mesure des précisions sur leurs besoins en information. Les rapports sur le rendement et leur utilisation continueront de faire l'objet d'un suivi pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins actuels et en évolution du Parlement.

Ce rapport peut être consulté par voie électronique sur le site Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor à l'adresse suivante : <http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dprf.asp>

Les observations ou les questions peuvent être adressées au gestionnaire du site Internet du SCT ou à l'organisme suivant:

Secteur de la planification, du rendement et des rapports
Secrétariat du Conseil du Trésor
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) Canada K1A 0R5
Téléphone : (613) 957-7167
Télécopieur : (613) 957-7044



National Défense
Defence nationale

RAPPORT SUR LE RENDEMENT
DU MINISTÈRE
POUR LA PÉRIODE SE TERMINANT
LE 31 MARS 2000

Canada 

MESSAGE DU MINISTRE



J'ai le plaisir de présenter, au Parlement et au peuple du Canada, le rapport sur les réalisations du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes pour l'année 1999-2000.

Comme les années passées, ce rapport me donne l'occasion de souligner quelques-uns des accomplissements qui démontrent la conscience professionnelle de l'Équipe de la Défense. Ces hommes et ces femmes -- militaires et civils, de la Force régulière et de la Réserve -- ont contribué de façon significative à la protection, la sécurité et le bien-être des Canadiens et Canadiennes, ainsi qu'à la paix et à la stabilité au sein de la communauté mondiale. À vrai dire, malgré une cadence élevée des opérations au cours de ces

dernières années, les hommes et les femmes des Forces canadiennes ont été constamment à la hauteur et sont souvent allés au-delà de ce que l'on attendait d'eux.

Au cours de l'année qui vient de se terminer, nos soldats ont joué un rôle important pour mettre fin à la crise humanitaire au Kosovo et y ramener la paix. Aux côtés de nos alliés de l'OTAN, les Forces canadiennes ont accompli plus de 675 missions de combat avec un taux de succès enviable. Dès la fin de la campagne aérienne, plus de 1 400 membres des Forces canadiennes ont été déployés dans la région pour la sécuriser et permettre le retour des réfugiés kosovars.

Le déploiement des Forces canadiennes au Timor oriental a démontré, une fois de plus, notre engagement envers la paix internationale et notre soutien à la plate-forme de la sécurité humaine. Dans le cadre d'une force multinationale de maintien de la paix sous commandement australien, nos troupes ont aidé à ramener la paix et l'ordre à la suite des violences engendrées par un vote de sécession du Timor oriental, de l'Indonésie.

En plus de soutenir les opérations de maintien de la paix en Bosnie, de fournir une aide humanitaire à la Turquie victime d'un tremblement de terre, de participer aux efforts de déminage au Cambodge et au Mozambique, les Forces canadiennes ont aussi été présentes sur la scène intérieure canadienne. Cette présence a été la plus significative à l'occasion du passage à l'An 2000; bien que ce passage se soit fait pratiquement sans incident, les Forces canadiennes s'étaient préparées à intervenir pour aider les Canadiens et Canadiennes en cas de besoin.

Les Forces canadiennes ont aussi collaboré avec la Garde côtière dans plus de 8 700 opérations de recherche et de sauvetage, ainsi qu'avec Citoyenneté et Immigration pour contrôler quatre bateaux essayant de débarquer plus de 600 immigrants clandestins sur la côte ouest du Canada.

En tant qu'institution nationale importante, la Défense a aussi contribué aux grandes priorités nationales comme la recherche et développement, l'expansion économique, la formation et l'emploi des jeunes. En fait, avec la Réserve et avec les programmes de Cadets et de Junior Rangers canadiens, la Défense est un des principaux employeurs de jeunes Canadiens et Canadiennes.

Tout en nous assurant que la Défense reste à la hauteur de ses engagements au Canada et à l'étranger, nous avons aussi fait des progrès importants dans nos efforts pour rendre le Ministère et les Forces canadiennes capables de relever les défis de l'avenir. Grâce à l'appui du gouvernement, à deux années consécutives d'augmentation des allocations budgétaires ainsi qu'à un engagement réel envers le changement et la réforme, la Défense a surmonté d'énormes défis au cours des quelques années passées et peut maintenant bâtir pour l'avenir, sur une base beaucoup plus solide.

La Défense a mis en oeuvre plus de 300 réformes institutionnelles au cours de ces dernières années. Alors qu'il reste beaucoup à faire, des progrès importants ont déjà été accomplis en renforçant le leadership à tous les niveaux, en élevant les normes d'éducation et d'instruction, en modernisant le système de justice militaire ainsi qu'en mettant l'accent sur l'ouverture, la transparence et la responsabilisation.

Des progrès importants ont aussi été accomplis en mettant en oeuvre les recommandations faites par le Comité permanent de la défense nationale et des anciens combattants pour améliorer la qualité de vie des membres des Forces canadiennes et de leur famille. La Défense a augmenté les salaires du personnel des Forces canadiennes, amélioré les installations, augmenté le soutien apporté aux membres des FC blessés ou retraités et de leur famille et a entrepris d'améliorer la qualité et l'efficacité de ses services médicaux.

De plus, en faisant l'acquisition de véhicules de reconnaissance *Coyote*, de véhicules blindés de transport de troupes VBL III, d'hélicoptères de recherche et de sauvetage *Cormorant*, et de sous-marins de la classe *Victoria*, nous avons fait le nécessaire pour assurer la pertinence et l'efficacité à long terme des Forces canadiennes. De bien des façons, les Forces canadiennes sont davantage prêtes au combat aujourd'hui qu'elles l'étaient il y a dix ans.

Cependant, comme d'autres institutions canadiennes et d'autres secteurs gouvernementaux, la Défense continue de faire face à d'importants défis. Le monde change. Les menaces à la paix, à la stabilité et à la sécurité humaine internationales deviennent plus complexes et imprévisibles. Alors que la menace de guerre mondiale a diminué, les menaces de conflits ethniques régionaux et de conflits nationaux ont augmenté. S'ajoute à cela, le fait que les opérations militaires modernes deviennent plus exigeantes et que la prolifération d'armes conventionnelles haut de gamme rend de nombreux théâtres d'opérations plus dangereux.

Dans nos efforts d'adaptation aux impératifs de l'avenir, nous devons concentrer nos ressources sur les capacités de défense dont le Canada aura besoin. Je m'engage donc à faire le nécessaire pour doter les Forces canadiennes d'un leadership dynamique et résolument tourné vers l'avenir, pour rendre les Forces canadiennes interopérables avec les Forces des principaux alliés du Canada, les rendre capables de se déployer rapidement et efficacement dans les zones de tension pour y appuyer les opérations humanitaires et de maintien de la paix et enfin les rendre capables d'opérer avec efficacité dans toutes les situations de conflit.

Les hommes et les femmes du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes ont démontré encore et encore qu'ils sauront faire face à n'importe quel défi. En Bosnie, au Kosovo ou chez nous au Canada, dans quelques 3 000 collectivités à travers le pays, c'est le personnel militaire et civil qui fera entrer la Défense dans le futur.

J'espère que ce rapport vous donnera une meilleure compréhension de ce qu'est la Défense et de la contribution qu'elle apporte à la vie de tous les Canadiens et Canadiennes.

L'honorable Art Eggleton, C.P., député
Ministre de la Défense nationale

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU MINISTRE	1
PARTIE I -- APERÇU DU MINISTÈRE.....	1
GRANDES LIGNES DU RAPPORT.....	3
PARTIE II -- RÉALISATIONS DU MINISTÈRE	5
EFFICACITÉ OPÉRATIONNELLE DES FORCES CANADIENNES.....	5
AN 2000.....	9
BÂTIR SUR UNE BASE PLUS SOLIDE.....	10
QUALITÉ DE LA VIE	11
APPROVISIONNEMENT	12
MISE EN OEUVRE DES RÉFORMES	14
COMMUNICATIONS	18
PRIORITÉS DE GESTION	21
LES IMPÉRATIFS DE L'AVENIR	22
PARTIE III -- COMPTE RENDU CONSOLIDÉ	28
MODERNISER LA FONCTION DE CONTRÔLE.....	28
PRATIQUES RELATIVES À L'APPROVISIONNEMENT ET À LA PASSATION DE CONTRATS	29
GESTION DU MATÉRIEL	30
STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	32
RÉSERVOIRS	34
PARTIE IV — RENDEMENT FINANCIER.....	35
SOMMAIRE DES CRÉDITS VOTÉS.....	35
DÉPENSES MINISTÉRIELLES PRÉVUES PAR RAPPORT AUX DÉPENSES RÉELLES.....	36
COMPARAISON ENTRE LES DÉPENSES PRÉVUES ET LES DÉPENSES RÉELLES PAR GAMME DE SERVICES	37
REVENUS MINISTÉRIELS/REVENUS CRÉDITÉS AUX REVENUS GÉNÉRAUX DU GOUVERNEMENT	38
PAIEMENTS DE TRANSFERT PAR GAMME DE SERVICES.....	39
DÉPENSES DE CAPITAL PAR GAMME DE SERVICES	40
PROJETS D'IMMOBILISATIONS PAR GAMME DE SERVICES	41
PROJETS DE CONSTRUCTION PAR GAMME DE SERVICES	46
COÛTS ASSOCIÉS AUX OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX ET AUX OPÉRATIONS CONNEXES.....	51
PARTIE V — AUTRES RENSEIGNEMENTS.....	52
ORGANISATION	52
OPÉRATIONS DES FORCES CANADIENNES - 1999-2000	53
OPÉRATIONS DE VÉRIFICATION DU CONTRÔLE DES ARMEMENTS (VCA).....	58
ACTIVITÉS DU PARTENARIAT POUR LA PAIX (PPP)	59
LA FORCE DE RÉSERVE	62
PROGRAMME DES CADETS DU CANADA	67
RANGERS CANADIENS/RANGERS JUNIORS CANADIENS	70
SECRÉTARIAT NATIONAL RECHERCHE ET SAUVETAGE	72
PROTECTION CIVILE CANADIENNE.....	77
CENTRE DE LA SÉCURITÉ DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET LE PROGRAMME CRYPTOLOGIQUE NATIONAL	80
OMBUDSMAN	82
RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT POUR LA DÉFENSE CANADA	84
LÉGISLATION ET RÉGLEMENTS ADMINISTRÉS.....	87
RECONNAÎTRE NOTRE PERSONNEL.....	88
INFORMATION SUR LES PERSONNES-RESSOURCES.....	90
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	90

PARTIE I -- APERÇU DU MINISTÈRE

Introduction

Le ministère de la Défense nationale et les Forces canadiennes forment, ensemble, une institution nationale d'importance vitale. Reflet de la diversité culturelle, linguistique et régionale du Canada, la Défense est présente dans toutes les provinces et territoires et dans plus de 3000 collectivités à travers le pays.

Dans le cadre de sa mission, la Défense assume des fonctions gouvernementales de base qui consistent à protéger la souveraineté canadienne, à assurer la sauvegarde, la sécurité et le bien-être des Canadiens et Canadiennes ainsi que des autres collectivités dans le monde.

Sur le plan national, les Forces canadiennes ont la responsabilité de surveiller et de contrôler notre territoire ainsi que nos espaces aérien et maritime; elles appuient aussi les autorités civiles dans des domaines comme recherche et sauvetage, protection des zones de pêche et des frontières, surveillance de l'environnement, contre-terrorisme, protection civile et secours en cas de catastrophe.

La Défense participe aussi à la concrétisation de nombreuses priorités nationales. Le Ministère et les Forces canadiennes soutiennent activement l'expansion économique, la R et D, l'innovation ainsi que la formation et l'emploi des jeunes.

En tant que partenaire des États-Unis pour la sécurité de l'Amérique du Nord, la Défense participe à la surveillance et à la protection des approches du continent par le Canada. Les Forces canadiennes et américaines travaillent ensemble, de façon continue, dans des domaines comme l'instruction, la lutte contre la drogue, la préparation et la réponse aux situations d'urgence. Le partenariat Canada - États-Unis, en matière de défense, est enchâssé dans la Défense aérienne du continent nord-américain (NORAD) et représente un élément vital des relations entre les deux pays.

Sur le plan international, la Défense est un instrument clé qui permet au Canada de protéger et de promouvoir ses intérêts dans le monde. La Défense est indispensable au Canada pour qu'il puisse honorer ses engagements envers les Nations Unies et l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN); elle joue un rôle important dans les efforts que mène le gouvernement pour promouvoir un monde plus sûr et la sécurité humaine. Les Forces canadiennes sont reconnues pour leur expertise en matière de maintien, d'instauration et d'imposition de la paix, de relations entre civils et militaires, d'aide à l'instruction militaire, de déminage et d'aide humanitaire. De plus, des attachés militaires accrédités dans 90 pays appuient la diplomatie canadienne dans le monde.

MISSION DE LA DÉFENSE

La mission du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes consiste à **défendre le Canada, ses intérêts et ses valeurs, tout en contribuant à la paix et à la sécurité internationales.**

Dans ce contexte plus général, la politique de défense du Canada donne pour mandat à la Défense de maintenir des forces polyvalentes, aptes au combat et capables de participer à des opérations et activités couvrant toutes les situations possibles de conflit.

Les Canadiens et Canadiennes appuient clairement ce rôle. Selon le sondage national annuel de la Défense :

- 95 % des Canadiens et Canadiennes sont d'avis qu'il est important que le Canada maintienne des forces militaires modernes et aptes au combat;
- 94 % des Canadiens et Canadiennes sont d'avis que le maintien de la paix exige des forces prêtes à toute éventualité;
- 92 % des Canadiens et Canadiennes croient qu'il est important que les Forces canadiennes soient capables de protéger les droits de la personne dans les démocraties fragiles;
- 90 % appuient fortement l'utilisation des Forces canadiennes pour venir en aide à des Canadiens et Canadiennes dont la sécurité est mise en danger; et
- 90 % appuient la participation continue du Canada à NORAD.

Le ministère de la Défense nationale et les Forces canadiennes continueront d'honorer les engagements suivants :

- Procurer au gouvernement des conseils et des renseignements en matière de défense stratégique et de sécurité.
- Assurer la surveillance et le contrôle du territoire du Canada, de son espace aérien et de ses eaux territoriales.
- Répondre aux demandes d'assistance du Pouvoir civil.
- Participer à des opérations bilatérales et multilatérales.
- Aider d'autres ministères et d'autres paliers de gouvernement à atteindre les objectifs nationaux.
- Appuyer les programmes gouvernementaux généraux.
- Procurer des secours humanitaires d'urgence.
- Maximiser notre capacité de défense par une utilisation efficace de nos ressources.

Grandes lignes du rapport

La suite de ce rapport examine d'une manière plus détaillée les réalisations du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes au cours de l'année financière 1999-2000. Les quelques pages suivantes mettent l'accent sur nos accomplissements. Cela comprend, entre autres choses, des renseignements sur les opérations et les missions entreprises ainsi que l'appui apporté par le Ministère aux initiatives générales du gouvernement.

La partie III contient plusieurs rapports requis dont des renseignements sur notre stratégie de développement durable ainsi que sur nos pratiques d'approvisionnement et nos pratiques contractuelles.

Les parties IV et V donnent des renseignements sur les résultats financiers ainsi que des renseignements additionnels sur le programme global de la Défense.

Résultats des principaux engagements

Procurer au Canada :	Démontrés par les résultats suivants :	Rapport de résultats :
Des forces navales, terrestres et aériennes polyvalentes, aptes au combat et capables de défendre le Canada, ses intérêts et ses valeurs tout en contribuant à la paix et à la sécurité internationales	➤ capacité de procurer au gouvernement des renseignements en matière de défense stratégique et de sécurité	22 – 26
	➤ capacité de surveiller et de contrôler le territoire du Canada, son espace aérien et ses eaux territoriales	53 – 56
	➤ capacité d'aider à répondre, en tout temps, de façon immédiate et efficace, à tout incident terroriste	
	➤ exécuter des opérations domestiques d'assistance aux autorités civiles et aux individus, y compris aux autorités provinciales dans des opérations de maintien de l'ordre; cela peut aller jusqu'à une aide aux autorités civiles sous le régime de la <i>Loi sur la Défense nationale</i> , partie XI	53 – 54
	➤ capacité de participer à des missions opérationnelles bilatérales et multilatérales au Canada et partout dans le monde	5-8, 54-61
	➤ dans le cadre d'arrangements comme NORAD, capacité de participer efficacement, sur terre, sur mer et dans les airs à la défense de l'Amérique du Nord, de concert avec les Forces des États-Unis	5-8, 25-26
	➤ participation à une gamme étendue d'ententes bilatérales de défense avec les États-Unis, incluant le programme d'essai et d'évaluation ainsi que les "Defence Production and Development Sharing Arrangements"	5-8, 25-26
	➤ dans le cadre d'opérations multilatérales n'importe où dans le monde et sous les auspices de l'ONU, ou pour défendre un état membre de l'OTAN, être en mesure de déployer une force d'intervention pouvant aller jusqu'à un groupe opérationnel naval, un groupe-brigade et un groupe-bataillon d'infanterie, une escadre d'avions de chasse et un escadron d'avions de transport tactique	54 – 61
	➤ maintien d'un ensemble d'engagements de temps de paix envers l'OTAN	54 – 61
	➤ contacts et échanges bilatéraux et multilatéraux avec des partenaires choisis, en Europe centrale et Europe de l'Est, dans la région Asie-Pacifique, en Amérique latine et en Afrique	54 – 61
	➤ vérification des accords existants sur le contrôle des armements, y compris le Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe, et participation à l'élaboration d'accords futurs	58 – 61
	➤ aider d'autres ministères et d'autres paliers de gouvernement à atteindre les objectifs nationaux	9, 17, 21, 32
	➤ participation à des opérations d'autres ministères fédéraux (comme les opérations anti-drogue de la Gendarmerie royale du Canada et les patrouilles en mer du ministère des Pêches et Océans)	8 – 9
	➤ capacité d'assister le ministère des Affaires extérieures et du Commerce international dans la protection et l'évacuation des Canadiens et Canadiennes se trouvant dans des zones à risques	54 – 61
	➤ appui aux programmes généraux du gouvernement	17, 21, 32
	➤ maximisation de la capacité de défense par une utilisation efficace des ressources	14, 28 – 31
	une capacité de préparation civile aux situations d'urgence, d'aide humanitaire et de secours en cas de catastrophe	➤ sauvegarde de vies canadiennes et réduction des dommages à la propriété en garantissant un niveau approprié de préparation civile aux situations d'urgence, d'un bout à l'autre du Canada
➤ assistance lors de catastrophes civiles (comme les inondations, feux de forêt, tornades, tempêtes de neige et de glace) et autres types d'assistance d'ordre humanitaire (comme la recherche de personnes disparues, assistance de plongeurs, recherche et sauvetage)		8, 72 – 79
➤ aide humanitaire vitale au Canada et à l'étranger avec l'équipe d'intervention en cas de catastrophe des Forces canadiennes		6, 55

PARTIE II -- RÉALISATIONS DU MINISTÈRE

Que ce soit en maintenant la paix au Kosovo, en fournissant une aide humanitaire à la Turquie à la suite d'un tremblement de terre ou en animant les efforts du Canada en matière de recherche et sauvetage, la Défense continuera de contribuer de façon importante à la sauvegarde, la sécurité et le bien-être des Canadiens et Canadiennes ainsi que des autres collectivités partout dans le monde.

Les pages suivantes décrivent les accomplissements du Ministère et des Forces canadiennes au cours de l'année qui vient de se terminer.

Efficacité opérationnelle des Forces canadiennes

La priorité la plus importante et la plus durable du Ministère et des Forces canadiennes est d'assurer l'efficacité opérationnelle continue de l'armée canadienne.

L'expérience a démontré, de façon répétée, la nécessité de maintenir des forces polyvalentes, aptes au combat et capables de participer à des opérations et à des activités répondant à toutes les « situations possibles de conflit ».

1999-2000 a été, pour les Forces canadiennes, une des années les plus remplies et les plus exigeantes depuis la guerre de Corée. Pendant la plus grande partie de l'année, plus de 4 500 membres des Forces canadiennes ont été déployés dans 23 missions partout dans le monde - une proportion des forces totales déployées dans des opérations de maintien de la paix qui est supérieure à celle de la plupart des autres nations occidentales participantes. Une telle cadence d'opérations a eu un impact sur le peuple canadien; il est à prévoir que nos soldats, marins et aviateurs seront encore plus sollicités au cours de la prochaine décennie.

Les opérations internationales importantes, au cours de l'année financière 1999-2000, ont inclus :

Kosovo. La plus visible des opérations menées par les Forces canadiennes, au cours de l'année écoulée, s'est déroulée au Kosovo. Dans le cadre de ses efforts pour mettre fin à la crise humanitaire et ramener la paix au Kosovo, l'OTAN a lancé une campagne aérienne contre la république fédérale de Yougoslavie, en mars 1999. Avec les 18 chasseurs CF-18 affectés à cette campagne, les Forces canadiennes ont fait plus de 675 sorties de combat, totalisant plus de 2 600 heures de vol. En fait, les Forces canadiennes ont effectué 10 % de toutes les missions de combat au-dessus du Kosovo.



Lorsque la campagne a pris fin, en juin 1999, environ 1 400 soldats canadiens se sont joints à la Force de mise en oeuvre de la paix, opérant au Kosovo sous le

commandement de l'OTAN. Cette force avait pour mandat de créer un environnement sûr qui permettrait le retour des réfugiés kosovars ainsi que le rétablissement des activités économiques. En décembre 1999, les soldats canadiens ont aidé les réfugiés à s'installer pour l'hiver, en leur distribuant 5 000 abris d'urgence prêts-à-monter et en les aidant à installer 700 toits prêts-à-monter.

Dans une opération humanitaire parfaitement réussie et menée conjointement avec Citoyenneté et Immigration Canada et la Croix rouge, les Forces canadiennes ont pu procurer, entre avril et août 1999, des installations temporaires à près de 5 000 réfugiés kosovars. Répartis dans diverses installations des Forces canadiennes, d'un bout à l'autre du pays, ces derniers ont reçu les soins et l'attention leur permettant de retrouver la santé et de reprendre des forces en attendant de pouvoir rentrer chez eux.

Timor oriental. Les Forces canadiennes ont aussi joué un rôle clé au sein de la Force internationale de maintien de la paix au Timor oriental. En septembre 1999, quelques 650 membres des Forces canadiennes se sont joints à la Force multinationale placée sous commandement australien et composée de 7 500 soldats, marins et aviateurs pour restaurer la paix et l'ordre à la suite de violences engendrées par un vote de sécession du Timor oriental du reste de l'Indonésie. La mission impliquait le transport par air de plus de 2 millions de livres de fret; le réapprovisionnement en mer et à terre par le HMSC PROTECTEUR; ainsi que le contrôle de plus de 1 000 km² de jungle par les membres du 3^e bataillon du Royal 22^e Régiment.



Bosnie-Herzégovine. Le Canada a fourni un contingent important de 1 350 soldats à la Force de stabilisation de l'OTAN chargée d'appuyer les opérations de paix de l'ONU en Bosnie-Herzégovine. Ce contingent - qui comprend un groupement tactique, des éléments d'appui et de commandement, un centre chirurgical avancé, un détachement d'hélicoptères et des ingénieurs de travaux publics et bâtiments - contribue à prévenir les hostilités, à établir un environnement sûr et à surveiller la paix dans le secteur. Malheureusement, un soldat canadien a été tué au cours de ce déploiement.

Au cours de l'année dernière, la Défense a consolidé les engagements du Canada dans les Balkans en Bosnie-Herzégovine, en collaboration avec ses alliés de l'OTAN. Il en a résulté un accroissement du nombre de nos soldats jusqu'à près de 1 800 et nous avons été amenés à assumer le commandement d'un nouveau secteur d'opérations plus étendu, en alternance avec le Royaume-Uni et les Pays-Bas.

Turquie. À la suite du tremblement de terre qui a dévasté une partie de la Turquie à la fin d'août 1999, le Canada a rapidement déployé son équipe d'intervention en cas de catastrophe (DART) pour fournir une aide médicale et des secours. Au cours de cette mission de 40 jours, les 200 membres de DART se sont occupés de plus de 5 100 victimes, ont produit et distribué plus de 2,7 millions de litres d'eau potable et ont monté un village de tentes pour 2 000 personnes déplacées.

Golfe d'Arabie. Dans le golfe d'Arabie, le HMSC REGINA s'est joint aux forces du Royaume-Uni, d'Australie, de Nouvelle-Zélande, de Norvège, de France et des États-

Unis pour surveiller et renforcer les sanctions imposées par l'ONU sur les marchandises en direction et en provenance de l'Iraq. Avant de retourner au Canada, à la mi-décembre 1999, l'équipage du HMSC REGINA avait hélé plus de 95 navires et en avait arraisonné 22 dans le cadre de la Force maritime multinationale.

STANAVFORLANT. La Marine canadienne a aussi contribué de façon notable à la Force navale permanente de l'Atlantique (STANAVFORLANT), force navale de réaction immédiate de l'OTAN. Au cours de l'année dernière, le HMSC ATHABASKAN et le HMSC IROQUOIS ont alternativement servi de navire amiral, sous le commandement du contre-amiral David Morse. STANAVFORLANT a été déployée dans la mer Adriatique, au plus fort de la crise du Kosovo, pour assurer que les secours y parvenaient bien et pour bloquer l'approvisionnement des combattants en matériel de guerre. L'escadron a aussi contribué à empêcher la Marine yougoslave de menacer les porte-avions alliés dont les avions exécutaient des missions au-dessus de la région.

En plus de ces opérations militaires majeures, les Forces canadiennes ont aussi participé à d'autres opérations visant à renforcer la sécurité mondiale.

Mines terrestres. Sous l'égide des Nations Unies en Bosnie, au Cambodge et au Mozambique, les Forces canadiennes ont participé aux efforts internationaux d'élimination des mines terrestres. Les ingénieurs militaires des Forces canadiennes ont continué de fournir l'expertise requise pour la détection et l'élimination de millions de mines terrestres non explosées, afin de permettre aux gens de récupérer les terres arables et de se réinstaller.

Vérification du contrôle des armements. La capacité de procéder à des inspections et de vérifier le respect des accords de contrôle des armements est absolument cruciale et détermine le succès ou l'échec relatifs de ces accords. Au cours de l'année 1999-2000, des membres des Forces canadiennes ont procédé à des inspections de contrôle d'armements, appuyant ainsi le Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe, les accords de paix de Dayton, le Traité sur l'ouverture des espaces aériens et l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques.

Partenariat pour la paix. L'initiative de partenariat pour la paix (PpP) a été lancée en 1994 et a ajouté une nouvelle dimension aux relations entre l'OTAN et les autres pays. L'objectif en est de renforcer la stabilité et la sécurité dans toute l'Europe. En 1999, les Forces canadiennes ont participé à trois exercices navals, trois exercices terrestres et deux exercices aériens de PpP.

La Défense a aussi continué de jouer un rôle important dans la protection du continent nord-américain, aux côtés des États-Unis. Le Canada et les États-Unis entretiennent des relations de défense qui sont parmi les plus réussies et les plus durables que l'on connaisse dans le monde.

Défense aérospatiale de l'Amérique du Nord. Le commandement de la défense aérospatiale du continent nord-américain (NORAD) continue d'être la pièce maîtresse des relations de défense entre les États-Unis et le Canada. NORAD représente les yeux et les oreilles de notre système de surveillance et de détection lointaines, procurant une surveillance aérospatiale continue et assurant le contrôle de l'espace aérien nord-américain. Lorsqu'un avion n'est pas identifié dans les deux minutes, NORAD

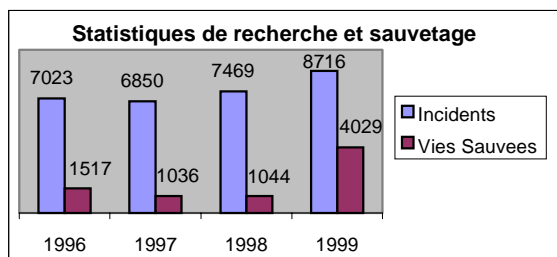
s'intéresse immédiatement à lui. Au besoin, un « avion inconnu » sera intercepté puis identifié par un avion de NORAD. Au cours de l'année passée, NORAD a:

- intercepté 736 avions dont 82 étaient suspectés de transporter de la drogue;
- appuyé, partout dans le monde, les efforts de transition vers l'An 2000; a aussi collaboré avec les agences militaires russes pour éliminer les risques de missiles errant après lancement;
- détecté plus de 400 lancements de missiles et de lanceurs spatiaux; et
- répondu à une augmentation notable des activités de l'aviation russe à long rayon d'action, avec ses systèmes de surveillance et de ses forces d'alerte.

L'accord NORAD -- originalement signé en 1958 -- a été renouvelé pour la neuvième fois, le 16 juin 1999, et ainsi reporté jusqu'en mai 2006.

En plus du Kosovo, du Timor oriental, de la Bosnie et du passage à l'An 2000, le Ministère et les Forces canadiennes ont aussi poursuivi leurs activités de base d'aide en matière de recherche et sauvetage, de surveillance et de contrôle de l'espace aérien et des eaux territoriales du Canada et aussi d'appui aux autres ministères fédéraux.

Recherche et sauvetage. Le Ministère et les Forces canadiennes ont été le fer de lance des activités dans ce domaine ainsi que de leur coordination dans le cadre du programme national de recherche et sauvetage. Les Forces canadiennes ont répondu à un nombre record d'incidents, l'année passée.



Les Forces canadiennes ont collaboré avec la Garde côtière pour appuyer et aider à coordonner 8 716 opérations de recherche et sauvetage qui ont permis de sauver 4 029 vies. Ces opérations représentent, par rapport à 1998, une augmentation des incidents de 1 024, soit près de 17 %. Il est impossible de prédire le nombre d'incidents auxquels nous devons probablement répondre, car ils dépendent de nombreuses variables; cependant nous pouvons et devons maintenir notre capacité d'intervention, en cas de besoin. Le nouvel hélicoptère *Cormorant* améliorera les conditions de travail des équipes de recherche et sauvetage et augmentera donc leur capacité d'assistance.

De concert avec les autres ministères fédéraux, le Ministère et les Forces canadiennes appuient aussi des objectifs nationaux généraux.

Opérations contre la contrebande de migrants clandestins. À la demande de Citoyenneté et Immigration, les Forces canadiennes ont apporté leur aide dans des opérations contre la contrebande de migrants clandestins, afin de lutter contre leurs tentatives d'entrée illégale le long de la côte ouest du Canada. Des avions ont assuré la surveillance et des navires ont participé aux efforts pour empêcher les bateaux de clandestins d'accoster, exécutant des opérations de sauvetage et de transport vers des endroits sûrs. Quatre bateaux, au total, transportant plus de 600 clandestins, ont été arraisonnés. Des installations de la Défense, à Esquimalt en Colombie-Britannique, ont été utilisés pour loger temporairement les migrants clandestins.

Opérations anti-drogue. L'an passé, la Défense a aussi participé à des activités de lutte anti-drogue. Les Forces canadiennes ont déployé du personnel et des ressources pour appuyer cinq opérations de lutte anti-drogue. La plus importante d'entre elles, l'opération SABOT 99, a impliqué un soutien aérien accru du programme de la GRC d'éradication de la marijuana d'un bout à l'autre du pays. Plus de 430 heures de vol d'un avion *Griffon* CH-146 ont appuyé la GRC et d'autres agences de répression criminelle pour la localisation et la saisie de plants de marijuana difficiles à détecter ou difficiles d'accès par d'autres moyens. Un résultat direct de l'appui des Forces canadiennes à ces opérations de police est la confiscation et la destruction de plus de 54 500 plants de marijuana d'une valeur dépassant 136 millions de dollars.



En juillet 1999, le Ministre de la Défense nationale et le Solliciteur général du Canada ont revu et approuvé un protocole d'entente profondément remanié qui définit l'appui que les Forces canadiennes apportent aux activités de lutte anti-drogue. Non seulement ce nouveau protocole réaffirme l'engagement de la Défense d'épauler la GRC dans sa lutte contre les trafiquants de drogue, mais il élargit aussi la gamme des capacités de défense susceptibles d'être utilisées pour appuyer les initiatives de lutte anti-drogue.

Surveillance de l'environnement. Les Forces canadiennes ont participé, aux côtés d'Environnement Canada, à la protection de nos ressources naturelles, en faisant de la surveillance environnementale - pour détecter les bateaux qui déchargent, dans la mer, des produits polluants comme de l'eau de cale ou du combustible de soute qui risquent de détruire la faune et la flore marines et d'encrasser les côtes canadiennes. De fait, nos équipages d'*Aurores* CP-140 ont détecté 85 % de toutes les violations documentées en matière de pollution de l'environnement. Les preuves et les témoignages qu'ils ont fournis ont permis d'inculper les pollueurs et de les condamner à des amendes de plus de 50 000 \$ par infraction.

An 2000

Faire face aux problèmes complexes du passage à l'An 2000 a été, pour nous, une priorité dominante en 1999.

Dans le cadre de l'opération ABACUS, les Forces canadiennes se sont préparées pour être en mesure d'assister la population canadienne, dans l'éventualité que des segments de l'infrastructure nationale seraient tombés en panne au moment du passage à l'An 2000. Simultanément, les Forces canadiennes poursuivaient la gamme complète de leurs tâches essentielles nationales et internationales.



Cette opération domestique a été le point de convergence de toutes les unités qui n'étaient pas impliquées dans des tâches opérationnelles et ce, pendant les trois premiers trimestres de l'année financière 1999-2000.

Près de 2 500 membres des Forces canadiennes ont été affectés à cette opération, dans les divers quartiers généraux à travers le Canada et sur le Système national d'information, de commandement et de contrôle. En plus, 14 000 membres de la Force régulière et 11 000 de la Force de réserve étaient prêts pour le changement de millénaire, en cas de nécessité. Heureusement, le passage à l'An 2000 s'est fait en douceur. Au bout du compte, cette préparation à l'échelle nationale s'est avérée extrêmement réussie. Si les gouvernements fédéral ou provinciaux avaient eu besoin d'assistance, les Forces canadiennes étaient parfaitement préparées et prêtes à entrer en action.

Pendant une longue période qui s'est terminée à minuit le 31 décembre 1999, le Ministère et les Forces canadiennes ont consacré énormément de temps et d'efforts à identifier puis à tester de façon approfondie plus de 1 400 systèmes critiques de mission. Cette activité a été une priorité dominante pour le Ministère, les Forces canadiennes et, du point de vue du gouvernement, pour le Groupe de planification d'urgence nationale (GPUN). Pour pouvoir faire face efficacement à tout problème de passage à l'An 2000, nous avons pris des mesures pour assurer que tous nos équipements de soutien de missions étaient complètement opérationnels, que ce soit au Canada ou à l'étranger. Grâce à ces efforts, aucun système critique de missions des Forces canadiennes n'a fait défaut et le passage à l'An 2000 n'a eu aucun impact sur nos capacités opérationnelles.

Protection civile Canada a aussi joué un rôle majeur dans le passage au nouveau millénaire. Travaillant sous l'égide du Groupe de planification des mesures d'urgence nationales (GPMUN), PCC a coordonné le développement, l'exercice et l'essai de la capacité de surveillance et de réponse du gouvernement fédéral. PCC a joué un rôle de leader dans l'élaboration et la mise en application d'exercices pour tester les capacités, en matière de mesures d'urgence, des partenaires fédéral, provinciaux et privés. Les activités de PCC incluaient aussi la responsabilité de surveiller à l'échelle nationale, de rendre compte de la situation et de coordonner l'interface entre les provinces et les territoires.

Bâtir sur une base plus solide

Tout en continuant d'apporter aide et assistance au Canada et à l'étranger, la Défense s'est aussi efforcée de maintenir et d'augmenter l'efficacité de ses capacités proprement militaires. À ce titre, elle a :

- amélioré la qualité de vie des membres des Forces canadiennes et de leur famille;
- renforcé le leadership à tous les niveaux;
- relevé les niveaux d'éducation, d'instruction et de perfectionnement professionnel; et
- augmenté le programme de biens d'investissements.

Le résultat de ces efforts, ainsi que de deux années consécutives d'augmentations des allocations budgétaires est que la Défense peut maintenant bâtir pour l'avenir, sur une base plus solide.

Qualité de la vie

Les problèmes humains sont une priorité dans n'importe quelle organisation. C'est particulièrement vrai, aujourd'hui, au sein des Forces canadiennes.

La qualité de vie de notre personnel est la première priorité du Ministère et des Forces canadiennes. Tandis qu'il reste beaucoup à faire, la Défense a apporté des améliorations importantes au niveau de la qualité de vie de son personnel.



Le rapport intérimaire sur la qualité de vie au sein des Forces canadiennes a été présenté au Comité permanent de la défense nationale et des anciens combattants, en décembre 1999. Ce rapport soulignait les progrès considérables accomplis depuis que le gouvernement avait déposé sa réponse à la Chambre, le 25 mars 1999.

Dans son rapport de mars 2000, le Comité permanent de la défense nationale et des anciens combattants (CPDNAC) notait des progrès importants, au cours de l'année écoulée, dans la satisfaction des 89 recommandations qu'il avait faites dans son plan stratégique, pour améliorer la qualité de vie au sein des Forces canadiennes. Le Ministère a continué de placer le bien-être au sein des Forces canadiennes en tête des priorités. D'autres initiatives envisagées incluent :

- la révision de la paye d'intérim dans le cadre d'une revue globale du système de paye actuel;
- la mise en oeuvre de nouveaux congés parentaux et d'une réglementation sur les indemnités qui accorde 93 % du salaire pendant une période pouvant atteindre 12 semaines et qui augmente le congé parental actuel, de 10 à 26 semaines;
- un plan pour remplacer l'indemnité actuelle d'aide à l'installation par un nouveau différentiel qui couvre les différences de coût de la vie entre les diverses régions du pays; et
- le développement d'un plan d'assistance aux familles procurant une aide financière aux membres du personnel auxquels des exigences opérationnelles imposent des dépenses familiales additionnelles.



Afin d'améliorer le logement des familles de militaires, l'agence de logement des Forces canadiennes a reçu une rallonge de 50 millions \$ en 1999 et de 30 millions \$ en 2000 pour faire des réparations touchant à la santé et à la sécurité dans les logements des militaires mariés (LMM). De plus, les exigences des militaires en matière d'aménagement ainsi que le marché des approvisionnements du secteur privé sont examinés en vue de développer un plan directeur de mise en oeuvre à long terme qui permettra de disposer, de remettre à neuf et, au besoin, de remplacer les LMM et ce, de façon ordonnée.

De plus, les préoccupations des Réservistes sont aussi prises en considération. Aujourd'hui, les Réservistes sont la seule composante à temps partiel, dans la Fonction

publique fédérale, qui n'a pas de plan de retraite. Une étude de faisabilité a été entreprise, l'année dernière, pour trouver des options et étudier les implications techniques.

Dès le 1^{er} avril 2000, 39 des 89 recommandations en matière de qualité de vie, faites par le CPDNAC, ont été mises en oeuvre avec succès et l'équipe de la qualité de vie des Forces canadiennes fait de gros efforts pour mettre en oeuvre le reste des recommandations.

Le Ministère a aussi collaboré étroitement avec Anciens combattants Canada (ACC) pour apporter des améliorations majeures à l'aide et aux avantages dont bénéficient les Anciens combattants et les militaires blessés en service. Le Centre combiné pour le soutien des militaires blessés ou retraités et de leur famille a été créé à cet effet. À ce jour, des centaines de militaires actifs et retraités ont reçu de l'aide, des soins médicaux et une pension.

Notre personnel demeure notre première priorité. Par conséquent, la Défense est décidée à faire le nécessaire pour améliorer la qualité de vie de nos militaires, anciens et en service, et continuera d'appuyer vigoureusement les efforts dans ce sens.

Approvisionnement

L'approvisionnement en équipement, produits et services est d'une importance primordiale pour le succès du Ministère et des Forces canadiennes.

Pour remplir leurs missions, les hommes et les femmes des Forces canadiennes ont besoin de l'équipement approprié, au bon moment, au bon endroit. Les augmentations récentes du budget de la Défense allègeront un peu la pression qui s'exerçait sur son programme d'immobilisations. La Défense est donc en train de faire le nécessaire pour assurer l'efficacité opérationnelle à long terme des Forces canadiennes. À cette fin, des acquisitions majeures ont été faites, ces dernières années : la Marine a commencé à recevoir ses nouveaux sous-marins de classe *Victoria*, l'Armée de terre possède le nec plus ultra en matière de véhicules blindés tandis que l'Aviation dispose de munitions intelligentes et modernise ses CF-18.

Tandis que ces acquisitions récentes ont rendu les Forces canadiennes plus aptes au combat qu'elles l'étaient il y a dix ans, d'autres éléments de leur équipement actuel arrivent à la fin de leur cycle de vie utile. L'année dernière, la Défense a identifié quatre projets d'acquisition majeure auxquels il est impératif de donner suite.

Hélicoptères maritimes. Le *Sea King* a été l'hélicoptère maritime du Canada pendant 37 ans. Tourné vers l'avenir, le ministère de la Défense nationale a procédé à une revue approfondie de ses besoins en hélicoptères maritimes, en utilisant des scénarios d'opérations simulant une gamme étendue d'activités.

Un énoncé de besoin opérationnel a été établi et donnera lieu à un appel d'offre à l'industrie. En allant ainsi de l'avant pour remplacer les *Sea King*, le Ministère satisfait au besoin d'un nouvel hélicoptère maritime, besoin souligné dans le *livre blanc sur la défense*.

En août 2000, le Ministère a reçu la permission de procéder à l'acquisition de 28 hélicoptères pour remplacer les vieux *Sea King*. La livraison du premier hélicoptère entièrement intégré est prévue en 2005. Une stratégie d'approvisionnement sera mise en oeuvre, qui permettra d'octroyer un contrat pour l'hélicoptère de base, dès que possible en 2001, lequel sera suivi par l'acquisition du système de mission et du système d'intégration.

Modernisation évolutive du CF-18. Le projet de modernisation évolutive du CF-18 améliorera la capacité de soutien de son avionique et assurera l'interopérabilité, la surviabilité et la capacité opérationnelle du CF-18, tout au long de sa durée de vie utile. L'approche de ce projet vise à corriger des faiblesses critiques aussi rapidement que possible pour pouvoir se concentrer sur les aspects essentiels d'une manière opportune et économique et ainsi rétablir et maintenir l'interopérabilité avec nos alliés. L'étendue du programme se limite à 80 avions.



Le projet d'ordinateur et de logiciel de mission a débuté et nous avons récemment reçu l'autorisation du gouvernement de procéder à l'intégration des principaux composants et des systèmes les plus complexes du projet de modernisation évolutive.

Projet de modernisation Aurora. Ce projet qui comporte plusieurs éléments, vise à remettre à neuf et à remplacer les systèmes requis pour prolonger les capacités de l'avion patrouilleur à long rayon d'action *Aurora*. Ces avions sont essentiels pour les opérations navales et civiles et pour maintenir une capacité de surveillance stratégique longue portée permettant de soutenir d'autres objectifs des Forces canadiennes et du gouvernement.



L'an dernier, dans le cadre de ce projet, un contrat a été octroyé pour la modernisation des instruments de vol et de navigation de dix-huit avions Aurora. Ce contrat permettra d'équiper les avions Aurora avec ce qui se fait de mieux comme ordinateur central et systèmes évolués de navigation et de communications, améliorant considérablement l'efficacité de la flotte de patrouille côtière du Canada.

Communications militaires canadiennes par satellite. Grâce à ce projet, la Défense planifie d'acquérir une capacité de communications longue portée efficaces pour soutenir le commandement et le contrôle des forces déployées. Une fois terminé, ce contrat augmentera la capacité des Forces canadiennes d'interopérer avec les principaux alliés du Canada, en particulier les États-Unis.

Approvisionnement innovateur

Acquérir et maintenir un équipement approprié, est fondamental pour le succès des Forces canadiennes. Cet équipement est vital pour notre efficacité opérationnelle.

Des parties importantes de l'inventaire des Forces canadiennes vieillissent rapidement et, comme le déclarait le vérificateur général en 1998, sans augmentation des investissements en capital, les Forces canadiennes risquent d'être vaincues par la rouille. Jusqu'à un certain point, ce problème se renforce tout seul. À mesure que l'équipement vieillit, il devient plus cher à utiliser et à maintenir, mais moins efficace. L'an passé, nous nous sommes moins préoccupés d'investissement de capitaux et avons pris un certain nombre de mesures positives pour consolider notre gestion en matière de passation de marchés. Ces mesures incluent :

- Publication de directives claires pour guider la passation de marchés en général ainsi que de directives spécifiques pour les services de passation de marché, les pratiques d'approvisionnement local et l'utilisation des cartes d'achat;
- Établissement d'un comité consultatif chargé de superviser les activités de passation de marchés;
- Collaboration avec le Secrétariat du Conseil du Trésor et d'autres ministères pour améliorer les processus de passation de marchés; et
- Poursuite de notre programme d'instruction du personnel sur l'approvisionnement et la passation de marchés.

Avec l'acquisition de nos véhicules de reconnaissance *Coyote* de classe mondiale, de nos hélicoptères haut de gamme *Cormorant* et de nos sous-marins modernes de la classe *Victoria*, de même qu'avec l'annonce récente du Projet des hélicoptères maritimes, la Défense a pris les mesures appropriées pour assurer l'efficacité à long terme des Forces canadiennes.



Mise en oeuvre des réformes

Le Ministère et les Forces canadiennes s'apprêtent à mettre en oeuvre un ensemble de réformes parmi les plus radicales jamais introduites dans un organisme fédéral. D'une manière ou d'une autre, ces réformes auront un impact sur toutes les activités et le personnel du Ministère et des Forces canadiennes.

En tant qu'institution nationale et source de fierté pour les Canadiens et Canadiennes, la Défense se doit d'être à la hauteur des normes et des attentes les plus élevées du public. Le Ministère et les Forces canadiennes prennent cette obligation très au sérieux.

Depuis quelques années, la Défense met en oeuvre un ensemble de réformes parmi les plus radicales jamais introduites dans un organisme fédéral. Ces initiatives traitent des questions comme l'ouverture, la transparence, la responsabilisation, le leadership, la justice militaire et la gestion des ressources humaines. Ces réformes sont reflétées

dans le *rapport final du Comité de surveillance des changements au sein des Forces canadiennes et du ministère de la Défense nationale*.

Dans son rapport final en 1999, le Comité de surveillance des changements notait que :

« Nous (les membres du Comité) croyons que le programme de réformes s'affermir et nous jugeons que beaucoup des recommandations, faites dans les divers rapports et enquêtes que nous avons étudiés, ont été mises en oeuvre ... cependant, l'évaluation du succès ... devrait prendre en compte le degré d'intégration de ces réformes dans la culture de l'institution et de quelle manière l'institution vaque à ses activités quotidiennes. »

Dans le cadre de notre engagement envers les réformes et le changement, la Défense a continué à appuyer le processus de renouvellement en cours au Ministère et au sein des Forces canadiennes, afin d'assurer que l'on donne bien un caractère officiel à ces réformes.

Ce vaste programme de réformes, qui implique la mise en oeuvre de 314 des 339 recommandations contenues dans cinq rapports, progresse normalement. À ce jour, 74 % des recommandations acceptées ont été mises en oeuvre. Des réalisations notables incluent :

- des amendements à la *Loi sur la Défense nationale*;
- une refonte du système de justice militaire pour l'aligner davantage avec les réglementations et les exigences institutionnelles du moment;
- l'établissement de la Commission des plaintes contre la police militaire;
- l'établissement du Comité d'examen des griefs des Forces canadiennes; et
- la nomination d'un ombudsman;

JUSTICE MILITAIRE

Ces dernières années ont été la période la plus dynamique de réforme de l'administration de la justice militaire, depuis l'adoption de la Loi sur la Défense nationale (LDN) en 1950. La majorité des amendements à la LDN et des règlements de mise en oeuvre sont entrés en vigueur le 1^{er} septembre 1999.

Les principaux changements au système militaire impliquaient :

- la clarification du rôle et des responsabilités du ministre de la Défense nationale, du Juge-avocat général et des juges militaires;
- la séparation claire des fonctions exécutives, d'enquête, de poursuite, de défense et judiciaires;
- la modernisation de la cour martiale et du processus de procès sommaire; et
- le renforcement du processus de supervision et de revue pour assurer que la justice militaire est équitable et répond aux attentes des Canadiens et Canadiennes.

Le système judiciaire des Forces canadiennes se compose du Bureau du Juge-avocat général ainsi que du conseiller juridique du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes.

Juge-avocat général. Le Juge-avocat général (JAG) est le conseiller juridique principal du Ministre, du Ministère et des Forces canadiennes pour toutes les questions de justice militaire; il est aussi le conseiller juridique principal du gouvernement fédéral pour toutes les questions de droit militaire. Le JAG supervise aussi l'administration du système de justice militaire.

Entre le 1^{er} septembre 1999 et le 31 mars 2000, le Bureau du JAG a mis en marche 466 procédures de procès sommaire, a présidé 27 cours martiales et a lancé un certain nombre d'initiatives en relation avec la surveillance et la revue de la justice militaire.

Le JAG a aussi relevé les niveaux de formation et d'éducation pour les commandants et les officiers délégués pour assurer qu'ils possèdent les connaissances et la compétence dont ils ont besoin pour assumer leur rôle dans le système de justice militaire. Entre le 1^{er} septembre 1999 et le 31 mars 2000, le JAG a formé 2 406 membres des Forces canadiennes et en a accrédité 2 097.

Conseiller juridique du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes. Le conseiller juridique du MDN et des FC est le fournisseur principal de services juridiques pour la Défense dans les domaines suivants : législation et réglementation, pensions et finance, réclamations, approvisionnement en matériel, environnement et immobilier, relations de travail pour le personnel civil, droit public (y compris les droits de la personne), information et confidentialité, propriété intellectuelle.

L'an dernier, le CJ de MDN/FC a travaillé sur un nombre important de dossiers incluant :

- l'établissement du Bureau de l'ombudsman;
- la question de l'enfant-soldat;
- le programme de qualité de vie;
- la réforme du projet de loi C-25;
- plusieurs problèmes reliés à des fonds non publics; et
- l'application de la *Charte canadienne des droits et libertés* aux politiques des Forces canadiennes en matière d'emploi, d'universalité des services, de liberté d'expression et d'association.

Le CJ de MDN/FC a aussi réduit les frais et les délais légaux en se servant de procédures de règlement extrajudiciaire de conflit, dans de nombreux cas.

COMMISSION DES PLAINTES CONTRE LA POLICE MILITAIRES

La transparence et la responsabilisation ont aussi été améliorées avec l'établissement de la Commission indépendante des plaintes contre la police militaire, qui est devenue opérationnelle le 1^{er} décembre 1999.

Cet organisme recevra les plaintes sur la conduite de la police militaire dans l'exercice de ses tâches ou fonctions de police. La police militaire pourra aussi y déposer une plainte si elle croit qu'il y a eu interférence dans une enquête.

La Commission des plaintes contre la police militaire est un organisme externe, indépendant du Ministère et des Forces canadiennes; elle a le pouvoir d'enquêter et de tenir des audiences publiques.

COMITÉ DE GRIEF DES FORCES CANADIENNES

En décembre 1998, le gouvernement introduisait une législation qui contenait des amendements détaillés visant à moderniser la *Loi sur la Défense nationale*.

Une de ces réformes rendait possible la revue indépendante des griefs grâce à l'établissement du Comité d'examen des griefs des Forces canadiennes. Ce Comité est entré en fonction le 1^{er} mars 2000 et son rôle consiste à revoir de façon objective et impartiale chaque grief qui lui est soumis par le chef d'état-major de la Défense.

La création de ce comité démontre l'importance attachée à l'augmentation de la transparence et de la responsabilisation.

OMBUDSMAN

Le Bureau de l'ombudsman a été établi en vue d'augmenter l'ouverture et la responsabilisation au sein du MDN/des FC. André Marin a été nommé à ce nouveau poste en juin 1998 et le Bureau est devenu opérationnel le 16 juin 1999.

Au cours de la dernière année financière, l'ombudsman a :

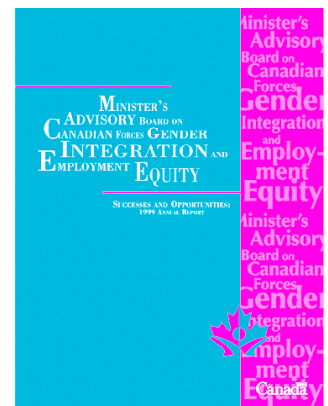
- émis plusieurs rapports de situation;
- reçu des demandes d'assistance avec 1 294 plaintes; et
- a mené trois enquêtes majeures.

ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI ET DIVERSITÉ

Les Forces canadiennes et le Ministère doivent refléter la diversité de la société qu'ils servent. Les Forces canadiennes ont introduit, l'an passé, leur premier plan d'équité en matière d'emploi intitulé *Leadership dans une Force canadienne diverse*. Ce plan traite des problèmes de recrutement, de maintien des effectifs et d'avancement auxquels les Forces canadiennes sont confrontées; il incorpore des données provenant d'une conférence sur la diversité qui a eu lieu en 1999 et qui avait pour objectif de pousser plus loin l'intégration des sexes imposée par un jugement du Tribunal canadien des droits de la personne, en 1989. Le plan vise aussi à augmenter la représentation des peuples autochtones et des minorités visibles dans les Forces canadiennes.

Reconnaissant la nécessité croissante de se pencher sur les problèmes spécifiques des groupes cible, le Ministère a prévu des fonds pour soutenir les activités des groupes consultatifs de la Défense. Ces groupes jouent un rôle vital en mettant les problèmes en lumière et en conseillant les principaux leaders du Ministère sur les problèmes qui affectent leur personnel.

Une autre source de conseils est le Comité consultatif sur l'intégration des sexes et l'équité en matière d'emploi au sein des Forces canadiennes. Le Comité continue de procurer des conseils et de surveiller les progrès accomplis dans l'intégration des femmes au sein des Forces canadiennes selon la décision du Tribunal canadien des



droits de la personne, en 1989. Le Comité a aussi assumé un nouveau rôle consultatif en aidant les principaux leaders des Forces canadiennes à mettre en oeuvre l'équité en matière d'emploi au sein des Forces régulière et de réserve.

Dans leur rapport de mars 2000, les membres du Comité ont déclaré avoir rencontré une grande variété d'activités et de situations qu'ils ont qualifiées de développements positifs. Ils ont aussi noté, dans d'autres secteurs, des occasions de combler les écarts existants et d'atteindre les objectifs poursuivis.

RÈGLEMENT EXTRAJUDICIAIRE DE CONFLIT

Le Ministère et les Forces canadiennes ont lancé un projet de gestion de conflit visant à traiter plus efficacement les conflits en milieu de travail. Cette initiative reflète l'engagement des autorités de renforcer notre institution en introduisant de nouvelles approches de la prévention et de la résolution des disputes en milieu de travail.

Ces approches sont généralement identifiées sous le titre de Règlement extrajudiciaire de conflit (REC) et utilisent des méthodes informelles comme la négociation et la médiation pour résoudre des disputes. Le REC a pour objectif d'offrir aux gens une façon plus efficace et conviviale de travailler conjointement à la résolution d'une dispute, dès le début, et ainsi d'obtenir un dénouement satisfaisant pour tout le monde. L'an dernier, un examen des meilleures pratiques a eu lieu, qui a couvert 20 méthodes de règlement de différends, déjà développées ou en cours de développement dans les secteurs privé et public partout en Amérique du Nord. Cette initiative reflète l'engagement des autorités de renforcer notre institution en introduisant de nouvelles approches de la prévention et de la résolution des disputes en milieu de travail.

Communications

Le Ministère et les Forces canadiennes ont continué d'améliorer leurs communications internes et externes.

Pour une institution diverse et de taille importante, présente d'un bout à l'autre du Canada et autour du monde, de bonnes communications internes sont essentielles pour s'adapter au changement, pour un leadership efficace, pour le commandement et le contrôle et surtout, pour le moral.

La Défense doit aussi pouvoir communiquer efficacement avec les membres du Parlement, les parties concernées ainsi que tous les Canadiens et Canadiennes -- de sorte qu'elle puisse expliquer les problèmes et les défis auxquels elle est confrontée, ainsi que les actions et initiatives lancées pour y faire face. Cela inclut d'être aussi ouvert et transparent que possible à l'intérieur du cadre de la loi.

L'an passé, la Défense a ainsi fait des progrès considérables sur plusieurs fronts des communications.

La Feuille d'érable. La Défense a pris des mesures pour améliorer les communications avec le personnel du Ministère



et des Forces canadiennes. D'abord publié chaque mois, notre journal interne - la Feuille d'érable - est maintenant publié chaque semaine. L'année écoulée a aussi été importante car elle a vu la distribution de la Feuille d'érable passer de 35 000 à 40 000 copies par tirage.

Intranet/Internet. La Défense a utilisé plus largement la technologie en ligne pour communiquer directement avec ses auditoires internes autant qu'externes. De récentes réalisations sur Internet et Intranet incluent l'amélioration d'un guichet unique pour les nouvelles et l'information à l'usage d'auditoires internes; elles incluent aussi le développement de sites d'actualité qui esquissent des domaines comme celui des opérations courantes des Forces canadiennes, ou des initiatives en matière de qualité de vie et ou encore des relations de défense Canada--États-Unis.

La technologie Internet a été activement utilisée pour renforcer les communications internes. La Défense a créé, en 1999-2000, le réseau D-News pour faciliter la coordination et la diffusion des nouvelles en matière de défense, vers les journaux des Bases et des escadres aériennes à travers le pays. D-News permet aux journalistes et écrivains au sein des FC, de partager des histoires, de l'imagination et de l'information.

Programme d'approche de la Défense. L'approche est devenue vitale pour la Défense qui a ouvert des bureaux régionaux d'affaires publiques à Halifax, Montréal, Toronto, Calgary et Vancouver; l'objectif est d'identifier, de créer et d'appuyer des occasions, pour le Ministère et les Forces canadiennes, d'intéresser les Canadiens et Canadiennes aux questions de défense.

Journal militaire canadien. Dans un effort pour susciter davantage de débats publics sur les problèmes reliés à la défense, le Ministère a lancé et finance un journal militaire qui a son propre Comité éditorial et qui est basé au Collège militaire royal (CMR), à Kingston.

Le premier numéro du Journal militaire canadien est sorti en avril 2000. Cette publication trimestrielle bilingue fournit un forum pour des discussions ouvertes et le libre échange d'idées critiques sur les problèmes de défense et les questions militaires. Il est conçu pour favoriser le développement continu du métier des armes au Canada et, étant accessible au grand public, il est aussi conçu pour favoriser la transparence et mieux informer les Canadiens et Canadiennes des questions et des initiatives qui touchent la politique de défense.

Forums d'orientation. Le gouvernement du Canada a pour principe d'encourager la consultation des Canadiens et des Canadiennes dans le développement de politiques publiques et la conception de programmes et de services. Les consultations publiques encouragent l'ouverture et la transparence au niveau des prises de décision et assurent que ceux et celles qui élaborent les politiques du Ministère sont exposés à une grande variété de points de vue.

Dans le cadre de cet engagement du gouvernement, le ministère de la Défense nationale organise des forums conçus pour encourager des discussions informelles et libres sur les questions importantes en matière d'orientations. En 1998, le Ministère a parrainé quatre séminaires régionaux d'orientation sur le thème de l'avenir des Forces canadiennes en 2010 et au-delà.

Quatre forums régionaux d'orientation ont eu lieu, en 1999-2000, sur les relations de défense Canada--États-Unis.

Nouvelles publications et rapports publics. La Défense a aussi amélioré les publications et les rapports importants en les rendant plus pertinents, faciles à comprendre et candides. Les rapports clé en 1999-2000 incluait :

- *Réalisations de la Défense et perspectives 2000;*
- *Rapport annuel du chef d'état-major de la Défense avec vidéo;*
- *Rapport sur les plans et les priorités pour 2000.*

Accès à l'information. Le nombre de demandes officielles d'information reçues par le ministère de la Défense nationale dans le cadre de la Loi sur l'accès à l'information (LAI) a augmenté régulièrement au cours des années passées.

Le Commissaire à l'information a récemment publié un rapport spécial au Parlement incluant une fiche de rendement sur le degré de conformité des délais de réponse de la Défense avec les exigences de la LAI. Ce rapport, tout en décernant une mauvaise note au Ministère, reconnaissait que ce dernier « avait fait des progrès au niveau de ses délais de réponse et se rapprochait des exigences de la *Loi sur l'accès à l'information.* »

Au cours de l'année écoulée, nous avons pris les mesures suivantes pour remédier à ces insuffisances dans nos délais de réponse :

- amélioration de la structure de l'équipe pour lui permettre de mieux répondre aux demandes d'accès à l'information (DAI) et correction des inégalités dans la répartition du travail;
- mise en oeuvre d'une gestion proactive des dossiers de demande d'accès. Cette mesure a donné des résultats immédiats en permettant de respecter les délais de réponse prescrits pour plus de 81 % des demandes d'accès;
- augmentation du nombre de demandes traitées de façon informelle (28 % de plus que l'année dernière), améliorant ainsi les temps de réponse et élargissant l'accès du public au Ministère;
- plus grande automatisation du travail (utilisation d'un système électronique de dépistage) pour augmenter l'efficacité et réduire davantage les temps de réponse. Le Ministère étudie diverses façons d'utiliser cette technologie avec encore plus d'efficacité pour améliorer son rendement dans ce domaine.

La Défense continue de se rapprocher des exigences de la *Loi sur l'accès à l'information.* Bien que le nombre de demandes ait augmenté, l'année financière 1999-2000 est la première, sur un certain nombre d'années, au cours de laquelle la Défense a fait des progrès sérieux dans le traitement de son arriéré de cas de DAI.

La Défense a aussi reçu 6 579 demandes de renseignements personnels, dans le cadre de la *Loi sur la protection des renseignements personnels.* Nous nous sommes aussi attaqués sérieusement à notre vieil arriéré de demandes de renseignements personnels, en 1999-2000, en créant une équipe chargée spécifiquement d'y répondre. Cela a permis de réduire le nombre de demandes sans réponse de plus de 4 000 à environ 700 à la fin de mars 2000.

Priorités de gestion

Le Ministère et les Forces canadiennes ont décidé de s'attaquer simultanément à un ensemble de problèmes de gestion à résoudre dans les domaines du personnel, des finances et autres.

Étant le plus grand organisme fédéral au Canada, la Défense doit impérativement participer à l'établissement de normes en matière de gestion et d'administration des fonds publics. De nombreuses initiatives ont été lancées, ces dernières années, pour continuer de donner aux Canadiens et Canadiennes la meilleure valeur possible pour chacun de leurs dollars dépensés sur la défense.

Norme générale de classification. Depuis deux ans, le ministère de la Défense nationale et la Fonction publique mettent en oeuvre la Norme générale de classification (NGC).

Le système actuel a plus de 30 ans et repose sur 72 normes différentes de classification, une pour chaque groupe occupationnel. Cela en fait un système trop complexe, inconsistant et coûteux qui fait obstacle à la mobilité du personnel et à une gestion flexible, et il rend difficile toute comparaison de valeur entre les divers types d'emploi.

La NGC nous fournit un outil qui nous permet de comparer les valeurs relatives internes de tous les emplois dans la Fonction publique, en utilisant un ensemble unique de critères d'évaluation. Elle remplacera les normes actuelles et évaluera les emplois selon les valeurs qui ont cours dans les milieux de travail contemporains. Au cours de l'année passée, nous avons concentré nos efforts sur la rédaction et l'évaluation de descriptions de travail ainsi que sur le développement d'un module d'instruction complet pour les employés et les cadres.



Fonction de contrôle moderne. En tant que l'un des douze ministères pilotes, la Défense est en train de développer un plan d'action pour une fonction de contrôle moderne qui fera évoluer le Ministère vers un programme de gestion moderne.

Le Ministère a procédé à une vérification des capacités de base et a pu identifier treize domaines prioritaires à améliorer : communications; simplification du processus de planification; clarification des rôles et des responsabilités; élaboration d'outils appropriés de mesure du rendement; entraînement aux pratiques de gestion moderne; intégration et coordination des systèmes d'information au niveau institutionnel; mise en oeuvre d'une initiative de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise; revue des capacités de soutien fonctionnel; et introduction de mécanismes de contrôle plus intelligents. Pour de plus amples renseignements, voir page 28.

Diversification des modes de prestation des services. Le Ministère a adopté la diversification des modes de prestation des services (DMPS) comme un élément de valeur dans les efforts qu'il déploie pour repenser sa façon de fonctionner dans un climat de contrainte financière. Cela permet au Ministère de concentrer ses maigres ressources sur ses activités de base -- les opérations militaires -- et de laisser les activités de soutien à des fournisseurs de services internes ou externes.

À ce jour, le Ministère a mené à terme 20 initiatives de DMPS totalisant une valeur de 202 millions \$ d'activités autres que ses activités de base. L'on estime que ces activités ont entraîné des économies annuelles répétitives de l'ordre de 62 millions \$.

Les impératifs de l'avenir

En plus d'être aux prises avec des contraintes financières et une cadence d'opérations élevée, les Forces canadiennes doivent répondre à un certain nombre d'impératifs militaires majeurs.

Ces dernières années, la Défense a fait de grandes enjambées, en rehaussant l'efficacité de ses capacités militaires de base. Elle a amélioré la qualité de vie des membres des Forces canadiennes et de leur famille, relevé les normes d'éducation et d'instruction d'un bout à l'autre de l'institution, renforcé le leadership à tous les niveaux, et fait l'acquisition d'équipement haut de gamme comme les véhicules de reconnaissance *Coyote* et les sous-marins de classe *Victoria*.

Pourtant, si elle doit demeurer pertinente et efficace, à l'avenir, la Défense doit s'adapter aux changements qui modifient son environnement.

Les Forces canadiennes ont dû maintenir des engagements outremer importants et simultanés sur de multiples théâtres d'opérations à travers le monde. Même si des progrès ont été accomplis dans la réduction du nombre total de militaires actuellement déployés à l'étranger, la cadence élevée d'opérations des années 90 est censée se maintenir dans l'avenir prévisible.

En plus de provoquer de la tension chez nos soldats, les déploiements internationaux fréquents ont imposé des contraintes à nos équipements. Il est un fait que des portions importantes de nos stocks d'équipements vieillissent rapidement.

Un autre facteur significatif est le changement de nature des opérations militaires. Elles deviennent plus complexes, plus exigeantes et plus dangereuses. Comme nous l'avons constaté au Kosovo, de nouvelles technologies ont un impact dramatique sur les armements, sur l'équipement et sur la manière de conduire les opérations militaires. Qui plus est, lorsqu'elles servent à l'étranger, les Forces canadiennes se retrouvent de plus en plus au centre de grands réseaux d'intervenants impliqués dans la conduite d'opérations de paix, appuyant la loi et l'ordre, fournissant des secours d'urgence et de l'aide humanitaire.

Les Forces canadiennes ont aussi dû s'ajuster aux réalités changeantes à domicile. La démographie se modifie au Canada et la concurrence pour la main-d'oeuvre qualifiée

affecte de façon significative l'aptitude de la Défense à recruter et à retenir cette main-d'oeuvre.

En plus, le maintien de notre infrastructure actuelle ajoute à la pression qui s'exerce sur nos ressources. Malgré des réductions importantes de ses infrastructures et des fermetures de bases lors des restructurations des années 90, la Défense continue d'occuper plus de 45 % de la surface au sol totale occupée par le gouvernement fédéral. Plus de 44 % des avoirs immobiliers actuels de la Défense ont plus de 40 ans. Pourtant, comme dans le cas du programme d'immobilisations, la Défense n'a pas pu affecter suffisamment de fonds au maintien à long terme adéquat de cette infrastructure.

Une stratégie pour l'avenir. En s'adaptant au changement, la Défense se doit de maximiser le rendement des investissements que le Canada fait dans sa défense. Cela implique de gérer ses ressources avec prudence, dans une perspective de long terme pour l'avenir.

Il est vital que la Défense maintienne un équilibre dans ses investissements. Il doit y avoir équilibre entre les exigences opérationnelles d'aujourd'hui et le besoin du Canada de maintenir et de moderniser ses capacités de défense pour demain. Il est aussi important de maintenir un équilibre approprié entre nos investissements en personnel, en équipement et dans les opérations. Le plus moderne des équipements reste inefficace à moins d'avoir les bonnes munitions ainsi que le personnel bien entraîné pour l'utiliser.

Pour aider à atteindre cet équilibre et guider la planification à long terme de la défense, le Ministère a élaboré « *Modeler l'avenir de la défense du Canada : Stratégie 2020* ». *Stratégie 2020* est un schéma général sur la meilleure façon d'honorer les engagements actuels du Canada en matière de défense, tout en s'adaptant aux nouveaux problèmes de défense qui surgissent. En se fondant sur la politique de défense du gouvernement, *Stratégie 2020* propose des objectifs stratégiques généraux que le Canada doit impérativement atteindre s'il veut continuer de jouer un rôle actif dans la promotion de la paix, de la stabilité et de la sécurité humaine internationales.

Stratégie 2020 met l'accent sur des principes comme interopérabilité, capacité de déploiement global, modernisation et investissement dans nos ressources humaines. Ces objectifs sont interconnectés et doivent être atteints pour assurer la pertinence à long terme des Forces canadiennes.

Opérations durables. Tandis qu'elle prépare l'avenir, la Défense doit maintenir ses engagements actuels au Canada et à l'étranger. Alors que le gouvernement a réduit les engagements outremer du Canada, la cadence actuelle d'opérations des Forces canadiennes demeure élevée.

De 1948 à 1989, les Forces canadiennes ont été impliquées dans 25 opérations internationales. Depuis 1990, elles ont été déployées dans 65 missions autour du monde, dont 32 au cours des deux dernières années seulement. Il est probable que les Forces canadiennes seront encore plus sollicitées au cours de la prochaine décennie.

Afin d'alléger la pression causée par la cadence actuelle des opérations, la Défense a pris des mesures pour améliorer l'efficacité et la soutenabilité globales des Forces

canadiennes. Ainsi, la Défense a imparti certains éléments de la capacité d'appui tactique des Forces canadiennes.

Réserves. La Défense a aussi pris des mesures pour améliorer ses forces de réserve. Ces dernières sont une composante vitale de la capacité militaire du Canada et elles ont un rôle important à jouer dans l'allègement des pressions opérationnelles actuelles.

Des efforts sont actuellement déployés pour revitaliser et restructurer la Force de réserve du Canada. À la demande du Ministre de la Défense nationale, un comité a été créé pour rendre compte des problèmes de restructuration et de leadership de la Réserve. Le rapport final du comité soulève un certain nombre de questions et il fournira une orientation générale pour la restructuration de la Réserve de la Force terrestre. Une Force de réserve capable est vitale pour la viabilité financière, la soutenabilité et l'efficacité à long terme des Forces canadiennes.

Renforcement de la capacité opérationnelle. En plus de maintenir les opérations courantes, la Défense doit aussi s'assurer que les Forces canadiennes possèdent les capacités de base dont elles ont besoin pour l'avenir. Dans ce nouvel environnement de sécurité, il est clair que certaines capacités de défense prennent de l'importance -- telles que réaction rapide, capacité de déploiement globale et interopérabilité -- tandis que d'autres perdent de l'importance.

Comme il l'a démontré au Kosovo, le Canada continue d'être bien servi par des forces bien entraînées et polyvalentes. Il est clair que seules des forces aptes au combat possèdent la flexibilité requise pour intervenir efficacement dans n'importe quelle situation de conflit, que ce soit pour faire respecter des sanctions internationales et décourager l'agression, ou participer à des opérations d'aide humanitaire et de secours en cas de catastrophe.

Compte tenu de la durée et du degré d'intensité du conflit ainsi que de la coopération requise au Kosovo, les planificateurs de la Défense ont pu tirer un certain nombre de leçons importantes de cette opération. Par exemple, nos expériences au Kosovo et dans d'autres opérations nous ont démontré que les Forces canadiennes :

- ont besoin de moyens stratégiques de transport, par air et par mer, pour améliorer leur mobilité et leur capacité d'intervenir rapidement et efficacement n'importe où dans le monde;
- ont besoin de moyens stratégiques de ravitaillement en vol pour pouvoir contribuer efficacement à la paix, la stabilité et la sécurité humaine internationales;
- ont grandement bénéficié de leur entraînement approfondi avec les forces alliées du Canada; et
- doivent moderniser et mettre à niveau leurs équipements pour demeurer interopérables avec leurs alliés de l'OTAN ou dans des opérations multinationales de l'ONU.

Interopérabilité

Si le Canada veut que sa contribution à la paix, la stabilité et la sécurité humaine internationales demeure valable, les Forces canadiennes doivent être interopérables avec les forces alliées du Canada dans des contextes de coalition comme au Kosovo et au Timor oriental.

L'interopérabilité signifie plus que des équipements identiques ou compatibles; elle inclut une bonne compréhension et une bonne connaissance de nos politiques, doctrines et équipements respectifs. C'est un processus continu qui repose sur l'entraînement, l'éducation et la flexibilité du personnel des Forces canadiennes. Au Kosovo, au Timor oriental et avec la Force navale permanente de l'Atlantique, les Forces canadiennes ont démontré leur aptitude à interopérer avec les forces alliées du Canada.

Il est particulièrement important que les Forces canadiennes demeurent interopérables avec les Forces américaines. Non seulement les deux forces coopèrent étroitement dans la défense de l'Amérique du Nord, mais, en tant que partenaires dans l'OTAN, elles participent ensemble à une gamme étendue d'opérations à travers le monde. Le Comité permanent mixte sur la défense et le Comité canado-américain sur la coopération militaire sont tous deux des juridictions qui assurent l'interopérabilité des deux forces militaires.

L'initiative en matière de capacités de défense nous aidera à moderniser nos forces conjointement avec nos alliés de l'OTAN. Au cours de l'année dernière, la Défense a joué un rôle important d'appui à cette initiative dont le but est d'améliorer l'interopérabilité avec les alliés de l'OTAN et, lorsque cela s'applique, avec les autres forces de paix. Cette initiative appuie l'Identité européenne de sécurité et de défense de l'OTAN et représente une étape importante dans le renforcement du rôle de l'Europe au sein de l'OTAN.

Relations canado-américaines. Le Canada et les États-Unis partagent ce qui est probablement, dans le monde, la relation de défense la plus approfondie et mutuellement bénéfique. Comme l'accord NORAD a été renouvelé, l'année dernière, d'autres questions en matière de défense devront être abordées dans les mois et années à venir.

Une de ces questions est le programme national de défense anti-missiles (NMD) des États-Unis. Ce programme vise à défendre les États-Unis contre un nombre limité de missiles balistiques qui seraient pointés sur leur territoire. Le gouvernement du Canada n'a pris aucune décision quant à sa participation ou non participation à ce programme et il n'en prendra pas tant que les États-Unis n'auront pas eux-mêmes décidé de déployer un tel système. En attendant, les représentants canadiens ont des consultations avec les États-Unis et leurs autres alliés sur un certain nombre de questions comme : quel serait le coût potentiel du système; le système NMD serait-il placé sous le commandement de NORAD ou sous un autre commandement similaire; quel impact aurait le système NMD sur les traités et les accords de limitation et de contrôle des armements.

Il s'est instauré un dialogue non officiel avec les autorités américaines pour permettre au Canada de mieux comprendre le système NMD et ses implications possibles; ce dialogue pourrait éventuellement devenir un forum de consultation permanente.

Révolution dans les affaires militaires. La révolution dans les affaires militaires (RAM) représente le défi à long terme le plus important dans le positionnement de la Défense pour l'avenir. Il ne fait aucun doute que la RAM aura un impact sur les hommes et les femmes des Forces canadiennes, leurs opérations et autres activités ainsi que sur les capacités militaires requises pour l'avenir.

L'évaluation de la meilleure façon d'incorporer la RAM et d'en tirer le maximum d'avantages est devenue un important problème de développement pour les Forces canadiennes. À ce stade précoce de la RAM, il est primordial que la Défense encourage la libre circulation des idées et prépare son personnel pour les défis à venir. Le Groupe de travail sur la planification d'une capacité stratégique est globalement responsable de coordonner toutes les activités conjointes reliées à la RAM et il continue de stimuler le débat sur ce sujet. Ainsi, un symposium de trois jours a été organisé sur le développement et l'expérimentation de concept (modélisation et simulation), aspects importants de la RAM.

Conclusion

En allant de l'avant, la Défense doit à la fois poursuivre les opérations d'aujourd'hui et investir pour donner au Canada les capacités de défense dont il aura besoin demain.

Que ce soit pour instaurer la paix au Kosovo, pour fournir une aide humanitaire à la Turquie après le tremblement de terre, ou pour se préparer en vue d'aider les collectivités qui en ferait la demande à passer à l'An 2000, les hommes et les femmes du Ministère et des Forces canadiennes ont continué de faire la différence aussi bien à domicile qu'à l'étranger.

Dans le même temps, la Défense a renforcé l'efficacité de ses capacités militaires de base. Elle a amélioré la qualité de vie du personnel des Forces canadiennes, renforcé le leadership à tous les niveaux, relevé les normes d'éducation et d'instruction et consolidé le programme de biens d'investissement. Il ne fait pas de doute que grâce à ces initiatives et à deux années consécutives d'augmentation des allocations budgétaires, la Défense peut maintenant bâtir pour l'avenir, sur une base plus solide.

Cependant, le monde continue de changer; le Ministère et les Forces canadiennes doivent s'adapter à ces changements.

Tout en s'adaptant au changement, la Défense a l'obligation de maximiser le rendement des investissements que le Canada fait dans sa défense. Cela implique de gérer ses ressources avec prudence et d'assurer un meilleur équilibre des investissements entre les opérations actuelles et les besoins futurs. Cela implique aussi de maintenir un équilibre approprié de nos investissements entre les ressources humaines, les équipements et les opérations.

Pour guider la planification à long terme, la Défense a développé *Stratégie 2020* qui définit des objectifs généraux que le Canada doit impérativement atteindre pour continuer de jouer un rôle actif dans la promotion de la paix, de la stabilité et de la sécurité humaine internationales. *Stratégie 2020* met l'accent sur le besoin, pour les Forces canadiennes, d'être interopérables avec les forces des principaux alliés du Canada; de pouvoir se déployer rapidement et efficacement n'importe où, pour appuyer des opérations humanitaires et de maintien de la paix; et d'être aptes à opérer efficacement dans n'importe quelle situation de conflit.

En fin de compte, la Défense a une stratégie et va de l'avant pour mieux positionner les Forces canadiennes face aux défis de l'avenir.

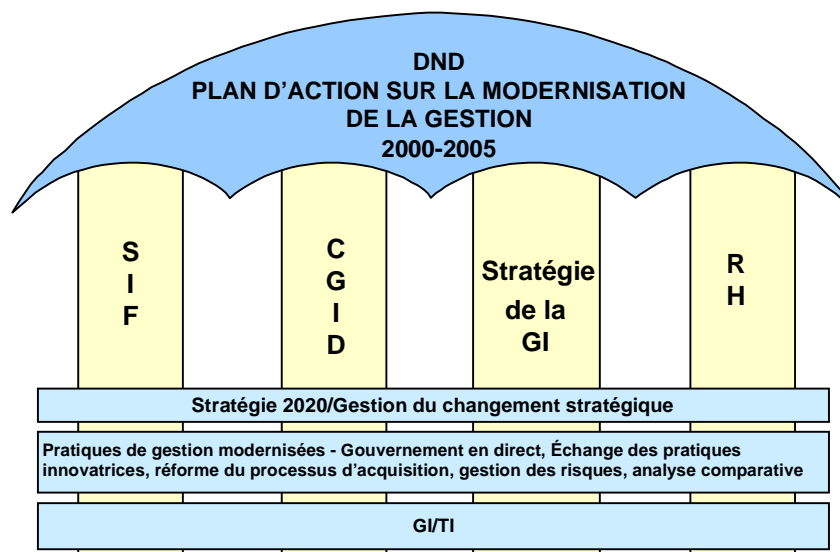
PARTIE III -- COMPTE RENDU CONSOLIDÉ

Moderniser la fonction de contrôle

En tant que l'un des douze ministères pilotes, six à l'origine, la Défense est en train de développer un plan d'action pour une fonction de contrôle moderne qui fera évoluer le Ministère vers un programme de gestion moderne.

Le MDN a procédé à une vérification des capacités de base et a pu identifier treize domaines prioritaires à améliorer : communications; simplification du processus de planification; clarification des rôles et des responsabilités; élaboration d'outils appropriés de mesure du rendement; entraînement aux pratiques de gestion moderne; intégration et coordination des systèmes d'information au niveau institutionnel; mise en oeuvre d'une initiative de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise; revue des capacités de soutien fonctionnel; et introduction de mécanismes de contrôle plus intelligents.

À la lumière des charges de travail élevées identifiées dans le sondage de la Fonction publique et dans le sondage D2000 du MDN, le Ministère a décidé de bâtir sur les principales initiatives de gestion déjà en oeuvre, plutôt que de lancer de nouveaux projets. Les quatre piliers du plan d'action en matière de gestion moderne, sont la stratégie d'information financière, le cadre de la gestion d'une défense intégrée, la stratégie de gestion de l'information et les initiatives dans le domaine des ressources humaines. Nous commencerons par nous pencher sur les sept premiers domaines d'occasions énumérés ci-dessus et par mettre l'accent sur les mécanismes de contrôles plus intelligents. L'engagement a été pris de diriger l'intégration des quatre piliers de la gestion moderne par le biais d'une structure d'autorité menée par le SM.



Pratiques relatives à l'approvisionnement et à la passation de contrats

Exerçant ses propres pouvoirs, de même que ceux qui lui ont été conférés par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, la Défense nationale ratifie des contrats directs pour obtenir les biens et les services nécessaires au soutien des activités du ministère et des Forces canadiennes.

Pour renforcer son cadre de gestion des contrats, le ministère a pris un certain nombre de mesures positives, notamment :

- la publication d'une orientation de politiques claire pour guider la passation de contrats dans l'ensemble, de même qu'une orientation particulière touchant la passation de contrats de services, l'approvisionnement interne et l'utilisation des cartes d'achat;
- la création d'un comité consultatif principal qui sera chargé de surveiller la passation de contrats;
- travail en partenariat avec le Secrétariat du Conseil du Trésor et d'autres ministères en vue d'améliorer les processus de passation de contrats; et
- poursuite du programme de formation du personnel dans le domaine de l'approvisionnement et de la passation de contrats.

SOUTIEN DES OPÉRATIONS D'URGENCE PAR LES ENTREPRENEURS

Deux projets ont été mis de l'avant pour assurer un meilleur soutien des opérations d'urgence par les entrepreneurs. Le premier était le programme de Soutien contractuel d'appoint en logistique, un projet de 10 M \$ visant à assurer un soutien d'appoint aux unités des Forces canadiennes déployées dans le cadre de l'opération ABACUS. Le deuxième est le Programme de gestion par l'entreprise privée de la Bosnie, un programme de deux ans (troisième année éventuelle) de 83 millions de dollars visant à remplacer certains militaires de l'élément de soutien national du Groupe de travail sur la Bosnie-Herzégovine des Forces canadiennes par du personnel à contrat. Ces projets sont les précurseurs du Programme de soutien contractuel canadien, qui est mis en place en vue d'intégrer le soutien contractuel canadien au soutien qu'offrent les Forces canadiennes aux opérations d'urgence.

Gestion du matériel

CONFORMITÉ À L'AN 2000

L'objectif principal en matière de gestion du matériel au cours de l'exercice financier 1999-2000 consistait à surmonter les défis liés à la conformité à l'an 2000.

Du même coup, le Groupe du matériel a soutenu les opérations des Forces canadiennes à l'étranger, de même que l'opération ABACUS qui consistait à fournir de l'aide aux civils en cas d'ennuis causés par le passage à l'an 2000. L'établissement de plans en vue d'offrir cette aide à d'autres ministères fédéraux, gouvernements provinciaux et organisations non gouvernementales a été mené à bien, y compris la reconception du Système de gestion des opérations logistiques et l'établissement d'une organisation d'augmentation du soutien logistique par des civils. Qui plus est, la Défense nationale s'est préparée à répondre aux besoins en matériel en vue de soutenir les opérations des Forces canadiennes à l'étranger au cours de la période critique de 90 jours entre le 1^e décembre 1999 et le 1^e mars 2000.

Le Programme de conformité à l'an 2000 et le Programme de capacité opérationnelle ont permis de recenser les biens dotés de composants informatiques critiques et non critiques à la mission, d'établir des bases de données décrivant les caractéristiques de ces systèmes et de faire le suivi de l'état d'avancement des évaluations de chacun des systèmes. Les bases de données sont le Réseau de recensement des systèmes et des projets (SPIN) réservé aux biens relevant du sous-ministre adjoint (Matériel) et le IW2000 pour les biens de la Défense. À la fin du programme de l'An 2000, la base SPIN contenait près de 3000 entrées. Le programme de l'An 2000 a également permis de renouveler, de mettre à jour et, le cas échéant, d'établir un Plan de poursuite des activités (PPA) pour chacun des systèmes principaux. Les PPA ont établi les risques fonctionnels et stratégiques, les niveaux de service acceptables minimaux, des stratégies de réduction des risques et des plans d'urgence, ce qui a aidé à maintenir l'efficacité opérationnelle.

STRATÉGIE D'INFORMATION FINANCIÈRE

Bien que la Défense dispose d'un certain nombre de systèmes de gestion d'équipement et de matériel touchant les domaines critiques à la mission, le soutien du cycle de vie, les coûts, l'entretien et d'autres questions liées au matériel, ceux-ci sont des systèmes autonomes dispersés. Il ne serait pas pratique de mettre en œuvre la Stratégie d'information financière (SIF) si l'on utilise ces divers systèmes. À l'approche de la mise en œuvre de la SIF, la Défense nationale est en passe d'acheter deux nouveaux systèmes de gestion intégrée des biens : le Système d'information – Soutien et acquisition du matériel (SISAM) et la Modernisation du système d'approvisionnement des Forces canadiennes (CFSSU). Ces deux systèmes sont, à l'heure actuelle, à l'étape de l'implémentation et ils ont été soumis au processus d'évaluation des risques par le Conseil du Trésor pour les projets d'immobilisations.

Grâce à l'implémentation du SISAM, la Défense a réalisé des progrès importants dans l'amélioration du processus de gestion du matériel, conformément à la SIF. Le SISAM permettra de recenser tous les biens d'équipement, y compris les coûts globaux cumulatifs tout au long du cycle de vie, de l'achat à la disposition. Par exemple, tous les

coûts associés à l'achat d'équipement seront immobilisés et amortis sur toute la durée de vie utile de l'équipement. Les améliorations aux biens d'équipement qui sont mises en œuvre par la suite seront également immobilisées et amorties. Cette comptabilisation se fera sans interruptions et de façon transparente, ce qui assurera une précision accrue de l'information sans imposer d'exigences en matière de rapports coûteuses. Finalement, en travaillant de concert avec le système de Modernisation du système d'approvisionnement des Forces canadiennes, le SISAM permettra de recenser les biens et les stocks nécessaires au soutien des exigences en matière de rapports sur le matériel, conformément aux principes de la SIF.

Stratégie de développement durable

L'exercice financier 1999-2000 est la deuxième des trois années visées par la Stratégie de développement durable (SDD) actuelle. L'intégration des considérations environnementales dans le cadre de gestion ministérielle se poursuit, et la marine, l'armée et les forces aériennes disposent déjà de systèmes de gestion environnementale.

La Défense a réalisé des progrès importants vis-à-vis de ses engagements en matière de développement durable, tels qu'ils sont décrits dans le document intitulé *Des activités de défense respectueuses de l'environnement, Une stratégie de développement durable pour la Défense nationale, décembre 1997* (www.dnd.ca/admie/dge/sds/sds1_f.htm). Le ministère maintient son engagement à l'égard des questions environnementales importantes. À cette fin, 22 objectifs mesurables doivent être atteints. Les voici :

<p>A.1.1 Des plans de gestion des sites d'entraînement visant la protection des espèces rares et menacées, des marais et des habitats fragiles seront mis en œuvre sur des sites désignés d'ici l'an 2000. À la fin de l'exercice financier 1999-2000, tous les sites désignés avaient mis ces plans en œuvre. Cet objectif a été réalisé.</p>
<p>A.2.1 Des plans de gestion des ressources naturelles visant la protection des espèces rares et menacées, les marais et les habitats fragiles seront mis en œuvre sur des sites désignés d'ici l'an 2001. À la fin de l'exercice financier 1999-2000, tous les sites désignés avaient mis ces plans en œuvre. Cet objectif a été réalisé.</p>
<p>A.2.2 L'utilisation de pesticides sera réduite de 50 % par rapport aux niveaux de 1993 d'ici l'an 2003. Soixante-seize pour cent des sites du MDN ont indiqué avoir utilisé 6 178 kg (ingrédient actif) de pesticides au cours de l'exercice financier 1999-2000. Le progrès dans ce dossier ne peut pas être évalué, car il était impossible d'établir une ligne de base pour l'année 1993. Cet objectif sera ajouté à un nouvel objectif intégré de gestion des animaux nuisibles dans la SDD de 2001.</p>
<p>A.3.1 Un outil de planification du bruit sera conçu pour les terrains d'aviation, les pistes d'atterrissage des hélicoptères et des champs de tir d'armes légères et d'artillerie d'ici l'an 1999. Cet objectif n'a toujours pas été réalisé. Le ministère évalue actuellement les besoins en modèles de planification du bruit supplémentaires.</p>
<p>B.1.1 La consommation des eaux traitées des infrastructures sera réduite de 20 % par rapport au niveau de 1989-90 d'ici l'an 2001. Au cours de l'exercice financier 1999-2000, 24,7 milliards de litres d'eau ont été consommés, soit une réduction de 65 % par rapport au niveau de 1989-1990 qui s'établissait à 60 milliards de litres. Cet objectif a été dépassé.</p>
<p>B.2.1 Les déchets solides expédiés dans des sites d'enfouissement seront réduits de 10 % par rapport au niveau de 1997 d'ici l'an 2000. Cinquante-cinq pour cent des sites du MDN ont indiqué que 30 431 tonnes de déchets solides ont été envoyés dans des sites d'enfouissement au cours de l'exercice financier 1999-2000, ce qui représente, pour ces sites, une réduction de 15 % par rapport à l'exercice 1997-1998 qui s'établissait à 35 761 tonnes.</p>
<p>B.2.2 Les projets de construction et de démolition de surfaces de plus de 2000 m² comprendront un plan pour minimiser les déchets. Au cours de l'exercice financier 1999-2000, 48 % (25 de 52) des projets de construction et de démolition de cette envergure comprenaient de plans de réduction des déchets.</p>
<p>B.3.1 Les déchets liquides et solides des navires seront gérés pour être conformes aux normes applicables d'ici l'an 2001. À la fin de l'exercice financier 1999-2000, tous les</p>

navires étaient compatibles avec les normes applicables grâce à un agencement de nouveaux systèmes de traitement des eaux usées et (ou) de nouvelles procédures opérationnelles. Cet objectif a été réalisé.			
B.3.2 Les rejets des usines de traitement et des égouts pluviaux seront conformes aux normes applicables d'ici l'an 2000. Au cours de l'exercice financier 1999-2000, les usines de traitement répondaient aux normes applicables à plus de 87 % du temps. Cinquante-trois pour cent des égouts pluviaux étaient conformes aux normes applicables. On évalue à l'heure actuelle la conformité des autres égouts pluviaux.			
C.1.1 Le nombre de matières hautement dangereuses utilisées sera réduit de 5 % par année. À l'heure actuelle, 55 des 106 produits hautement dangereux reconnus (52 %) ont été retirés du système d'approvisionnement du ministère. Cet objectif a été dépassé.			
C.1.2 Les biphényles polychlorés (BPC) , en élimination progressive, seront détruits au fur et à mesure. Au cours de l'exercice financier 1999-2000, 47 tonnes de BPC solides et 4 261 litres de BPC liquides ont été retirés du service. Qui plus est, avec la réouverture de l'installation de destruction du Canada, le MDN a pu expédier 88 tonnes de BPC solide et 10 940 litres de BPC liquide (en entrepôt) pour les faire détruire. Cet objectif a été réalisé.			
C.1.3 Une tendance à la baisse de la quantité de déchets dangereux envoyés pour élimination sera démontrée. Au cours de l'exercice financier 1999-2000, 148 804 tonnes de déchets solides dangereux et 3,5 millions de litres de déchets dangereux liquides ont été envoyés pour élimination, une augmentation par rapport à l'année précédente.			
C.1.4 Les réservoirs de carburant seront rendus conformes aux lignes directrices et aux échéances fédérales. À la fin de l'exercice financier 1999, les dossiers du Ministère indiquent le nombre de réservoirs du MDN qui sont conformes aux lignes directrices fédérales :			
Type de réservoir	Réservoirs inscrits	Réservoirs conformes aux lignes directrices fédérales	Réservoirs non conformes aux lignes directrices fédérales
Sur le sol	1 192	931	261
Sous-terrain	211	161	50
C.2.1 Les sites contaminés seront identifiés et nettoyés ou gérés selon le risque, d'ici l'an 2001. Des 912 sites contaminés, 107 (12 %) ont été nettoyés et 379 (42 %) sont gérés selon le risque. Les autres sites sont en cours de nettoyage ou d'étude.			
C.3.1 Une tendance à la baisse du nombre et du volume de déversements à signaler sera démontrée. Au cours de l'exercice financier 1999-2000, 418 déversements ont laissés échapper 274 597 litres de matériel, une baisse de volume par rapport à l'année précédente.			
D.1.1 Les produits ou l'équipement contenant des SACO seront éliminés progressivement selon des considérations économiques, environnementales et opérationnelles. Au cours de l'exercice financier 1999-2000, 70 % des sites ont indiqué que 44 tonnes de SACO sont toujours en service.			
D.1.2. Une tendance à la baisse du potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone des émissions de SACO à signaler sera démontrée. Cent soixante-dix incidents ont provoqué la fuite de 4,1 tonnes d'agents au potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone. Cela représente une baisse de 26 % des substances causant l'appauvrissement de l'ozone par rapport à l'année précédente, ce qui indique une tendance générale à la baisse.			
D.1.3 L' utilisation du halon sera limitée à des exigences militaires essentielles (bateaux, avions et véhicules de combat blindés). Au cours de l'exercice financier 1999-2000, 6 116 kg de halon ont été retirés de l'infrastructure, et 205 kg sont toujours utilisés.			

D.2.1 Entretien des véhicules répondant aux spécifications de consommation de carburant des fabricants. Au cours de l'exercice financier 1999-2000, 7 392 véhicules du parc commercial ont parcouru 79,3 millions de kilomètres et consommé près de 14,4 millions de litres de carburant.
D.2.2 La consommation d'énergie des infrastructures sera réduite de 15 % par rapport au niveau de 1989-1990 d'ici l'an 2001. Au cours de l'exercice financier de 1999-2000, 12 millions de gigajoules (GJ) d'énergie ont été consommés, une réduction de 25 % par rapport à l'exercice financier 1989-1990 qui s'établissait à 16,3 millions de GJ. Cet objectif a été dépassé.
E.1.1 La protection et le respect des sites, des artefacts et des monuments culturels et patrimoniaux seront intégrés aux plans de gestion des sites d'entraînement sélectionnés d'ici 1999. À la fin de l'exercice financier 1999-2000, tous les sites d'entraînement sélectionnés avaient été compris dans cette orientation. Cet objectif a été réalisé.
E.2.1 Les édifices patrimoniaux seront préservés. Le processus d'évaluation initial visant à assigner une valeur d'index à l'état des installations pour chacun des édifices patrimoniaux se poursuit. On ne saura pas si les progrès prévus ont été réalisés avant la deuxième étape d'évaluation.

Réservoirs

Comme l'exige la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*, partie IV, Règlement sur l'enregistrement des systèmes de stockage des produits pétroliers et de produits apparentés sur le territoire domaniale, le présent rapport fournit l'information recensée à l'annexe II du règlement ci-dessus, en date du 31 décembre 1999.

1. Des 1192 réservoirs de stockage hors sol inscrits à la Défense :
 - 931 sont conformes aux Directives techniques fédérales sur les réservoirs de stockage hors sol, 261 ne le sont pas.
 - 75 devraient être mis à jour en 2000, conformément à l'Annexe I des Directives techniques fédérales sur les réservoirs de stockage hors sol.
2. Des 851 réservoirs de stockage souterrains inscrits à la Défense (211 de ceux-ci appartiennent au MDN et 640 n'appartiennent pas au MDN, mais sont installés à la BFC Suffield) :
 - 161 des réservoirs appartenant au MDN sont conformes aux Directives techniques fédérales sur les réservoirs de stockage souterrains.
 - 50 des réservoirs appartenant au MDN ne sont pas conformes aux Directives techniques fédérales sur les réservoirs de stockage souterrains.
 - _Aucun des réservoirs appartenant au MDN ne devrait être mis à niveau en 2000, conformément à l'annexe II des Directives techniques fédérales sur les réservoirs de stockage souterrains

PARTIE IV — RENDEMENT FINANCIER

Sommaire des crédits votés

Besoins financiers par autorisation (en millions de \$)				
Approuvé		1999-2000 <u>Estimations principales</u>	1999-2000 <u>Autorisations totales</u> ¹	1999-2000 <u>Réel</u>
	Programme des services de la Défense			
1	Dépenses de fonctionnement	6 995,4	8 036,9	7 891,1
5	Dépenses en capital	2 026,6	2 375,7	2 272,4
10	Subventions et contributions	553,7	545,7	375,2
(S)	Ministre de la Défense nationale – salaire et allocation d'automobile	0,0	0,1	0,1
(S)	Pensions et rentes versés aux civils	0,1	0,1	0,1
(S)	Pensions de service militaire	564,5	760,0	760,0
(S)	Contributions au régime d'avantages- sociaux de l'employé	164,2	189,4	189,4
(S)	Dépense des recettes réalisées lors de l'élimination des biens de l'État		32,9	32,9
(S)	Montants adjugés par la cour fédérale		0,4	0,4
(S)	Frais des agences de recouvrement		0,0	0,0
	Total - ministère	10 304,5	11 941,3	11 521,7

1. estimations principales, estimations supplémentaires, recettes tirées de la vente de biens excédentaires et d'autres transferts.

Dépenses ministérielles prévues par rapport aux dépenses réelles (millions de \$)

Gamme de services	Réel 1996-97 ¹	Réel 1997-98 ¹	Réel 1998-99 ¹	Total prévu 1999-00	Autorisations totales 1999-00	Réel 1999-00 ¹
Forces maritimes	2 071,3	1 978,8	2 099,5	1 854,8	2 081,6	2 035,9
Forces terrestres	2 994,9	2 889,9	2 994,6	2 969,7	3 553,1	3 435,9
Forces aériennes	2 530,5	2 433,9	2 613,0	2 590,2	2 647,3	2 648,2
Opérations interarmées et protection civile	285,2	488,6	762,0	746,5	1 147,6	976,3
Communications et gestion de l'information	367,0	334,1	239,6	402,4	374,5	354,7
Soutien de la fonction du personnel	881,0	862,1	483,1	836,0	828,4	814,9
Soutien du matériel	864,1	736,4	658,0	694,4	782,6	743,2
Haute direction du ministère/Forces	579,0 ²	463,4	406,6	487,1	526,2	512,6
Total	10 573,0	10 187,2	10 256,5	10 581,1	11 941,3	11 521,7

1. Comprend les dépenses de recettes découlant de la vente de biens excédentaires.
2. Les paiements de transfert associés à Protection civile Canada sont compris dans les chiffres de la section Haute direction du ministère/Forces pour l'exercice 1996-97, conformément à la présentation contenue dans les documents d'estimation et les comptes publics pour cet exercice.
3. Le coût actuel pour 1998-1999, dans le modèle de la Défense, était inexact en ce qui concerne les coûts en personnel; cela était dû à des difficultés rencontrées avec les systèmes d'alimentation de données.

Comparaison entre les dépenses prévues et les dépenses réelles par gamme de services Année fiscale 1999 – 2000 (millions de \$)

Gamme de services		Fonct.	Capital	Autorisés Subventions et contributions	Sous-total : Dépenses votées brutes	Obligatoire Subventions et contributions	Total Dépenses brutes	Moins : revenu Crédités au vote	Total net Dépenses
Forces maritimes	-Autorisations totales	1 560.0	273.7	---	1 833.7	---	1 833.7	21.1	1 812.6
	-Réel	1 669.9	433.5	---	2 103.4	---	2 103.4	21.8	2 081.6
	-Estimations principales	1 644.0	414.5	---	2 058.5	---	2 058.5	22.5	2 036.0
Forces terrestres	-Autorisations totales	2 232.9	791.8	---	3 024.7	---	3 024.7	128.3	2 896.4
	-Réel	2 649.2	1 022.1	---	3 671.3	---	3 671.3	118.2	3 553.1
	-Estimations principales	2 606.2	977.6	---	3 583.8	---	3 583.8	147.9	3 435.9
Forces aériennes	-Autorisations totales	1 979.1	669.1	---	2 648.2	---	2 648.2	120.3	2 527.9
	-Réel	2 320.7	456.6	---	2 777.3	---	2 777.3	130.0	2 647.3
	-Estimations principales	2 376.6	437.2	---	2 813.8	---	2 813.8	165.6	2 648.2
Opérations interarmées et protection civile	-Autorisations totales	277.0	81.9	383.3	742.2	---	742.2	2.9	739.3
	-Réel	673.8	92.6	384.5	1 150.9	---	1 150.9	3.3	1 147.6
	-Estimations principales	672.4	88.5	219.3	980.2	---	980.2	3.9	976.3
Communications et gestion de l'information	-Autorisations totales	310.8	83.9	---	394.7	---	394.7	2.6	392.1
	-Réel	269.5	105.8	---	375.3	---	375.3	0.8	374.5
	-Estimations principales	254.6	101.1	---	355.7	---	355.7	1.0	354.7
Soutien de la fonction de personnel	-Autorisations totales	748.5	50.5	0.3	799.3	17.1	816.4	16.2	800.2
	-Réel	715.6	107.1	0.3	823.0	14.9	837.9	9.5	828.4
	-Estimations principales	706.9	102.7	-	809.6	14.9	824.5	9.7	814.8
Soutien du matériel	-Autorisations totales	609.7	66.8	4.7	681.2	---	681.2	3.6	677.6
	-Réel	652.9	128.6	4.7	786.2	---	786.2	3.6	782.6
	-Estimations principales	625.2	122.8	-	748.0	---	748.0	4.8	743.2
Haute direction du ministère/Forces	-Autorisations totales	299.4	8.9	165.4	473.7	---	473.7	15.3	458.4
	-Réel	363.7	29.4	156.3	549.4	---	549.4	23.2	526.2
	-Estimations principales	357.2	28.1	155.9	541.2	---	541.2	28.6	512.6
Totaux	-Autorisations totales	8 017.4	2 026.6	553.7	10 597.7	17.1	10 614.8	310.3	10 304.5
	-Réel	9 315.3	2 375.7	545.8	12 236.8	14.9	12 251.8	310.4	11 941.3
	-Estimations principales	9 243.1	2 272.5	375.2	11 890.8	14.9	11 905.7	384.0	11 521.7

Revenus ministériels/revenus crédités aux revenus généraux du gouvernement
(millions de \$)

	Réel 1995-1996	Réel 1996-1997	Réel 1997-1998	Réel 1998-1999	Total Prévu 1999-2000	Total Autorisations 1999-2000	Réel 1999-2000
Revenus ministériels	367,8	401,7	366,6	363,0	310,3	310,3	384,1
Revenus généraux du gouvernement	99,4	111,0	282,1	100,2	10,0	17,0	102,2
Total	467,2	512,7	648,7	463,2	320,3	327,3	486,3

**Paiements de transfert par gamme de services
(millions de \$)**

Gamme de services	Réel 1996-1997	Réel 1997-1998	Réel 1998-1999	Total prévu 1999-00	Total Autorisations 1999-00	Réel 1999-2000
SUBVENTIONS						
Forces maritimes						
Forces terrestres						
Forces aériennes						
Opérations interarmées et protection civile	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Communications et gestion de l'information						
Soutien de la fonction de personnel	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Soutien du matériel	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
Haute direction du ministère/Forces	10,5	10,8	3,7	3,7	3,7	3,8
Subventions totales	10,6	10,9	4,0	3,9	3,9	3,9
CONTRIBUTIONS						
Forces maritimes						
Forces terrestres						
Forces aériennes						
Opérations interarmées et protection civile	0,0	149,2	365,9	383,2	384,4	219,3
Communications et gestion de l'information						
Soutien de la fonction de personnel	17,8	16,9	16,0	17,3	15,1	14,8
Soutien du matériel	0,0	0,0	3,6	5,4	4,7	0,0
Haute direction du ministère/Forces	279,7	136,8	129,7	161,0	152,6	152,1
Contributions totales	297,5	303,0	515,2	566,9	556,7	386,2
Paiements de transfert totaux	308,1	313,9	519,2	570,8	560,6	390,1

1. Les paiements de transfert associés à Protection civile Canada sont compris dans les chiffres de la section Orientation stratégique et Services de gestion pour l'exercice 1996-97, conformément à la présentation contenue dans les documents d'estimation et les comptes publics pour cet exercice.

**Dépenses de capital par gamme de services
(millions de \$)**

Gamme de services	Réel	Réel	Réel	Total	Total	Total
	1996-1997	1997-1998	1998-1999	Prévu 1999- 2000	Autorisations 1999-2000	Réel 1999-2000
Forces maritimes	519,9	400,2	361,4	273,7	433,5	414,5
Forces terrestres	882,6	752,7	721,1	791,8	1 022,1	977,6
Forces aériennes	556,2	451,0	384,1	669,0	456,6	437,2
Opérations interarmées et protection civile	22,5	67,3	52,5	81,9	92,6	88,5
Communications et gestion de l'information	63,8	53,7	55,5	84,0	105,8	101,1
Soutien de la fonction du personnel	118,2	92,5	82,9	50,5	107,1	102,7
Soutien du matériel	255,4	159,2	78,2	69,2	128,6	122,8
Haute direction du ministère/Forces	10,7	28,4	23,0	8,9	29,4	28,1
Total	2 429,1	2 005,1	1 758,8	2 029,0	2 375,7	2 272,4

Projets d'immobilisations par gamme de services

DÉSIGNATION DU PROJET	Coût total estimatif actuel	Estimation des dépenses jusqu'au 31 mars 2000	Dépenses prévues 2000-01	Dépenses prévues 2001-02	Dépenses prévues 2002-03	Besoins futurs
Forces maritimes						
<i>Matériel</i>						
SYSTÈME DE SURVEILLANCE PAR RÉSEAUX REMORQUES	113 075	104 905	4 845	3 325		
FRÉGATE CANADIENNE DE PATROUILLE	8 959 276	8 859 476	61 400	14 800	23 600	
PROJET DE RÉVISION ET DE MODERNISATION DE LA CLASSE TRIBAL	1 410 433	1 396 400	11 583	2 450		
SIMULATEUR DE COMBAT NAVAL	33 731	19 669	6 887	7 175		
NAVIRES DE DÉFENSE CÔTIÈRE	683 700	642 500	29 500	11 700		
SYSTÈME DE PILOTAGE AUX INSTRUMENTS	3 738	3 379	359			
SIMULATEUR DE QUART POUR OFFICIERS SUBALTERNES	16 814	14 100	1 914	800		
PROLONGATION DE LA CAPACITÉ DES SOUS-MARINS CANADIENS	811 973	163 772	151 505	147 150	83 794	265 752
SYSTÈME DE DÉFENSE RAPPROCHÉE PHALANX	31 774	30 732	801	241		
DISPOSITIF DE LUTTE CONTE LA POLLUTION POUR LES NAVIRES	37 937	26 783	7 817	3 337		
RADAR À RÉSEAUX ACTIFS EN PHASE	55 241	49 084	3 443	1 432		1 282
CENTRE DU SYSTÈME INTÉGRÉ DE SURVEILLANCE SOUS-MARINE	26 786	26 268	518			
RADOUB DE MIE-VIE DU NAVIRE AUXILIAIRE QUEST	9 332	9 272	60			
MISSILE DE DÉFENSE PONCTUELLE PERFECTIONNÉ	35 215	33 029	565	834	787	
SYSTÈME DE TRAITEMENT DES MESSAGES	7 521	5 308	800	1 413		
DÉTECTEUR ÉLECTRO-OPTIQUE DE POINTE	17 282	12 212	5 070			
SYSTÈME DE SURVEILLANCE ÉLECTRO-OPTIQUE DE BORD	26 883		1 500	3 710	9 338	12 335
COMMANDE À DISTANCE DE STATIONS RADIO NAVALES	41 368	16 232	22 270	2 866		

Ministère de la Défense nationale 1999-2000 Rapport sur les réalisations du Ministère

À DISTANCE (F-ADP)						
COMMUNICATIONS – LIAISON DES DONNÉES 16	20 313	14 716	5 597			
COMMUNICATIONS – LIAISON DES DONNÉES 22	6 823	5 885	883			
				55		
PROJET DE RECHERCHER	25 878	24 078	626		273	347
				554		
CAPACITÉ DE RENSEIGNEMENT TRANSMISSIONS EN RÉSEAU POUR LES NAVIRES DES CLASSES IROQUOIS ET HALIFAX	16 460	6 917	6 676	1 015	215	1 637
SYSTÈME EMBARQUÉ INTÉGRÉ DE NAVIGATION ET D’AFFICHAGE	4 551	4 094	457			
SYSTÈME DE GESTION DES PISTES POUR LA CLASSE IROQUOIS	14 136	8 455	4 489	1 192		
CIBLE SUBSONIQUE	219	48	171			
CONTRE-MESURES ANTITORPILLES REMORQUÉES	16 961		4 628	3 990	3 877	4 466
RÉSEAU LOCAL DE BORD	13 404		3 562	5 513	2 975	1 354
Forces terrestres						
<i>Matériel</i>						
PROLONGATION DE LA VIE DES VÉHICULES BLINDÉS LÉGERS	56 984	5 300	24 419	16 614	10 651	
ACHAT ET MISE À JOUR DES OBUSIERS HOWITZER	48 935	48 435	500		-	-
SYSTÈME TACTIQUE DE COMMANDEMENT, DE CONTRÔLE ET DE COMMUNICATIONS	1 930 549	1 710 542	119 647	99 860	500	-
SYSTÈME DE COMMANDEMENT DE LA FORCE TERRESTRE	178 400	110 222	44 503	12 626	3 196	7 853
VÉHICULE LÉGER DE SOUTIEN À ROUES	268 526	266 232	2 294		-	
LANCE-GRENADES	13 100	8 200	2 700	1 860	111	229
ARMES ANTIBLINDÉS À COURTE PORTÉE	185 959	175 928	9 990	41	-	-
INSTALLATION DE GÉNIE LOGICIEL DE LA FORCE TERRESTRE	5 935	4 877	1 058	-	-	
PERFECTIONNEMENTS DES TACTIQUES TERRESTRES DE GUERRE ÉLECTRONIQUE (F-ADP)	75 900	72 518	3 382	-	-	
VESTES ANTIFRAGMENTATION	15 984	11 172	4 812	-	-	

Ministère de la Défense nationale 1999-2000 Rapport sur le rendement du Ministère

DISPOSITIF DE DÉPOLLUTION DE MUNITIONS EN SURFACE	5 691	4 949	742	-	-	0
VÉHICULE LÉGER POLYVALENT À ROUES	225 842	2 062	2 764	51 984	60 153	108 879
VÉHICULE PORTE-GROUPE ÉLECTROGÈNE	11 174	2 010	4 912	2 999	1 253	
SOUTIEN DE SANTÉ DE RÔLE 3	40 434	500	2 700	13 166	11 696	12 372
SIMULATEURS D'ARMES D'UNITÉ	30 573	26 599	2 467	1 507		
PROJET DE REMPLACEMENT DU LYNX	884 216	835 073	25 000	24 143	-	
TRANSPORTS DE TROUPES BLINDÉS	2 038 587	793 587	301 000	302 000	427 000	215 000
HABILLEMENT DU SOLDAT (PHASE DE DÉFINITION)	5 606	4 618	748	240		
SOUS-VÊTEMENTS THERMIQUES LÉGERS	3 090	2 512	578			
CASQUE DE COMBAT AU BORD LARGE	2 268	-	1 134	1 134		
SOUS-VÊTEMENTS TEMPÉRÉS	2 987	525	2 462			
BOTTES POUR TEMPS HUMIDES	21 588	143	7 049	14 396		
LUNETTES BALISTIQUES	7 003	40	15	6 948		
SYSTÈME D'HABILLEMENT ADAPTÉ PERFECTIONNÉ	62 589	48 655	8 903	2 152		2 879
GANTS POUR TEMPS FROID ET HUMIDE	5 903	4 232	1 671			
WISEUR THERMIQUE	139 000	96 928	32 856	9 216		
SÉCURITÉ DES RADIATIONS IONISANTES	629	5 147	410	300	272	
SYSTÈME DE LA DÉTERMINATION DE LA POSITION ET DE NAVIGATION	69 723	57 165	9 712	2 846		
DÉTECTION AMÉLIORÉE DE MINES TERRESTRES	27 947	19 874	7 569	111	393	
REMPACEMENT DES CAMIONS-BENNES LOURDS	11 879	11 349	530			
PROLONGATION DE LA VIE DES TTB	234 502	62 033	29 068	40 545	50 300	52 556
Forces aériennes						
<i>Matériel</i>						
SYSTÈME DE SOUTIEN DE LA GUERRE ÉLECTRONIQUE ET D'INSTRUCTION	194 580	190 480	4 100			
MODERNISATION DU SYSTÈME DE DÉFENSE AÉRIENNE DE L'AMÉRIQUE DU NORD	1 055 323	1 054 470	853			
CF18 – ARMES AIR-AIR AMÉLIORÉES (COURTE PROTÉE)	18 752	11 199	3 689	2 634	892	338
SYSTEME MILITAIRE AUTOMATISE DE CIRCULATION AERIENNE	147 350	41 263	17 533	32 160	18 306	38 088
MODERNISATION DE L'ÉQUIPEMENT ÉLECTRONIQUE DU	91 268	36 027	33 365	21 876		

Ministère de la Défense nationale 1999-2000 Rapport sur les réalisations du Ministère

CC130						
SYSTÈME DE RADIONAVIGATION PERFECTIONNÉ	84 700	6 271	5 432	13 697	10 884	48 416
SYSTÈME DE COMMANDEMENT ET DE CONTRÔLE DE L'INFORMATION DE LA FORCE AÉRIENNE	3 791	2 630	1 161			
HÉLICOPTÈRES UTILITAIRES DE TRANSPORT TACTIQUE	1 163 100	992 118	50 177	68 605	52 200	
PROJET DES CENTRES DES OPÉRATIONS AÉRIENNES DE RÉGION OU SECTEUR	136 516	79 936	20 984	10 676	4 958	19 962
AVION DE TRANSPORT STRATÉGIQUE	424 479	422 479	2 000			
STATION DE SOUTIEN INTÉGRÉ DU CF18	7 006	4 958	1 648	400		
REPLACEMENT DES AVIONS HERCULES	105 555	91 555	14 000			
INSTRUMENTS DU SYSTÈME DE RESTITUTION DU COMBAT AÉRIEN	15 452	1 206	7 154	7 092		
MISSILES AIR-SURFACE PERFECTIONNÉS	102 437	88 380	6 561	4 000		3 496
MODERNISATION DU 8 ^e ESCADRON DE TRANSMISSIONS ET DE CONTRÔLE (AIR)	46 300	1 400	1 800	6 300	11 200	25 600
HÉLICOPTÈRE CANADIEN DE RECHERCHE ET DE SAUVETAGE	760 254	207 339	258 318	222 321	70 329	1 947
GUERRE ÉLECTRONIQUE - ENTRAÎNEMENT DE LA FORCE AÉRIENNE AUX MENACES DE SURFACE	24 263	16 849	5 402	2 012		
NORMALISATION DE L'HABILLEMENT ADAPTÉ DE LA FORCE AÉRIENNE	10 700	6 627	2 643	1 430		
Opérations interarmées et protection civile						
	<i>Matériel</i>					
SYSTÈME DE COMMANDEMENT, DE CONTRÔLE ET DE RENSEIGNEMENT INTERARMÉES	17 909	12 517	2 096			3 296
Communications et gestion de l'information						
	<i>Matériel</i>					
MISE À JOUR DU SERVEUR DE LA DÉFENSE	7 875	5 000	2 875			
SYSTÈME D'INFORMATION OPÉRATIONNELLE DE LA MARINE (MCOIN)	31 987	22 987	5 000	4 000		
SYSTÈME D'ACCÈS RESTREINT	22 603	22 551	52			

Ministère de la Défense nationale 1999-2000 Rapport sur le rendement du Ministère

SYSTÈME INFORMATIQUE PRINCIPAL DE CALCUL DE LA SOLDE	33 137	31 731	1 406			
SYSTÈME DE RECHERCHE ET DE SAUVETAGE PAR SATELLITE	64 915	63 315	1 600			
SYSTÈME DE TRANSMISSION DE DONNÉES DANS L'EXTRÊME-ARCTIQUE	28 200	19 801	4 612	3 500	154	133
SYSTÈME DE TRAITEMENT DES MESSAGES DE LA DÉFENSE	131 345	22 708	21 602	49 363	37 672	
SYSTÈME D'INFORMATION – SÉCURITÉ ET POLICE MILITAIRE	4 718	186	3 430			1 102
SYSTÈME CLASSIFIÉ DE GESTION ÉLECTRONIQUE DES CLÉS	38 360	12 605	11 515	10 855	200	3 185
CENTRE INTÉRIMAIRE DE SOUTIEN OPÉRATIONNEL DE GUERRE ÉLECTRONIQUE	20 459	19 092	1 367			
PROJET DE GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABILITÉ	23 234	16 081	4 363			2 790
SYSTÈME DE GESTION ÉLECTRONIQUE DES DOCUMENTS ET AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT	3 709	2 124	1 585			
INFORMATIONNEL INTÉGRÉ DU SERVICE DE L'ANNUAIRE	3 215	1 706	1 509			
EXTENSION ET REGROUPEMENT DU RÉSEAU ÉTENDU DE DÉFENSE	7 845	2 789	5 056			
COMMUNICATIONS PAR SATELLITE MILITAIRE PROTÉGÉES	232 565	1 167	22 582	48 487	70 946	89 383
REMPLACEMENT DES AÉRONEFS DE TRANSPORT STRATÉGIQUE	289 313	237 987	36 972	14 354		

Projets de construction par gamme de services

Gamme de services	Numéro de projet	Désignation de projet	Base	Montant à contrat total du projet	Dépenses EF 99 - 00	État *
Forces maritimes						
	--	Construction de l'édifice du NCSM Cabot de la Division de la réserve navale	St John's	9 620 653 \$		C
	ES79906	Construction d'une nouvelle jetée, passage	Esquimalt	5 684 969 \$	5 422 \$	C
	HX70039	Construction de l'édifice C	Halifax	7 220 324 \$	75 067 \$	C
	HX72944	Simulateur d'entraînement pour équipe de salle d'opération, S17 Stadaconna	Halifax	2 572 260 \$	88 300 \$	C
	ES01342	Rénovations pour consolider la Police militaire, édifice 2	Esquimalt	1 202 855 \$	611 728 \$	N
	ES90324	Concevoir/construire un centre communautaire	Esquimalt	2 375 609 \$	2 267 144 \$	N
	ESJ2496	DY 100 – Mise à niveau post-désastre	Esquimalt	1 700 000 \$	1 297 585 \$	N
	HX99527	Changer les systèmes de charge et décharge de batterie actuels selon les besoins	Halifax	1 697 000 \$		N
	ES90005	Poste de travail du Centre d'entraînement des officiers de marine	Esquimalt	3 524 003 \$	2 363 205 \$	U
	ES90060	Concevoir/construire les logements des officiers et mess	Esquimalt	11 604 363 \$	10 239 876 \$	U
	ES90274	Installation d'entraînement des pompiers, Colwood	Esquimalt	13 377 137 \$	11 133 683 \$	U
	HQ90028	Concevoir/construire la nouvelle réserve navale du NCSM Chippawa	Winnipeg	6 056 008 \$	5 064 576 \$	U
	HX90101	Concevoir/construire le gymnase NCSM de l'arsenal de Sa Majesté	Esquimalt	4 376 691 \$	4 013 686 \$	U
	HX90248	Construire un nouveau centre d'instruction des pompiers	Halifax	10 903 286 \$	9 214 384 \$	U
Sous-total :				81 915 158 \$	46 374 656 \$	
Forces terrestres						
	ED50143	1 PPCLI Edmonton, édifice 403	Edmonton	16 492 516 \$	25 000 \$	C
	ED70197	Concevoir/construire centre de soins, Lancaster Park	Edmonton	4 349 560 \$	92 356 \$	C
	ED70207	Concevoir/construire un centre communautaire, garnison	Edmonton	2 849 844 \$	47 268 \$	C
	ED92910	Installer un système de chauffage intégral – garnison	Edmonton	1 448 890 \$	1 448 890 \$	C
	GA50281	C/C déplacement de l'EGMFC TP 2	Gagetown	3 350 023 \$	96 241 \$	C

Ministère de la Défense nationale 1999-2000 Rapport sur le rendement du Ministère

GA60061	NCSM Queen Charlotte, Charlottetown	Gagetown	6 768 332 \$		C
GA60079	Entretien du pont et de l'équipement	Gagetown	7 432 751 \$	121 453 \$	C
GA62911	Rénover/étendre l'édifice K-15	Gagetown	2 584 760 \$	162 783 \$	C
GA63222	Concevoir/construire hangar à aéronef 8	Gagetown	1 570 339 \$	58 700 \$	C
GA70032	Dortoir/Centre d'instruction CSEM Atlantique CFC Aldershot	Gagetown	9 122 385 \$	121 731 \$	C
GA70036	Développement du site du camp CSEM Aldershot	Gagetown	1 045 188 \$		C
GA70037	Centre se soutien technique du camp CSEM Aldershot	Gagetown	7 420 903 \$	158 155 \$	C
GA70083	Centre de stockage de la munition du CSEM	Gagetown	2 019 333 \$		C
GA70172	Halle de dîner de 500 personnes au CSEM Aldershot	Gagetown	5 170 495 \$	168 590 \$	C
GA70173	Simulateur d'instruction au CSEM Aldershot	Gagetown	2 805 155 \$		C
HQ90030	Étendre le champ de tir, garnison	Edmonton	1 250 331 \$	19 310 \$	C
HQ90046	Édifice A, Garnison de Victoria Park Sydney	Halifax	4 545 737 \$	1 652 505 \$	C
KN70002	Centre d'instruction IRIS/STCCC, Phase 2	Kingston	2 556 875 \$	330 000 \$	C
ML70050	Construction du QG Métropolitain, garnison	Montréal	6 178 887 \$		C
MN50218	Consolidation des services du site, BFC Moncton	Gagetown	1 566 411 \$		C
PA60035	Bataillon d'infanterie légère	Petawawa	11 157 908 \$	4 767 \$	C
SD82909	Concevoir/construire l'édifice de soutien Challenger II	Suffield	2 570 877 \$	699 111 \$	C
VR45910	Aménagement du site et des bâtiments du camp d'été de la milice	Valcartier	8 656 513 \$	12 028 \$	C
VR60165	Construction du dortoir CSEM 2	Valcartier	8 720 759 \$		C
VR70040	Complexe d'Approv. de la Base 5ième BSC	Valcartier	6 981 576 \$	5 804 \$	C
WA25110	Rajout et rénovations à l'édifice des opérations	USFC (Ottawa)	20 559 881 \$		C
WR60125	Construire un nouveau complexe de services alimentaires	Wainwright	9 696 364 \$	18 871 \$	C
WR90006	Concevoir/construire le dortoir du CSEM 2 et les logements du personnel	Wainwright	11 971 550 \$	5 090 235 \$	C
WR90027	Concevoir/construire une salle de débriefage	Wainwright	2 220 136 \$	843 267 \$	C
NBT82910	Déplacement des champs de tir pour armes portatives, phase I	Gagetown	2 349 470 \$	243 672 \$	C
ED00078	Concevoir et construire un rajout	Edmonton	2 388 557 \$	1 059 143 \$	N
ED00224	Rénovation/rallonge de la piscine et rénovation de l'aréna	Edmonton	2 276 440 \$	436 232 \$	N
HQ90277	Ajout de piscine et gymnase et rénovations	Gagetown	9 870 065 \$	3 841 223 \$	N
KN00004	Concevoir/construire – Sports communautaires militaires de Kingston	Kingston	12 159 238 \$	425 478 \$	N
KN00240	Construire un centre communautaire militaire	Kingston	1 826 140 \$	233 773 \$	N
KN00269	Concevoir/construire un dortoir	Kingston	10 376 473 \$	636 087 \$	N
KN99905	Rénover l'édifice Grant, édifice B-38 McNaughton	Kingston	1 074 026 \$	1 074 026 \$	N
LF90810	Construire l'armurerie de Kitchener de Knowlwood Park	Kingston	1 062 342 \$	1 061 742 \$	N

Ministère de la Défense nationale 1999-2000 Rapport sur les réalisations du Ministère

ML91103	Remplacer le système de distribution électrique	Montréal	1 735 972 \$	1 082 552 \$	N
PA90278	Concevoir/construire un gymnase	Petawawa	8 647 496 \$	6 229 951 \$	N
PA90316	Centre communautaire	Petawawa	2 798 931 \$	2 162 995 \$	N
PA90317	Nouveau toit de l'aréna et pour la nouvelle aréna	Petawawa	5 092 000 \$	145 291 \$	N
SD92914	Ateliers de travail sur la munition du CRDS	Suffield	2 079 134 \$	1 998 226 \$	N
SD92930	Construire des installations – AWES	Suffield	2 756 622 \$	1 880 881 \$	N
SD92932	Construire les fondations de tour et les abris d'équipement	Suffield	2 443 234 \$	1 851 918 \$	N
VR00200	Construction du Centre communautaire	Valcartier	3 017 134 \$	1 225 824 \$	N
VR90270	Construction du Centre de loisirs	Valcartier	799 001 \$	4 304 113 \$	N
WR10002	Rénover le gymnase	Wainwright	1 591 559 \$	38 015 \$	N
ED60047	Construire l'édifice 408 du 3 PPCLI	Edmonton	10 185 367 \$		U
GA45210	Logement DABA, 119 AD Batterie 210 AD Atelier	Gagetown	11 633 067 \$		U
GA50581	Concevoir le déplacement de l'EGMFC	Gagetown	5 555 354 \$	489 955 \$	U
GA70033	Centre de soutien de l'entraînement de la milice (CSEM) Atlantique	Gagetown	14 391 901 \$	67 259 \$	U
GA70060	Casernes CSEM	Gagetown	7 523 776 \$	239 370 \$	U
GA70171	Nouvelle installation de lavage de véhicules	Gagetown	2 416 079 \$	283 702 \$	U
HQ90094	Centre national d'instruction d'été des cadets de l'armée	Edmonton	13 356 943 \$	8 501 774 \$	U
HQ90104	Concevoir/construire ambulance de campagne 2	Petawawa	8 961 776 \$	7 272 707 \$	U
PA82912	Citerne construction d'héliport	Petawawa	1 530 895 \$	101 145 \$	U
SJ60050	Conception/construction de champ de tir	Montréal	6 920 520 \$	57 264 \$	U
VR89936	Projet d'implantation d'une usine de cogénération	Valcartier	10 881 307 \$	388 750 \$	U
VR90269	Construire édifice	Valcartier	12 047 075 \$	10 388 800 \$	U
WR50232	Logement des effectifs en formation à la PPCLI Battle School	Wainwright	11 489 645 \$		U
WR70057	Nouvelle installation de lavage de véhicules BFC Det	Wainwright	4 026 813 \$	273 751 \$	U
WR70079	Concevoir/construire un centre de maintenance intégré	Wainwright	8 772 010 \$	65 761 \$	U
Sous-total :			383 100 642 \$	69 238 447 \$	
Forces aériennes					
CX60010	Concevoir/construire centre d'instruction en SAR	Comox	1 921 019 \$		C
CX90102	Concevoir/construire complexe communautaire	Comox	9 922 212 \$	7 672 329 \$	C
GB76010	Remplacement du système de distribution de la vapeur, phase V	Goose Bay	1 444 801 \$	10 000 \$	C
TR69949	Concevoir et construire pour modifier le hangar 9, édifice 112	Trenton	1 088 862 \$		C

Ministère de la Défense nationale 1999-2000 Rapport sur le rendement du Ministère

TR70010	Étendre la piste d'accélération et reconstruire la piste 13-31	Trenton	1 908 661 \$		C
BA00031	Rénovation du centre de loisirs	Bagetville	2 786 434 \$	2 577 134 \$	N
CL08858	Mettre à niveau les égouts pluviaux/routes	Cold Lake	1 079 568 \$	1 049 468 \$	N
CX00008	Nouveau hangar - 442 Escadre	Comox	11 582 846 \$	2 801 212 \$	N
CX00010	Construire un complexe de magazine	Comox	2 522 921 \$	1 901 519 \$	N
GR00082	Rénovations au centre de conditionnement	Gander	1 337 811 \$	1 250 312 \$	N
GW00210	Mise à jour du parc de stockage	Greenwood	2 889 387 \$	2 608 935 \$	N
WG30896	Rénovation à la caserne, 65 personnes	Winnipeg	1 358 282 \$	535 574 \$	N
TR02202C	Mise à jour des services, Phase 6C, région LF, Middleton Park	Trenton	1 327 081 \$	1 319 497 \$	N
TR02202F	Mise à jour des services, Phase 6F, région LF, Middleton Park	Trenton	1 264 232 \$		N
--	Pose de l'acier structurel pour la tour de radar	Winnipeg	10 001 312 \$		U
CL70139	Centres d'essai techniques (Aérospatial)	Cold Lake	16 912 496 \$	2 243 250 \$	U
CL70202	Concevoir/construire des installations récréatives	Cold Lake	13 933 642 \$	5 162 806 \$	U
CL70220	Concevoir/construire une nouvelle installation EME entretien électrique	Cold Lake	5 914 810 \$	1 921 756 \$	U
CL89904	Construire un réservoir d'eau et un poste de pompe	Cold Lake	1 568 294 \$	310 718 \$	U
CX80010	Tour de contrôle de la circulation aérienne	Comox	6 019 810 \$	2 725 158 \$	U
GR90110	SAR – ajout de l'ouest, phase 2	Gander	1 300 004 \$	1 300 004 \$	U
GW90100	Concevoir et construire un centre de conditionnement	Greenwood	7 702 527 \$	6 946 772 \$	U
TR50080	Concevoir et construire un centre d'embarquement	Trenton	3 709 284 \$		U
TR90010	Centre de remplissage des moteurs entre les hangars 2 et 3	Trenton	1 366 048 \$	432 848 \$	U
TR90090	Construction d'un hangar à nouvelle configuration	Trenton	1 807 392 \$	462 192 \$	U
TR90091	Construction d'une aire de stationnement pour le hangar à nouvelle configuration	Trenton	1 550 703 \$	582 131 \$	U
TT90251	Concevoir et construire le Collège des Forces canadiennes	Toronto	6 150 342 \$	4 634 606 \$	U
Sous-total			120 370 781 \$	48 448 220 \$	
Autre					
BN62913	Construction d'une nouvelle piscine intérieure, édifice T-118	Borden	3 305 835 \$	6 729 \$	C
BN70010	Construction d'un hélicoptère pour le 400 Escadre	Borden	1 240 705 \$	4 095 \$	C
BN70156	Cuisine/Salle à manger, phase 2 (Blackdown Park)	Borden	1 544 763 \$		C
DLCBAR4	DLCU – péninsule Nicholson	Nettoyage du réseau DEW	1 186 700 \$		C
DLCFOX4	DLCU - Cape Hooper FOX-4	Nettoyage du réseau DEW	7 625 019 \$	1 001 504 \$	C

Ministère de la Défense nationale 1999-2000 Rapport sur les réalisations du Ministère

BN90265	Rénovation du gymnase Buell	Borden	5 684 301 \$	3 230 740 \$	N
BN92905	Rénovation des casernes, édifice 0-109	Borden	1 700 487 \$	1 698 487 \$	N
BN92912	Mise à niveau du système APU/UPS, édifice 0-143	Borden	1 648 538 \$	1 579 598 \$	N
NW00001	Mise en œuvre du mode veilleuse du PGS, divers SRR	SMA (Mat)	8 034 611 \$	5 315 490 \$	N
BN42957	Construction des installations de l'E pomp FC, édifice A-256	Borden	2 570 638 \$		U
BN52920	Construction d'un nouveau centre de peinture de véhicules, édifice 0-177	Borden	1 163 875 \$		U
BN52940	Construction d'un rajout à l'édifice A-243	Borden	1 468 607 \$		U
BN60127	Édifices des cadets de l'armée – centre d'instruction	Borden	3 837 289 \$	13 852 \$	U
BN70101	Modifications au hangar 18	Borden	2 067 130 \$	14 842 \$	U
BN72919	Construction d'une nouvelle aréna, édifice T-126	Borden	3 372 489 \$	666 806 \$	U
DLCBAR4	DLCU – péninsule Nicholson	Nettoyage du réseau DEW	9 513 903 \$	4 818 703 \$	U
DLCCAMM	DLCU - Cambridge Bay CAM-M	Nettoyage du réseau DEW	7 757 176 \$	3 810 181 \$	U
DLCPINM	DLCU - Cape Parry PIN-M	Nettoyage du réseau DEW	6 215 082 \$		U
HQ50085	Op Conservation	Nettoyage du réseau DEW	1 063 990 \$		U
HQ60151	Système d'instruction des pompiers	Borden	8 127 374 \$	3 341 040 \$	U
HQ70903	Construction d'un édifice d'instruction	USFC (Ottawa)	3 828 539 \$		U
HQ70913	Cuisines, édifice 25	USFC (Ottawa)	1 963 119 \$		U
HQ90010	Projet de consolidation ASUR, BFC Calgary	Edmonton	4 843 151 \$	2 637 892 \$	U
Sous-total :			89 763 321 \$	28 139 961 \$	
TOTAL: MDN / FC			675 149 902 \$	192 201 284 \$	

Note : Clé de l'état : C - Projet achevé à l'EF 99 – 00

N - Projet entamé à l'EF 99 - 00

U - Projet en cours à l'EF 99 – 00

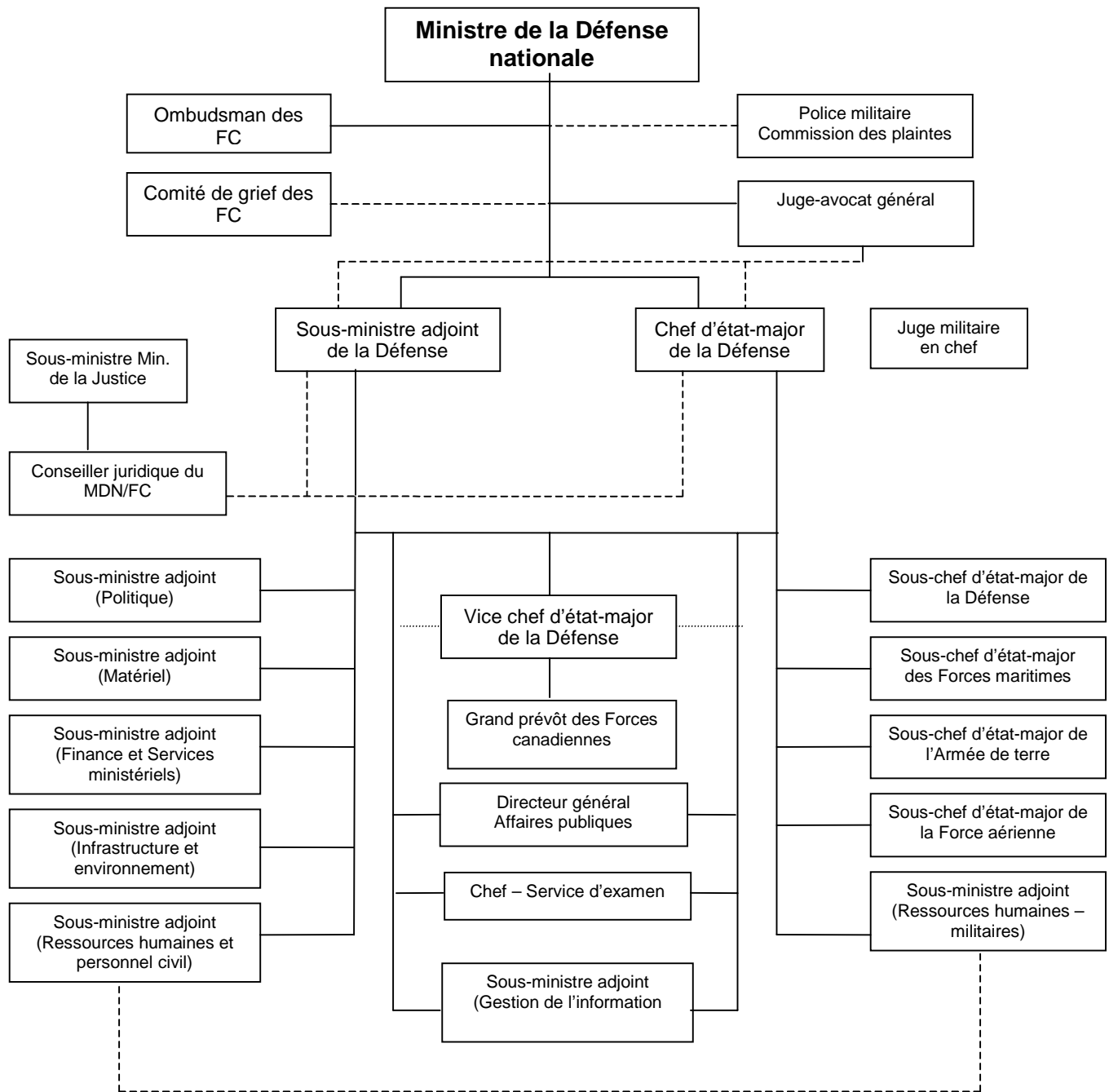
Coûts associés aux opérations de maintien de la paix et aux opérations connexes (millions de \$)

OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX ET D'AIDE HUMANITAIRE	AF 99/00	AF 99/00	Actuel	AF 00/01	Est 00/01	Estimé
EUROPE	Plein coût	Aug coût	Revenu ONU	Plein coût	Aug coût	Revenu ONU
SFOR - OP PALLADIUM (Bosnie) (OTAN)	356.6	106.2		457.1	174.0	
UNMACBIH - OP NOBLE - (Bosnie)	0.5	0.1				
UNMIBH (MONUP)	0.3	0.2				
SFOR - OP ECHO (Kosovo)	397.6	33.1		215.1	9.1	
OP GUARANTOR (Macédoine)	1.1	0.4				
OP KINETIC /OP KINETIC PLUS (Kosovo)	429.8	198.6		86.1	36.4	
OP MIKADO - (Albanie/Macédoine)	3.7	1.2				
OP PARASOL (Réfugiés - Canada)	25.4	17.4				
OP CONNECTION - CARE CANADA	0.0	0.0				
OP QUADRANT (UNMIK, UNMACC, OSCE)	0.8	0.4				
OP CONTACT (Croatie, prélèv échantil sol)	0.3	0.2				
FORPRONU (Croatie)			3.1			7.2
SOUS-TOTAL	1,216.1	357.8	3.1	758.3	219.5	7.2
ASIE						
CCD (Cambodge) (sous auspices ONU)	1.4	0.6		0.4	0.2	0.0
OP TOUCAN (Timor oriental et Australie)	125.5	32.5				0.1
OP TORRENT (DART Turquie - tremble ter)	12.9	7.6				
SOUS-TOTAL	139.8	40.7	0.0	0.4	0.2	0.1
MOYEN-ORIENT						
UNDOF - OP DANACA (Hauteurs Golan)	28.6	7.0	4.4	29.6	8.0	4.0
Observateurs - Force multinationale (Sinai)	3.0	0.5	1.0	3.0	0.5	0.7
UNTSO (Moyen-Orient)	1.5	0.7		1.5	0.7	
UNSCOM - OP FORUM (Iraq)	0.6	0.3		0.6	0.3	
UNIKOM - OP RECORD (Koweït)	0.9	0.3		0.9	0.3	
UNFICYP - OP SNOWGOOSE (Chypre)	0.3	0.1	0.0	0.3	0.1	
OP AUGMENTATION - (Golf d'Arabie)	35.9	2.7		36.0	3.1	
SOUS-TOTAL	70.8	11.6	5.4	71.9	13.0	4.7
AFRIQUE						
OP PRUDENCE - (République centrafricaine)	20.8	2.8	0.8			0.9
OP MODULE (Mozambique)	0.6	0.4				
OP CROCODILE (Congo)	0.1	0.0		0.1	0.0	
SOUS-TOTAL	21.5	3.2	0.8	0.1	0.0	0.9
LES AMÉRIQUES						
MIPONUH - OP COMPLIMENT (Haïti)	2.9	2.0	1.9			4.0
MINUGUA - OP QUARTZ (Guatemala)	0.2	0.1	0.0			
UNTMIH - OP CONSTABLE (Haïti)						
OP CENTRAL (Honduras)	1.3	1.3				
OP SEMAPHORE (bateaux im clandest C-B)	4.7	2.9				
SOUS-TOTAL	9.1	6.3	1.9	0.0	0.0	4.0
PK divers, budgets missions ops			0.4	0.5	0.0	2.3
TOTAUX	1457.3	419.6	11.6	831.2	232.7	19.2
Répartition, revenus ONU			8.1			11.2
Trésor						
MDN			3.5			8.0

PARTIE V — AUTRES RENSEIGNEMENTS

Organisation

Le diagramme ci-dessous illustre l'organisation actuelle de la haute direction du Quartier général de la Défense nationale.



Opérations des Forces canadiennes - 1999-2000

Opérations au pays

Opération ABACUS : dans le cadre de l'opération ABACUS, les Forces canadiennes (FC) ont préparé un plan d'action en cas de pannes de systèmes causés par le passage à l'an 2000. Environ 2 500 membres du personnel des FC ont été déployés au cours de l'opération ABACUS dans des quartiers généraux à travers le Canada et à un Système national d'information, de commandement et de contrôle. Quatorze milles autres membres de la Force régulière et 11 000 membres de la Force de réserve étaient également prêts à être déployés pendant le passage au nouveau millénaire au besoin. Heureusement, le passage à l'an 2000 s'est fait sans problèmes importants.

Opérations liées à la souveraineté : les Forces canadiennes, par le biais de divers arrangements de défense continentale tels que NORAD et de concert avec d'autres ministères du gouvernement, ont assuré la surveillance et le contrôle de l'espace aérien et des côtes canadiens. En 1999, ces opérations comprenaient un engagement de 155 jours-navires et plus de 1 000 heures de vol pour les aéronefs de patrouille maritime pour soutenir d'autres programmes du gouvernement et les opérations d'application de la loi.

Opérations de lutte contre le trafic d'immigrants : Les Forces canadiennes fournissent de l'aide aux autres ministères et organismes gouvernementaux en repérant, en poursuivant et en interceptant des navires soupçonnés de transporter des immigrants clandestins. À la demande de Citoyenneté et Immigration Canada, les FC sont intervenues au moment de l'arrivée, au cours de l'été 1999, de quatre navires servant au trafic d'immigrants clandestins au large de la côte Ouest du Canada, des navires qui transportaient au-delà de 600 migrants chinois. Des avions ont assuré une surveillance aérienne, tandis que des navires militaires ont aidé à intercepter les navires en question, en fournissant des services de secours et en transportant les migrants à des endroits sûrs. De plus, les installations côtières de la Défense situées à Esquimalt, en Colombie-Britannique, ont servi à loger temporairement les immigrants clandestins.

Opérations de lutte antidrogue : l'année dernière, les Forces canadiennes ont continué de collaborer avec la Gendarmerie royale du Canada (GRC) dans le cadre d'opérations de surveillance et de lutte contre le trafic de stupéfiants. De plus, le niveau de soutien au programme d'éradication de la marijuana 1999 de la GRC a été augmenté avec une amélioration proportionnelle de son efficacité. En juillet 1999, le ministre de la Défense nationale et le Solliciteur général du Canada ont examiné et approuvé un protocole d'entente révisé sur la participation des FC aux activités d'application de la loi. Le nouveau document renouvelle l'engagement des FC à travailler en collaboration avec la GRC en vue de lutter contre les narcotrafiquants et autorise officiellement l'emploi de diverses options militaires dans le cadre d'initiatives de lutte antidrogue organisées par la GRC.

Opérations de recherche et de sauvetage : en collaboration avec la Garde côtière canadienne, les Forces canadiennes ont fourni des services de soutien et de coordination dans le cadre de quelque 8 700 opérations de recherche et de sauvetage. Environ 700 membres des FC ont participé à ces opérations.

Opération MANDOLIN : les Forces canadiennes ont fourni de l'aide dans le cadre des XIIIe Jeux panaméricains, tenus à Winnipeg, au Manitoba, en juillet et août 1999. Ce soutien était sous forme d'équipement, d'installations et de personnel. En fait, plus de 380 militaires ont donné un coup de main au village des athlètes ainsi que pour la régulation des transports, le rassemblement des athlètes, les communications, les services médicaux, les évacuations, les activités du centre des opérations des Jeux et les patrouilles de sécurité nautique. De plus, des membres des FC ont offert du soutien lors des cérémonies d'ouverture et de clôture.

Opération PARASOL : dans le cadre d'une opération humanitaire conjointe très réussie avec Citoyenneté et Immigration Canada et la Croix-Rouge, les Forces canadiennes ont hébergé temporairement quelque 5 000 réfugiés kosovars entre avril et août 1999. Les réfugiés kosovars sont arrivés aux Bases des Forces canadiennes (BFC) Greenwood et Trenton. Après un bref examen médical, ils ont alors été hébergés dans des installations des FC à Aldershot, Borden, Gagetown, Greenwood, Halifax, Kingston et Trenton.

Opérations internationales

Force pour le Kosovo (KFOR) de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) — Opération KINETIC : ayant comme mandat d'établir et de maintenir un environnement sécuritaire et, au besoin, d'appliquer les dispositions de l'Accord technique militaire, la contribution canadienne au Kosovo (depuis juin 1999) consiste essentiellement en 1 400 militaires, notamment un élément de commandement et de soutien national, un groupement tactique, un escadron de reconnaissance et une unité d'hélicoptères tactiques.

Force de stabilisation de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) — Opération PALLADIUM : ayant comme mandat de soutenir les Nations Unies (ONU) dans leurs efforts visant à dissuader les parties en conflit, à établir un environnement sécuritaire et à contrôler la paix en Bosnie-Herzégovine, le contingent canadien constitué de quelque 1 350 membres des Forces canadiennes comprend des éléments de commandement et de soutien nationaux, un groupement tactique, un centre chirurgical avancé, un détachement d'hélicoptères et des membres du personnel du Génie construction. Le Canada a également fourni plusieurs officiers d'état-major aux divers quartiers généraux situés un peu partout en Bosnie-Herzégovine.

Opération ECHO : en réponse aux affrontements interethniques au Kosovo, une campagne aérienne dirigée par l'OTAN a été lancée, le 24 mars 1999, contre la République fédérale de Yougoslavie. La contribution initiale du Canada a été de six chasseurs CF-18 et, au plus fort de la campagne, cette contribution a atteint 18 avions de chasse. Nos avions ont effectué plus de 675 sorties et utilisé divers types de munitions, surtout des bombes (environ 360) à guidage de précision. La campagne a pris fin le 22 juin 1999, et le Canada a retiré 12 de ses CF-18 peu après. Depuis, les Forces canadiennes maintiennent six CF-18 à Aviano (Italie), pour appuyer les forces de l'OTAN dans les Balkans.

Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine : le mandat consiste à maintenir une présence diplomatique, à coordonner les activités humanitaires du Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), et à mettre sur pied et

contrôler une force de police internationale conçue pour mettre en œuvre diverses clauses de l'accord de Dayton. Les Forces canadiennes fournissent un officier supérieur au bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour la Bosnie-Herzégovine.

Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo — Opération QUADRANT : cette mission a pour mandat d'établir une présence civile au Kosovo, et de mettre sur pied une administration civile intérimaire. Les Forces canadiennes fournissent un officier des communications et quatre officiers d'état-major.

Centre d'action antimines de Bosnie-Herzégovine — Opération NOBLE : Ce centre a pour mandat de conseiller les autorités locales de Bosnie-Herzégovine et de les former aux techniques de déminage. Les Forces canadiennes ont fourni quatre officiers d'état-major : un conseiller pour le Directeur adjoint de la coordination à Sarajevo, un conseiller financier à Banja Luka, et deux conseillers en formation — un à Bihac et un à Banja Luka. Ils avaient pour mission de surveiller et d'appuyer la formation de leurs homologues civils en Bosnie-Herzégovine, qui allaient éventuellement prendre en charge toutes les activités du Centre d'action antimines de Bosnie-Herzégovine. Les Forces canadiennes ont mis fin à cette participation en février 2000, et ils ont cédé leurs responsabilités aux démineurs civils de l'endroit.

Mission d'observation des Nations Unies à Prevlaka : cette mission a pour mandat de surveiller la situation à Prevlaka, à la pointe sud de la Croatie, à la frontière avec la République fédérale de Yougoslavie. Un officier canadien y est affecté en tant qu'observateur militaire de l'ONU.

Opération TORRENT : l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe (DART) a joué encore une fois un rôle clé dans la contribution du Canada à une opération de secours aux sinistrés. Le 17 août 1999, un tremblement de terre mesurant 7,4 sur l'échelle de Richter a frappé la Turquie, et le bilan s'est élevé à 16 000 morts, 25 000 blessés, 20 000 à 30 000 disparus, et environ un demi million de sans abris. À peine une semaine plus tard, l'équipe DART était sur place en Turquie, et elle fournissait à la collectivité dévastée de Serdivan des services médicaux et de distribution d'eau potable essentiels. La mission de 40 jours de l'équipe DART a été un succès extraordinaire. L'équipe a traité plus de 5 100 patients dans son établissement de soins médicaux primaires, elle a produit et distribué 2 7 millions de litres d'eau potable, et elle a fourni une aide technique au Croissant-Rouge et au Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) lorsqu'il a fallu ériger un village de tentes pour héberger temporairement 2 000 personnes.

Opération AUGMENTATION : des opérations d'interdiction navale dans le golfe Persique ont été menées pour faire respecter la résolution du Conseil des Nations Unies qui interdit à l'Iraq d'importer ou d'exporter des marchandises, y compris le pétrole. Depuis 1991, le Canada fournit des navires pour appuyer ces opérations. Le Navire canadien de Sa Majesté (NCSM) Régina a pris la mer en juin 1999, avec environ 240 militaires à son bord, pour aller se joindre au groupe aéronaval du porte-avions américain Abraham Lincoln. Le Régina est retourné au Canada à la mi-décembre.

Force internationale pour le Timor-Oriental (INTERFET) — Opération TOUCAN : cette mission a été mise sur pied en septembre 1999 pour restaurer la paix et rétablir l'ordre au Timor-Oriental, par suite des violences déclenchées par un référendum sur la sécession de ce territoire qui appartenait à l'Indonésie. Le Canada a fourni plus de 600

militaires à cette force multinationale de 7 500 personnes dirigée par l'Australie. La contribution canadienne a compris les éléments suivants :

Élément aérien — Deux avions de transport Hercules et 105 militaires basés à Darwin (Australie). Ils ont fait leur premier vol à destination du Timor-Oriental le 28 septembre. Ils sont revenus au Canada au début de novembre après avoir apporté une contribution majeure à la capacité de transport aérien des alliés.

Élément maritime — le NCSM Protecteur a quitté le Canada le 23 septembre avec 277 militaires à son bord. À son arrivée au Timor-Oriental en octobre, le Protecteur a entrepris sa mission de ravitaillement en mer et à terre.

Élément terrestre — Une compagnie d'infanterie renforcée de 272 militaires a quitté le Canada le 15 octobre, et le 29 octobre, il a effectué un débarquement amphibie sur une plage près de Suai, au Timor-Oriental. Sa zone de responsabilité tactique initiale était déjà vaste, et elle s'est étendue pour atteindre finalement plus de 1 000 kilomètres carrés. Le groupe-compagnie a effectué des patrouilles dans la jungle sur un terrain accidenté et dans des conditions météorologiques très difficiles, y compris des pluies torrentielles en période de mousson. Il est rentré au Canada en mars 2000.

Les Forces canadiennes ont trois militaires en service dans la force de l'ONU qui a pris le relais de la force multinationale.

Mission de police civile des Nations Unies en Haïti — Opération COMPLIMENT : cette mission a pour mandat d'aider le gouvernement haïtien à mettre sur pied une force de police nationale professionnelle. Les FC ont fourni six véhicules blindés de transport de troupes (Bisons), cinq spécialistes de la maintenance, et périodiquement, six chauffeurs pour enseigner aux policiers civils de l'ONU à conduire des véhicules. Cette opération a pris fin le 26 mars 2000.

Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement — Opération DANACA : son mandat consiste à surveiller le cessez-le-feu entre Israël et la Syrie, à superviser le redéploiement des forces israéliennes et syriennes, et à établir une zone tampon, conformément à l'accord de désengagement. Le Canada fournit 186 militaires, surtout des spécialistes de l'approvisionnement, du transport et de la maintenance, ainsi que des détachements des communications à toutes les unités de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement.

Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre — Opération SNOWGOOSE : son mandat consiste à faire respecter le cessez-le-feu et à favoriser le retour aux conditions normales. Deux Canadiens sont en service au quartier général des Nations Unies.

Force multinationale et observateurs (FMO) — Opération CALUMET : le mandat de la FMO, qui est déployée dans le Sinaï et ne relève pas de l'ONU, consiste à superviser l'application du traité de paix entre Israël et l'Égypte, conformément aux accords de Camp David. Elle a pour tâche, notamment, de tenir une série de postes d'observation et de commandement, et de vérifier si les deux parties respectent le traité. Le Canada fournit 28 des membres du personnel du quartier général.

Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve : cet organisme a pour mandat d'observer et de maintenir le cessez-le-feu décrété par le Conseil de sécurité de l'ONU et d'aider les parties à superviser l'application et l'observation de la Convention d'armistice général établie séparément entre Israël, l'Égypte, le Liban, la Jordanie et la Syrie. Il est chargé notamment de surveiller, de superviser et de faire observer les accords de cessez-le-feu, en mettant en place des observateurs sur le plateau du Golan, dans le sud du Liban et au Sinaï. Le Canada y maintient 11 militaires.

Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït (MONUIK) — Opération RECORD : la MONUIK a reçu le mandat de surveiller la voie maritime Khor Abdullah (entre l'Iraq et le Koweït) et la zone démilitarisée, de veiller au respect des frontières et de relever tout acte d'hostilité d'un État contre un autre. Les cinq personnes que le Canada a affectées à cette mission servent à titre d'observateurs militaires de l'ONU et de membres du poste de commandement.

Mission de vérification des Nations Unies pour les droits de l'homme au Guatemala — Opération QUARTZ : cette mission a comme mandat de vérifier l'accord de cessez-le-feu que le gouvernement du Guatemala et l'Union révolutionnaire nationaliste du Guatemala (URNG), en mettant fin officiellement à 36 ans de guerre civile, ont signé en 1996 pour assurer une paix stable et durable. Les FC y ont détaché un officier de liaison, dont le rôle est de conseiller le directeur de la mission sur les questions militaires et d'assurer la liaison entre le gouvernement, les rebelles, les équipes de vérification et les forces armées guatémaltèques.

Soutien du Programme des Nations Unies pour le développement au Centre cambodgien de déminage : ce programme de soutien a pour objet de permettre à des spécialistes techniques de collaborer à la mise en œuvre d'activités de sensibilisation aux mines, à l'enseignement des techniques de déminage et à la planification des opérations de déminage, dans le cadre du Programme des Nations Unies pour le développement. À l'heure actuelle, le Canada fournit sept personnes à ce groupe consultatif technique, y compris le Conseiller en chef — Opérations.

Force navale permanente de l'Atlantique : les Forces canadiennes mettent un navire à la disposition de la Force navale permanente de l'Atlantique, qui est la force navale de réaction immédiate de l'OTAN. Les NCSM Athabaskan et Iroquois, qui ont servi au sein de cette force durant le dernier exercice financier, ont été désignés vaisseaux amiraux, étant donné qu'un Canadien a assumé le commandement de la Force navale permanente de l'Atlantique pendant l'année.

Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL) — Opération REPTILE : les Forces canadiennes fournissent cinq observateurs militaires à cette mission de l'ONU en Sierra Leone.

Programme accéléré de déminage des Nations Unies au Mozambique (UNADP) — Opération MODULE : les Forces canadiennes y participent en fournissant trois conseillers en déminage.

Mission d'observation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC) — Opération CROCODILE : la décision de l'ONU visant le mandat des observateurs militaires et de la force de protection n'a pas encore été prise et dépendra de la publication du rapport du Secrétaire général. Le Canada a été appelé à combler le

poste de Chef d'état-major — Plans et opérations au poste de commandement militaire avancé de l'ONU à Kinshasa.

Mission des Nations unies en République centrafricaine (MINURCA) — Opération PRUDENCE : le mandat consistait à appuyer la force de l'ONU dans la République-centrafricaine en fournissant un détachement chargé des signaux. Cette opération s'est étendue d'avril 1998 à octobre 1999 et a été annulée à la suite des élections présidentielles. Les CF ont retiré leurs 45 membres du personnel en novembre 1999.

Opération CONNECTION : afin d'étendre leur coopération inter-organisme entre le ministère de la Défense nationale et les organisations non gouvernementales, un officier a été affecté à CARE Canada d'avril à septembre 1999 et a été déployé en Albania. On s'attend à une autre affectation semblable au cours de l'été 2000.

Opérations de vérification du contrôle des armements (VCA)

Opération VERIFY : le rôle de cette opération consiste à effectuer des inspections de maîtrise des armements afin de contrôler les niveaux des effectifs militaires et de vérifier le matériel en dotation dans les pays signataires du Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe. Ces inspections sont habituellement menées en coopération avec d'autres États signataires par des équipes multinationales dont les travaux sont gérés par le Comité de coordination des mesures de vérification de l'OTAN. Cette année, le Canada a dirigé deux missions dans le cadre de l'opération VERIFY, une en Roumanie et l'autre en Russie. Des Canadiens ont également participé à 14 inspections en Europe de l'Est, dont l'objectif était d'accroître la sécurité et la stabilité en Europe, grâce au processus de vérification susmentionné.

Opération REDUCTION : la mission est d'effectuer des inspections afin de vérifier la réduction du matériel militaire prévue par le Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe. Cette réduction doit se faire par destruction, conversion ou reclassement. Les FC ont participé à une inspection menée dans le cadre de l'opération REDUCTION en 1999-2000, en prêtant un inspecteur à l'équipe de l'OTAN chargée d'attester de la baisse du niveau des équipements à l'est des monts Oural. Le but premier de cette opération était de contribuer au renforcement de la sécurité et de la stabilité en Europe au moyen d'une diminution de l'équipement militaire.

Opération QUESTION : le mandat consiste à mener des opérations de contrôle des armements découlant de la signature par le Canada du Document de Vienne de 1994. Dans le cadre de l'opération QUESTION, le Canada a dirigé quatre missions cette année : deux missions d'inspection en Ouzbékistan et en Azerbaïdjan et deux missions d'évaluation en Lettonie et en Finlande. Le Canada a aussi participé à huit autres missions de l'opération QUESTION en Europe. Ces missions visent à promouvoir la stabilité, la transparence et l'ouverture dans le contexte des affaires militaires des 53 pays membres de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).

Opération MENTOR : le mandat de cette opération consiste à déployer des inspecteurs aux fins du contrôle des armements et à fournir de l'assistance en matière d'instruction aux équipes d'inspection dirigées par les États témoins, la Fédération de Bosnie-Herzégovine ou la Republika Srpska, sous les auspices des Accords de paix de Dayton. En 1999-2000, le Canada a participé à deux missions de l'opération MENTOR en

fournissant un inspecteur pour des missions d'inspection. Ces missions visent à renforcer la confiance mutuelle et à réduire le risque que d'autres conflits éclatent dans les Balkans.

Opération ACTIVE SKIES : cette opération a pour mandat de mener des vols d'observation au-dessus d'autres États signataires, conformément aux dispositions du Traité Ciels ouverts. Le Traité permet aux pays participants de survoler tout le territoire d'autres pays participants après avoir donné un court préavis et d'utiliser des capteurs de bord pour observer tout lieu présentant un intérêt particulier. En 1999-2000, le Canada a mené deux missions dans le cadre de l'opération ACTIVE SKIES (l'une au-dessus de la Russie et l'autre au-dessus de l'Ukraine) et il a participé en tant qu'observateur à deux autres missions au-dessus de la Norvège et de la République tchèque. Les vols d'observation en question sont considérés comme une mesure internationale de renforcement de la confiance et de la sécurité qui vise à promouvoir l'ouverture et la transparence sur le plan militaire.

Opération PASSIVE SKIES : cette opération a pour mandat de coordonner, d'escorter et de surveiller les vols d'observation Open Skies qui sont effectués au-dessus du territoire du Canada. Le Traité Ciels ouverts permet aux pays signataires de survoler, après avoir donné un court préavis, le territoire du Canada et d'employer des capteurs de bord pour observer tout lieu présentant un intérêt particulier. En 1999-2000, le Canada mené une mission dans le cadre de l'opération PASSIVE SKIES; celle-ci visait l'appui d'un vol effectué par l'Ukraine au-dessus du Canada. Les vols d'observation en question sont considérés comme une mesure internationale de renforcement de la confiance et de la sécurité qui vise à promouvoir l'ouverture et la transparence sur le plan militaire.

Opération OPEN VIEW : l'opération OPEN VIEW permet d'escorter une équipe d'inspection de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et découle de la signature, par le Canada, de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction (la Convention sur les armes chimiques). L'opération OPEN VIEW 1/00 a été menée au Centre de recherches pour la défense Suffield, en Alberta, en février 2000.

Commission spéciale des Nations Unies — Opération FORUM : le mandat consiste à inspecter et à détruire les missiles balistiques de l'Iraq ainsi que ses installations chimiques, biologiques et nucléaires. Deux membres des Forces canadiennes sont affectés à l'opération au Siège des Nations Unies, à New York.

Activités du Partenariat pour la paix (PPP)

L'établissement du Partenariat pour la paix (PPP) en 1994 a ajouté une nouvelle dimension aux rapports entre les pays membres de l'OTAN et les pays non membres de cette organisation. Le PPP a pour but d'accroître la stabilité et la sécurité à l'échelle de l'Europe. Le Canada appuie grandement le programme du PPP depuis sa création.

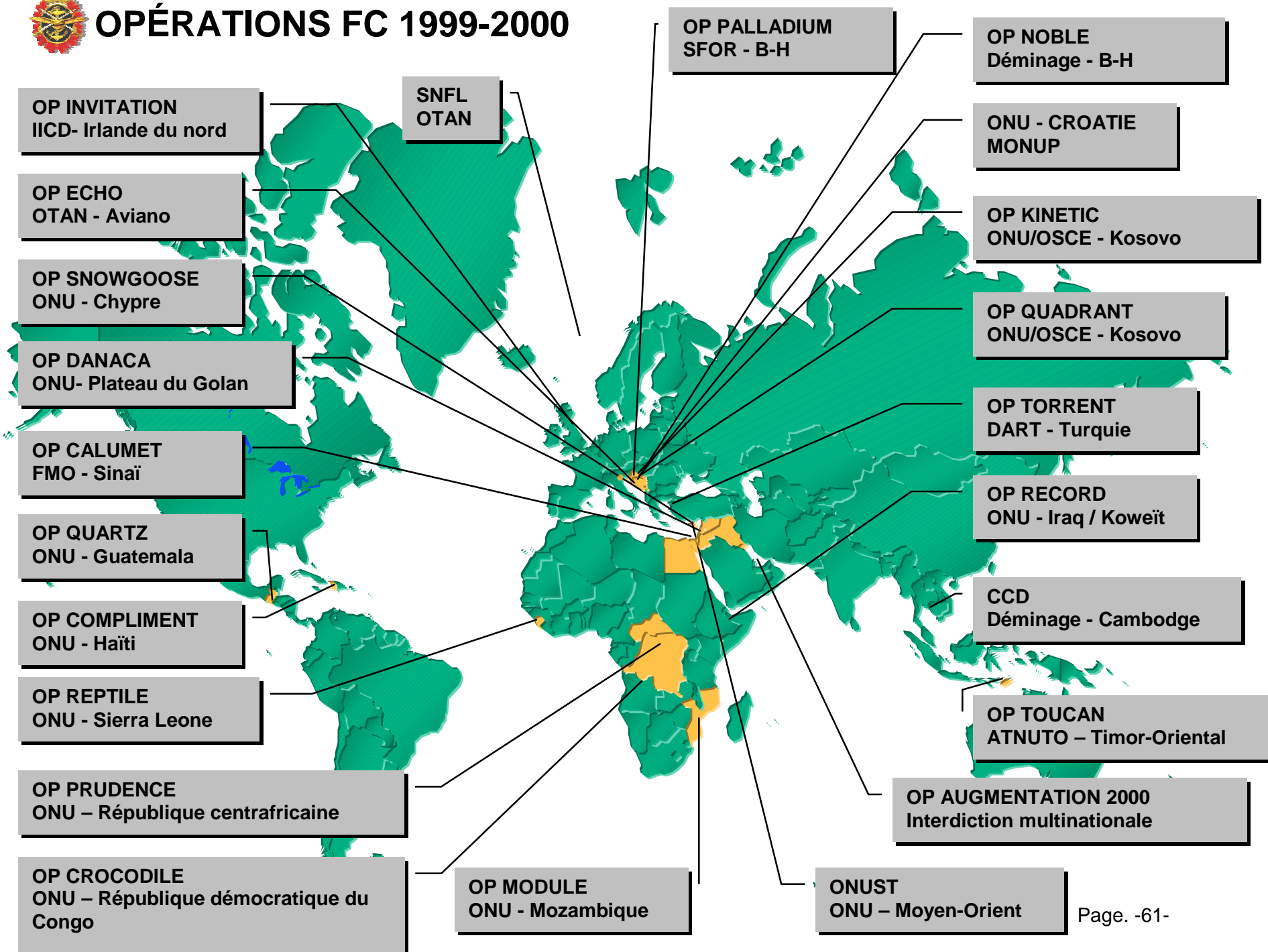
En 1999, des membres des Forces canadiennes ont pris part à trois exercices maritimes, trois exercices terrestres et deux exercices aériens des forces armées du PPP. Même si la majorité de ces activités ont été exercées en Europe centrale et en Europe de l'Est, le Canada a organisé deux activités importantes. L'une de celles-ci,

connue sous le nom d'exercice Co-operative Best Effort 99, était un exercice d'entraînement en campagne lié aux opérations de paix; plus de 400 militaires de 18 pays y ont participé. L'autre activité, soit l'exercice Co-operative Zenith 99 était une activité de recherche et sauvetage qui a réuni des membres des forces aériennes de neuf pays.

.



OPÉRATIONS FC 1999-2000



La Force de réserve

➤ Rôle

Le *Livre blanc sur la défense* de 1994 décrit le rôle premier de la Réserve comme celui de renforcer et de soutenir les unités de la Force régulière et, dans certains cas, d'accomplir des tâches que cette dernière n'exécute pas. Selon le concept de Force totale, la Force régulière et la Réserve appuient les tâches et les activités permanentes en temps de paix des Forces canadiennes. Les Réserves constituent un élément essentiel de la doctrine de planification de la mobilisation des Forces canadiennes et offrent ce qu'il faut pour assurer les capacités requises à chacune des étapes de la mobilisation.

➤ Description

La *Loi sur la Défense nationale* (LDN) définit la Force de réserve comme un des trois éléments des Forces canadiennes. La Force de réserve est formée de membres enrôlés pour le service militaire autre que le service continu.

La Force de réserve comprend les sous-éléments suivants :

- la Première réserve;
- la Réserve supplémentaire;
- le Cadre des instructeurs de cadets;
- les Rangers canadiens.

La **Première réserve** est sous-divisée en la Réserve navale, la Réserve de l'armée, la Réserve aérienne, la Réserve des communications, et la Cadre de la Première Réserve du Quartier général de la Défense nationale. Ces éléments font partie de la chaîne de commandement associée au milieu applicable, sauf pour la Réserve des communications qui fait partie du Groupe de gestion de l'information.

La **Réserve supplémentaire** est constituée de la Réserve supplémentaire disponible (RSD) et de la Réserve supplémentaire d'attente (RSA), une liste de personnel pouvant être rappelé en cas de mobilisation générale. Les membres de la Réserve supplémentaire n'ont pas d'obligation de service ou d'instruction à moins qu'ils ne soient pas en service actif. Ils constituent une réserve de personnes ayant acquis une expérience militaire et qui peuvent être rappelées en cas d'urgence. On procède aussi à l'enrôlement de spécialistes civils lorsqu'un besoin particulier est défini.

Le **Cadre des instructeurs de cadets (CIC)** se compose d'officiers qui ont accepté de remplir des fonctions et de suivre l'entraînement militaire requis, mais dont les fonctions premières consistent à superviser, à administrer et à entraîner les cadets de la marine, de l'armée et de l'air. Le Cadre des instructeurs des cadets est l'élément Réserve de l'Organisation des cadets du Canada à travers lequel est exécuté le Programme des cadets du Canada. Les exigences financières du CIC sont comprises dans le compte ministériel du OCC/CIC.

Les **Rangers canadiens** sont des volontaires qui se tiennent en état de disponibilité pour le service, mais qui ne sont pas tenus de se soumettre à un entraînement militaire

annuel. Ils ne sont en service qu'une fois placés en service actif. Les Rangers doivent être en bonne condition physique et savoir vivre efficacement de la terre. Le rôle des Rangers canadiens consiste à assurer une présence militaire dans les régions du Nord, les régions côtières et les régions isolées du Canada qui sont peu peuplées, où cette fonction ne peut être exercée facilement ni économiquement par d'autres composantes des Forces canadiennes.

➤ **Première réserve**

Les réservistes sont le plus souvent appelés à participer à des opérations des Forces canadiennes. Dans l'ensemble, environ 10 % de l'effectif des Forces canadiennes déployé lors d'opérations l'année dernière était constitué de réservistes.

Pour que l'effectif de réserve soit plus facilement disponible pour l'entraînement et la participation aux opérations, le Conseil de liaison des Forces canadiennes (CLFC) continue de prendre des mesures visant à solliciter le soutien des employeurs. À ce jour, plus de 2 600 employeurs ont indiqué leur soutien à la participation de leurs employés dans la Force de réserve. La plupart sont d'accords pour accorder aux employés faisant partie de la réserve un congé sans solde pouvant durer jusqu'à 12 mois pour leur permettre de participer à des opérations des Forces canadiennes. Le Conseil obtient l'appui de près de 600 à 700 nouveaux employeurs par année et parraine plusieurs programmes visant à solliciter davantage de soutien de la part des employeurs.

Le Projet d'emploi de la Force de réserve a été mis sur pied pour examiner les différences d'emploi entre les effectifs des Forces régulières et des Forces de réserve en vue de changer les politiques pour mieux permettre à la Force de réserve de réaliser sa mission à l'avenir. L'objectif du projet consiste à « valider ou à élaborer des politiques qui amélioreront à la fois la prévisibilité et la disponibilité des réservistes en nombres suffisants, avec les compétences nécessaires et une compréhension claire de leur engagement moral vis-à-vis de la participation à des missions de force totale ». Quatre domaines principaux (thèmes) seront étudiés : responsabilité de la réserve, emploi des réserves, gestion des carrières des réservistes et examen du Cadre des instructeurs de cadets. Le projet insère dans le thème de la responsabilité de la réserve un objectif visant à améliorer la mobilité et la capacité des réservistes à passer d'une forme quelconque de travail à temps plein et à temps partiel. Le projet s'étend d'avril 2000 à juillet 2002.

Réserve navale

La Réserve navale est composée de 24 divisions partout au Canada. Son quartier général se situe à Québec, et elle relève du commandement du Chef d'état-major des Forces maritimes.

La mission de la Réserve navale consiste à fournir un Commandement maritime et un effectif entraîné qui s'occupera des éléments de combat et de soutien en vue de réaliser les objectifs de défense navale du Canada en temps de paix, en situations de crise et en temps de guerre. Qui plus est, les réservistes navals sont responsables de l'utilisation des navires de défense côtiers, du contrôle naval des navires d'expédition, des unités de défense côtière, des mesures antimines, du soutien administratif et logistique et des relations communautaires et publiques en gardant une présence navale à travers le Canada.

L'entraînement nécessaire à l'exécution de la tâche de défense côtière comprend la surveillance et la patrouille des côtes, de même que les mesures de lutte contre les mines, notamment les levés des fonds marins, le dragage mécanique des mines et l'inspection des objets sur le fonds marins. Les navires de défense côtière, qui sont équipés presque exclusivement par des réservistes ont une capacité multirôle en matière de surveillance côtière.

La tâche de défense portuaire doit assurer la défense des ports et des points d'ancrage et les alentours en temps de crise. Elle comprend la sécurité des ports, la surveillance des ports et les opérations interministérielles. L'organisation de défense des ports est constituée de quatre unités, dont deux sur chaque côte. Une équipe d'inspection en plongée appuie chacune des unités. Des bateaux pneumatiques à coque rigide servent à la plupart des activités de contrôle des ports.

Le contrôle naval de la navigation commerciale permet, en cas d'urgence, de placer la navigation commerciale sous la tutelle de l'État et, au besoin, assurer la protection et le guidage maritimes. L'organisation du contrôle naval de la marine marchande est constituée de quatre équipes régionales, dont deux sur chaque côte.

Milice (Réserve de l'armée)

La Milice est répartie en 10 groupes-brigades canadiens relevant du commandement du Chef d'État-major de l'Armée de terre. Les quartiers généraux de la brigade se trouvent à Vancouver, à Calgary, à Winnipeg, à London, à Toronto, à Ottawa, à Montréal, à Québec, à Moncton et à Halifax.

La réserve de l'Armée permet de fournir des forces pour l'armée et des unités de niveau national, selon les besoins. Les rôles fondamentaux de la Réserve de l'armée consistent à fournir un cadre de mobilisation, à renforcer et à soutenir les membres réguliers de l'armée et à servir de liaison continue entre les communautés militaires et civiles. Ces rôles sont exécutés par l'augmentation du nombre de personnes entraînées et d'unités entraînées de taille différente, selon les circonstances. En raison du nombre relativement faible de membres de l'Armée régulière et des vastes étendus de terre parsemés de personnes, la Réserve de l'armée peut également intervenir dans des opérations au pays et des opérations de souveraineté. Les réservistes de l'armée obtiennent un entraînement dans un large éventail de postes et de professions à travers diverses institutions, y compris des écoles locales, régionales et nationales à travers le Canada. À l'extérieur des Secteurs de la Force terrestre, le personnel cadre de la Réserve de l'armée se situe au quartier général de l'Armée nationale à Ottawa et au quartier général du Système de doctrine et d'instruction de la Force terrestre à Kingston.

Réserve aérienne

La Réserve aérienne, ce qui est commandée par le Chef d'état-major de la Force aérienne, fait partie intégrante de la Force aérienne totale. Les postes de la Réserve aérienne font partie intégrante du processus central de l'État-major de la Force aérienne au Quartier général de la Défense nationale à Ottawa et au Quartier général de la 1re Division aérienne du Canada (QG 1 DAC) à Winnipeg. La plupart des escadres et des unités de la Force aérienne sont constitués de membres de la Force régulière et de la Force de réserve. Trois escadres comportent beaucoup de commandants de la Force de

réserve : le 402e Escadron de Winnipeg, lequel est équipé d'aéronefs de modèle Dash 8, le 400e Escadron tactique d'hélicoptères à Borden et le 438e Escadron Tactique d'Hélicoptères à St-Hubert, les deux équipés d'hélicoptères CH-146 Griffon. La Réserve aérienne fait partie intégrante de la capacité d'urgence de la Force aérienne, qui fournit à la Force aérienne des effectifs de soutien dans le cadre d'opérations aérospatiales à l'échelle de la planète, les tâches nationales, les déploiements au pays, les exercices de la Force aérienne et le secours aux sinistrés.

Le rôle principal de la Réserve aérienne consiste à renforcer et à soutenir les unités régulières de la Force aérienne. Le Groupe de travail de planification stratégique de la Force aérienne a été formé en 1999 en vue de réunir le personnel cadre de la Force régulière et de la Force de réserve de l'état-major de la Force aérienne et du QG 1 DAC pour examiner les rôles, la mission et la vision de la Réserve aérienne. L'objectif est de s'assurer que la Réserve aérienne fait partie intégrante de la Force aérienne totale selon des principes bien établis sur le plan opérationnel, rentables et durables.

La Réserve aérienne assure le soutien de la Force aérienne dans l'exécution de tâches permanentes en temps de paix, de même qu'au cours d'opérations au pays et déployées. Au cours de l'exercice financier 1999-00, les réservistes aériens ont participé aux opérations DANACA (plateau du Golan), KINETIC (Kosovo), PALLADIUM (Bosnie), ECHO (Aviano) et ABACUS (problème de l'an 2000). Les réservistes aériens ont également occupé des postes de la Force régulière au Canada pour permettre au personnel de la Force régulière de participer aux opérations. En moyenne, les réservistes aériens ont contribué pour environ 15 % de l'effectif de la Force aérienne participant aux opérations des Forces canadiennes ou appuyant celles-ci.

Comme membres de l'Association de la Force aérienne du Canada – Prix de l'aviation de 1999 - les membres de la Force de réserve du 1^{er} escadre de Kingston ont reçu le trophée Memorial W.A. Bishop du maréchal de l'air pour leur contribution continue à l'opération réussie de la Force aérienne. Tout au long de l'année, des réservistes aériens ont été à l'avant plan et ont participé, de concert avec les membres de la Force régulière, à des opérations au Honduras et en Bosnie et ont travaillé aux côtés du Groupement tactique canadien en Macédoine. On a reconnu leur « superbe réponse à plusieurs demandes difficiles dans un délai serré ». Plusieurs membres individuels des réservistes aériens ont obtenu l'Ordre du mérite militaire pour leurs contributions personnelles à la Force aérienne et aux Forces canadiennes.

Réserve des communications

La Réserve des communications est, à l'heure actuelle, constituée de 23 unités divisées en cinq groupes AOR : 70e Groupe des communications, Trenton, 71e Groupe des communications, St-Hubert, 72e Groupe des communications, Halifax, 73^e et 74e Groupes des communication, Edmonton, et le Groupe des opérations d'information des Forces canadiennes, à Ottawa.

Au cours du dernier exercice financier, la Réserve des communications s'est acquittée d'un certain nombre de tâches dont nombreuses pour le soutien de l'armée. En effet, le Quartier général du GGI à lui seul a tenu compte de 64 membres affectés au soutien des opérations déployées. Qui plus est, environ 200 fonctions incrémentielles ont obtenu le soutien de la Réserve des communications. Outre ces statistiques, le soutien fourni

par le groupe au Groupe des communications et au niveau de l'unité était également important. Voici quelques-unes des tâches exercées :

- renforcement individuel des missions des Nations Unies;
- déploiements dans les théâtres d'opération;
- opérations au pays du Système national d'information, de commandement et de contrôle;
- affectations à des unités et effectifs des transmissions de l'armée;
- soutien tactique de la gestion d'information pour la Milice;
- dotation des centres de commandement tactiques transportables de la marine.

En raison de l'opération ABACUS, 1999 a été une année très chargée pour la Réserve des communications. Avant le déploiement de la Réserve des communications en décembre, d'importants efforts ont été consacrés à l'entraînement individuel et collectif pour soutenir l'opération — outre les exercices d'entraînement normaux de l'été, qui étaient essentiels au maintien de la taille et de la capacité de la force. Les réservistes des communications ont également été appelés à soutenir les opérations des effectifs de la Force régulière et de la Milice de l'armée. Qui plus est, il y a eu deux grands exercices nationaux de préparation à l'opération ABACUS. À son plus fort, le déploiement impliquait 880 membres de la Réserve des communications (la moitié du personnel) qui participaient au soutien de l'opération. Le 79^e Régiment des communications a connu une année très chargée en raison d'un certain nombre de déploiements internationaux. Quarante réservistes des communications ont été chargés du soutien du 79^e Régiment des communications à temps plein afin de réduire la charge de travail de cette unité.

Programme des cadets du Canada

L'objectif du programme des cadets du Canada est de développer, au sein de la jeunesse canadienne, des qualités de civisme et de leadership, de promouvoir la bonne forme physique et d'éveiller leur intérêt relativement aux activités de mer, de terre et d'air des Forces canadiennes.

Mandat

Les Forces canadiennes, conformément à l'article 46 de la *Loi sur la défense nationale*, contrôlent et surveillent les organisations de cadets du Canada (Cadets de la Marine royale canadienne, Cadets de l'Armée et Cadets de l'Air) chargés de la mise en œuvre du Programme des cadets. Dans le cadre de l'exécution de leurs responsabilités, les Forces canadiennes prendront en considération les politiques et les objectifs connus des organisations de cadets et des commanditaires locaux et elles leur apporteront leur entière collaboration.

➤ Vision

Les Forces canadiennes, de concert avec d'autres intervenants, sont en faveur de ce qui suit :

- un Programme des cadets axé sur les résultats et rentable qui utilise à bon escient les ressources qu'on lui confie pour atteindre les objectifs fixés;
- un Programme des cadets du Canada dynamique et innovateur favorisant l'excellence, le perfectionnement continu et le respect mutuel;
- une culture qui s'adapte aux changements et aux limites, reflète les valeurs de la société canadienne et répond aux besoins de l'Organisation des cadets du Canada.

➤ Organisation de la prestation des services

Le Programme des cadets du Canada est un programme national de formation des jeunes de 12 à 18 ans parrainé par le gouvernement fédéral. Il est exécuté en partenariat avec la Ligue navale, la Ligue des Cadets de l'Armée et la Ligue des cadets de l'air, qui fournissent des commanditaires régionaux à chacun des corps ou escadres. Les Forces canadiennes assurent le soutien de la Force régulière et de la Première réserve et du Cadre des instructeurs de cadets – les membres de la Force de réserve chargés de la supervision, de l'administration et de l'entraînement des cadets.

Environ 60 000 jeunes canadiens participant au Programme de cadets profitent de l'entraînement fourni. Le programme comporte 1 110 corps de cadets ou escadrons, 610 fanfares de cadets, 27 centres d'instruction d'été des cadets et divers écoles et centres de vol en planeur, de voile et d'entraînement des forces terrestres dans l'ensemble du pays.

➤ Sommaire des ressources

L'attribution de financement initiale pour le Programme des cadets du Canada pour l'exercice financier 1999-2000 était approximativement de l'ordre de 135 million de

dollars. Ces chiffres comprennent les fonds reçus par le biais d'initiatives pour les jeunes du fédéral. Les dépenses par attribution sont recensées dans le tableau ci-dessous :

Dépenses liées au Programme des cadets de la Défense nationale

(milliers \$)	Réel 1997/98	Réel 1998/99	Prévision 1999/00	Réel 1999/00
Personnel	56 987	63 768	* 82 428	80 691
Fonctionnement	48 351	52 729	50 938	66 316
Sous-total	105 338	116 497	133 366	** 147 007
Subventions	615	646	615	615
Immobilisations	858	2795	665	*** 11 059
Total	106 811 \$	119 938 \$	134 646 \$	158 681 \$

* Comprend 17,8 million de dollars en fonds de l'initiative pour les jeunes (montant fourni à l'origine comme argent de paye).

** Comprend l'augmentation de salaire (8 millions de dollars) et l'opération PARASOL (Kosovo) (5 millions de dollars).

*** Comprend approximativement 10 millions de dollars de financement spécial en cours d'exercice pour les projets touchant l'infrastructure et la technologie de l'information.

➤ **Réalisations en matière de rendement**

Tous les cadets ont profité du programme d'entraînement du quartier général local (entraînement dans la collectivité) qui s'est déroulé de septembre à mai. Près de 23 000 cadets ont participé aux cours d'entraînement d'été, ont joué le rôle de leader comme cadets-cadres au cours de l'entraînement d'été et ont participé à des échanges internationaux. Au cours de l'année, la Stratégie emploi Jeunesse du gouvernement s'est poursuivie et a permis d'obtenir plus de fonds pour le programme des cadets. Grâce à cet investissement, nous apportons une contribution importante à l'éducation et aux chances de carrière de jeunes canadiens.

Le Programme de prévention du harcèlement et de l'abus des cadets (PHAC) a été mis sur pied et mis en œuvre dans l'ensemble des régions et fait maintenant partie du Programme d'instruction des cadets. En octobre 1999, le vice-chef d'état-major de la Défense (VCEMD) a réuni une équipe pluridisciplinaire en vue d'évaluer l'efficacité et l'efficience des pratiques de gestion et de contrôle modernes au sein des organisations des cadets. Le rapport de février 2000 intitulé *Cadet Program – Modern Management Comptrollership Review* a été passé en revue par le VCEMD qui, par la suite, a dirigé la mise en œuvre des recommandations du rapport.

Un examen de la faisabilité d'une réorganisation de la Direction des cadets selon les fonctions au lieu des éléments. La nouvelle organisation a vu le jour le 1^{er} avril 2000. Ses éléments organisationnels sont maintenant les suivants : Planification stratégique, Développement de programme, Coordination nationale des programmes, Services ministériels, Finances et Communications/Relations publiques.

Pour aider la planification à long terme de l'organisation, on a conçu l'Orientation stratégique du programmes des cadets. Celle-ci dresse un aperçu des questions clés,

des objectifs ministériels, des priorités, des initiatives spéciales et des ressources existantes. Elle porte sur une période de planification de cinq ans pour pouvoir refléter les effets sur plusieurs années des nouvelles initiatives et des objectifs à long terme. Dans leurs efforts réalisés afin de composer avec les défis de l'heure et prévus, les Forces canadiennes et les Ligues de cadets ont poursuivi un processus de renouvellement qu'on appelle le « processus Choix d'avenir » afin de s'assurer de continuer à offrir des programmes d'instruction dynamiques et attrayants dans les années à venir, dans le 21^e siècle.

Rangers canadiens/Rangers juniors canadiens

RANGERS CANADIENS

D'un point de vue opérationnel, la capacité des Forces canadiennes d'assurer la souveraineté du territoire dans les régions reculées et isolées du pays est partiellement maintenue par la présence permanente des Rangers canadiens et les patrouilles/opérations de souveraineté régulières.

D'un point de vue national, il a été noté que le rôle des Rangers va, de nos jours, bien au-delà d'organisation tout yeux, toute oreilles pour les forces militaires dans les régions reculées et isolées. Leurs collectivités se sont de plus en plus tournées vers les Rangers lors de désastres ou en période difficile – ce qui indique l'estime qu'on porte aux Rangers dans leurs collectivités. Qui plus est, leur instruction leur a permis de donner le ton dans les activités communautaires. Par exemple, les Rangers se sont acquittés bénévolement de diverses tâches allant de guides, de la formation en soins de secours, de l'évacuation en cas d'inondation et de la participation à des activités de recherche et sauvetage en qualité de citoyens.

Il y a, à l'heure actuelle, environ 3 500 Rangers dévoués habitant sept provinces et trois territoires. Ils ont offert une aide précieuse aux opérations nationales au cours de l'année dernière. Les tâches des Rangers ont compris le soutien des communications au cours de l'opération ABACUS, la signalisation de navires non identifiés dans les eaux canadiennes, la lutte contre l'immigration illégale sur la côte ouest et les interventions d'urgence dans des régions isolées du Nord. En 1999, le chef d'état-major de la Défense a décerné des mentions élogieuses aux Groupes de patrouille 1 et 2 des Rangers canadiens pour souligner leur travail exemplaire lors d'opérations qui avaient mis leur vie en péril.

RANGERS JUNIORS CANADIENS

Les Rangers jouent un autre rôle important dans la mise en œuvre du Programme des Rangers juniors canadiens (RJC). Divers intervenants ont indiqué que le Programme RJC a un effet important et bénéfique sur leurs jeunes. Par conséquent, des communautés et des organisations régionales demandent de plus en plus d'offrir le programme dans de nouvelles régions.

Le Programme des Rangers juniors canadiens prévoit des activités structurées à l'intention des jeunes canadiens des communautés éloignées et isolées.

➤ Mandat

Les Forces canadiennes, conformément à l'article 46 de la *Loi sur la défense nationale*, gèrent et supervisent les Rangers juniors canadiens, qui sont constitués comme une organisation de cadets, et veillent à la mise en œuvre du Programme des Rangers juniors canadiens. Dans l'exercice de cette fonction, les Forces canadiennes tiennent compte des organismes locaux, régionaux, provinciaux ou territoriaux et organismes fédéraux participant au programme et coopèrent le plus possible avec ceux-ci.

➤ **Structure et rôles**

Le Programme des Rangers juniors canadiens est exécuté en partenariat avec des comités d'adultes locaux et régionaux constitués de membres de la collectivité. L'appui de la collectivité est une condition essentielle. Les participants, les leaders et les ressources du programme sont tous issus de la région, et l'on met l'accent sur les pratiques et les coutumes locales dans toute la formation et les activités. Les Forces canadiennes fournissent le soutien financier et administratif nécessaires au programme, et la formation est régulièrement validée par le personnel des Forces canadiennes au cours de visites et d'exercices sur le terrain.

➤ **Attentes en matière de rendement**

Il y a, à l'heure actuelle, environ 1 400 Rangers juniors canadiens qui profitent de la formation offerte dans des collectivités reculées et isolées à travers le pays. À l'heure actuelle, les Rangers juniors canadiens effectuent des patrouilles au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest, à Nunavut, dans le Nord du Québec, en Ontario, en Colombie-Britannique et au Labrador. La formation favorise un sens de citoyenneté sain, la responsabilité communautaire, le leadership, la santé et le bien-être personnel et l'estime de soi chez les Rangers juniors canadiens, ce qui permet de créer une communauté plus forte et saine pour tous.

Comme indication de la popularité de ce programme, on a mis sur pied 25 patrouilles de Rangers juniors canadiens au cours de l'année précédente, ce qui dépasse l'objectif de 1998-99, soit de 20 nouvelles patrouilles et fait passer le total à 58. Ces patrouilles seront étendues en fonction des demandes des collectivités. Grâce au soutien financier continu des initiatives jeunesse, on espère que 19 autres patrouilles seront mise sur pied au cours de l'année à venir, ce qui porterait le total à 77.

➤ **Sommaire des ressources**

L'affectation des fonds au Programme des Rangers juniors canadiens s'élève au total à 3 188 700 \$ (308 000 \$ fournis par le ministère de la Défense nationale, 300 000 \$ par Développement des ressources humaines Canada, 1 600 000 \$ à travers les initiatives jeunesse et 908 000 \$ reportés de l'année précédente). Le sommaire ci-dessous décrit la répartition des fonds :

(milliers \$)	Réel - 1999-2000	Prévisions 1999-2000
Personnel	1 087 \$	1 189 \$
Fonctionnement	1 334 \$	2 484 \$
Immobilisations	520 \$	270 \$
Total	2 921 \$	3 943 \$

Secrétariat national Recherche et sauvetage

Le Canada est très reconnu dans le monde de la recherche et sauvetage (SAR) international pour l'efficacité de son programme national de recherche et sauvetage. Il s'agit là d'une position convoitée compte tenu des défis « canadiens » inhérents au domaine, notamment l'immensité des superficies de territoire et des zones océaniques, la diversité de son relief et la rigueur du climat. La recherche et sauvetage au Canada est tributaire des éléments clés de coopération, de connaissances spécialisées et de partenariats intergouvernementaux complexes.

La présente section offre une synthèse des réalisations faites dans le cadre de trois résultats antérieurement recensés dans le Rapport sur les plans et les priorités de l'exercice financier 1999-2000. Les résultats et les réalisations associés à chacun sont décrits ci-dessous :

Résultat 1 : Un programme de recherche et de sauvetage cohérent et efficace par le biais de :

- **La mise en place de liens plus serrés avec des homologues non gouvernementaux.**
 - Le SNRS a joué le rôle de coordonnateur central dans des réunions fédéral/non fédéral conjointes où on a convenu du besoin de continuer à discuter des problèmes mutuels et à trouver des solutions pluri-juridictionnelles.
 - Le SNRS a donné le ton dans l'élaboration de politiques et de processus stratégiques en vue d'établir un exercice pluri-juridictionnel entre le fédéral et les organismes non fédéraux et partager les pratiques exemplaires et les leçons apprises.

- **Identification de l'information relative au rendement nécessaire pour gérer le programme de SAR en tant qu'entreprise coopérative et la mise à la disposition du public canadien ces renseignements.**
 - À travers le Projet d'initiative de transition stratégique (PITS) du SNRS, le dossier du développement d'un outil de mesure du rendement avance et est mené de concert avec la mise à niveau des politiques de programme, des plans et des structures du SAR.

- **L'amélioration d'une méthode moderne d'évaluation du Fonds des nouvelles initiatives (FNI) de recherche et sauvetage (SAR).**
 - Le SNRS a géré le FNI de 8,1 millions de dollars à moins d'un pour cent du budget approuvé en vue d'atteindre l'objectif de deux pour cent du MDN, et ce, pour une deuxième année de file.
 - Six projets FNI ont fait l'objet d'une vérification et un examen général de l'efficacité du programme FNI.
 - Le Guide de programme FNI a été modifié pour qu'on exige davantage de détails dans les domaines de la gestion de projet, la communication et l'évaluation de la part des participants au programme.
 - Quatre-vingt-huit (88) projets FNI ont été financés (34 se poursuivent, 54 sont nouveaux) et 48 ont été menés à bien.

- **Le renforcement du programme de prévention amélioré du SAR.**

- Le CIRS a approuvé la vision de programme du Groupe de travail sur la prévention, ses objectifs et stratégies habilitants et le guide du chemin de programme et les pratiques exemplaires. Un projet de développement sur la surveillance des mesures de prévention a été lancé.
- Le Groupe de travail sur la prévention a entamé un examen des pratiques exemplaires et a fourni des commentaires aux partenaires en prévention sur les moyens à prendre pour améliorer les mesures de prévention permanentes.

Résultat 2 : Renseignements et outils efficaces par le biais de :

- **L'examen, de la révision et de la vérification des questions d'intérêt et préoccupantes pour la haute direction du SAR.**
 - La prestation de services d'examen autonomes et objectifs du SAR s'est poursuivie et on a mis fin à la cinquième année d'un cycle d'examen de cinq ans. À ce jour, les éléments Intervention, Coopération, prévention, Bénévolat et Recherche et développement du programme ont été passés en revue. À la suite de l'examen de l'élément Intervention, on a convenu qu'il fallait améliorer la coordination et la responsabilisation et insuffler vie au programme SAR.
 - Quatre numéros de la revue SARSCÈNE ont été publiés – circulation de 12 500 – pour partager de l'information et sensibiliser le public au domaine du SRC canadien. On a produit une brochure revue des rôles et des responsabilités du SNRS.
- **La cueillette de données concernant les incidents de SAR afin d'aider à améliorer l'évolution du programme et des capacités de prise de décisions.**
 - D'importants progrès ont été réalisés au chapitre de l'uniformisation des processus de cueillette de données concernant le SAR par la GRC, la Police provinciale de l'Ontario (PPO), la Sûreté du Québec (SQ) et le Royal Newfoundland Constabulary (RNC) et de leur transmission au SNRS pour un registre central. Un contrat est déjà ratifié pour rendre le système opérationnel.
- **L'utilisation d'un seul Registre canadien de balises de localisation et la diffusion d'information aux intervenants.**
 - Le Registre de balises de localisation contient des données inscrites de plus de 5 200 balises (ELT (80), RLS (4 024) et BLP (1 150)) servant au Centre canadien de contrôle des missions (CCCM).

Résultat 3 : Des partenariats nationaux et internationaux capables d'influence par le biais de :

- **La coordination et la concentration d'une vision et d'objectifs améliorés pour le SAR.**
 - Le PITS est chargé de présenter des recommandations sur les moyens à prendre pour insuffler vie à un PNRS entièrement intégré en fonction du besoin permanent de partenariat pluri-juridictionnel.
 - Par le biais du PITS, on pourra donner des directives aux partenaires du SAR fédéraux concernant les politiques, les plans, les structures horizontales revues et les processus de gestion stratégiques horizontaux généraux du programme SAR.
 - La formation de partenariats du SAR officiels et non officiels s'est poursuivie par le biais du FNI, dans le cadre de 13 projets FNI avec des organisations non

- gouvernementales (ONG).
 - Toutes les provinces et territoires ont coopéré dans le cadre d'un projet continu visant à harmoniser les normes d'entraînement et de compétences dans le domaine de la recherche et du sauvetage sur terre afin d'assurer l'uniformité et des normes d'intervention supérieures.
- **Le soutien des initiatives canadiennes du COSPAS-SARSAT.**
- Le SNRS a continué de soutenir l'élaboration des politiques touchant le COSPAS-SARSAT en participant à des groupes de travail, à des comités et au conseil. Qui plus est, le FNI a financé deux initiatives visant à améliorer le volet terrestre du COSPAS-SARSAT canadien.
- **La tenue régulière d'ateliers annuels de travail SARSCÈNE et de foires commerciales et en étendant leur portée pour qu'ils comprennent des partenaires internationaux en vue d'une meilleure échange d'information et de connaissances spécialisées en SAR.**
- L'atelier SARSCÈNE à St-Jean, Terre-Neuve, au mois d'octobre 1999, a réuni un nombre record de participants, soit 702, et il y a eu 48 stands et 60 séances d'information. On a accordé des prix du SNRS en reconnaissance des contributions et des réalisations spéciales du SAR.

Voici un bilan des exigences liées au personnel du SAR et des coûts des programmes :

Illustration 1 : détails des exigences liées au personnel par ministère (ETP)

	Réel 1997-98	Réel 1998-99	Réel 1999-00	Estimations 2000-01	Prévu 2001-02	Prévu 2002-03
Secrétariat national	15	15	15	16	18*	18
Recherche et sauvetage						
Environnement Canada	14	14	14	14	14	14
Ministère des Pêches et Océans	817	815	717	815	815	815
Ministère de la Défense nationale	750	742	741	733	726	719
Agence Parcs Canada	67	64	67	67	67	67
Transports Canada	7	7	7	7	7	7
Total	1 670	1 657	1 561	1 652	1 647	1 640

* Note : le SNRS a fait appel aux services d'un officier pour l'EF 99/00 et de quatre autres à partir de l'EF 00/01.

Illustration 2 : Coûts (milliers \$) liés au Secrétariat national Recherche et sauvetage

	Réel 1997-98	Réel 1998-99	Réel 1999-00	Estimations 2000-01	Prévu 2001-02	Prévu 2002-03
Fonctionnement	1 648	1 8323	1 752	1 954	1 954	1 954
Immobilisations	10 422	7 981	7 868	8 195	8 195	8 195
Subventions et	248	709	903	215	215	215

contributions**

Total	12 318	10 523	10 523	10 364	10 364	10 364
-------	--------	--------	--------	--------	--------	--------

** Note : Subventions et contributions – les valeurs Réel pour l'EF 97/98 et l'EF 98/99 comprennent le partage des coûts par le Canada, tel que l'exige l'entente internationale, pour l'organisation COSPAS-SARSAT et les contributions aux provinces/territoires pour les projets du Fonds des nouvelles initiatives (FNI) approuvés. Les estimations de 2000-2001 ne sont que des coûts de COSPAS-SARSAT, car les montants FNI n'ont toujours pas été approuvés.

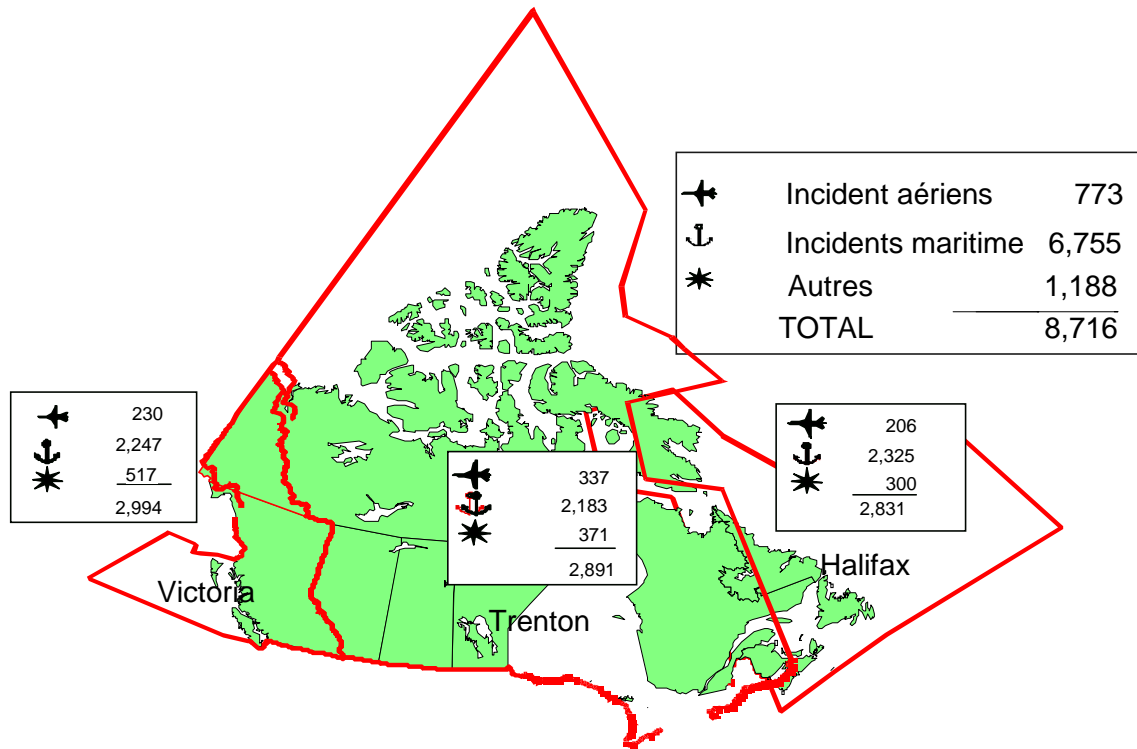
Illustration 3 : Coûts (milliers \$) liés au Programme national de recherche et sauvetage

	Réel 1997-98	Réel 1998-99	Réel 1999-00	Estimations 2000-01	Prévu 2001-02	Prévu 2002-03
Secrétariat national	12 318	10 522	10 523	10 364	10 364	10 364
Recherche et sauvetage						
Environnement Canada	985	985	985	985	985	985
Ministère des Pêches et Océans***	91 374	71 771	89 961	144 700	148 718	146 422
Ministère de la Défense nationale	98 631	158 412	261 218	365 745	330 414	180 829
Agence Parcs Canada	4 961	4 542	4 929	4 929	4 929	4 929
Transports Canada	873	885	895	905	915	925
Total	209 142	247 117	368 511	527 628	496 325	344 454

*** Note : MPO (GCC) – Afin d'assurer l'intégrité du SAR maritime en cette époque de contraintes fiscales, la Garde côtière canadienne a mis en œuvre une initiative de revitalisation qui traitera des questions de demande et de coordination de programme au cours des trois prochaines années. Les investissements serviront à restructurer la gamme stratégique actuelle de navires pour assurer une bonne couverture de SAR sur les côtes de l'Atlantique et du Pacifique et dans les Grands Lacs.

Pour réduire le niveau annuel de décès et d'accidents de bateau, on a élaboré des règlements sur la compétence des opérateurs d'embarcations de plaisance et des limites d'âge-puissance moteur et apporté des changements aux règlements afférents aux petites embarcations, en 1^{er} avril 1999. La Garde côtière canadienne a exécuté une campagne de sécurité en bateau intensive afin de promouvoir les nouveaux règlements afférents à la sécurité en bateau. Les Canadiens en ont été avisé par des postes de télévision nationaux, des annonces publicitaires de journaux et de revues, des concours, des salons nautiques, de brochures, de posters, de deux millions de copies du *Guide de sécurité nautique* et de la ligne téléphonique sur la sécurité nautique au 1-800-267-6687 et du site Web au <http://www.ccg-gcc.gc.ca/main.htm>.

Incidents de SAR canadiens, 1999



Protection civile canadienne

La Protection civile canadienne (PCC) est l'organisme principal du gouvernement permettant d'atteindre un niveau adéquat de protection civile au Canada.

La PCC tire son mandat principalement de la *Loi sur la protection civile* et la Politique fédérale relative aux situations d'urgence et a pour mission de protéger la vie et de réduire les dommages à la propriété en favorisant une meilleure protection civile du Canada. Elle vise à guider et à favoriser la coordination des efforts visant à pousser les objectifs de gestion des mesures d'urgence au Canada.

La gestion efficace des mesures d'urgence renvoie à la responsabilité et à la capacité des personnes et des gouvernements à gérer tous les types d'urgences et de désastres (causés par l'homme et naturels) en coordonnant les activités de chacun des intervenants. Pour être efficace, la gestion des mesures d'urgence recoupe les quatre phases des mesures d'urgence : atténuation, protection, intervention et récupération.

Bien que la PCC ait le mandat de favoriser, d'inciter et de coordonner la planification des situations d'urgence par d'autres ministères/organismes fédéraux et à d'autres paliers de gouvernement, les organisations autres que la PCC sont responsables d'assurer le bon niveau de protection dans leur activités de planification pour s'acquitter des responsabilités imposées par le mandat. Par conséquent, l'évaluation du rendement de la PCC porte forcément sur la portée et l'étendue de ses interactions et sa conception de divers outils, exercices et trousseaux d'entraînement pour aider les ministères et les autres gouvernements à améliorer leurs capacités de gestion des mesures d'urgence, notamment l'élaboration de plans de protection civile au Canada et à l'étranger.

➤ Réalisations en matière de rendement

Les réalisations au cours de la période visée par le rapport comprennent ce qui suit :

Passage au nouveau millénaire. La PCC a principalement concentré son attention sur le passage au nouveau millénaire. À travers le Groupe de planification nationale de contingence (GPNC), la PCC a coordonné l'élaboration, l'exercice et la mise à l'essai de la capacité de surveillance et d'intervention du gouvernement fédéral. La PCC a joué un rôle clé dans l'élaboration et la mise en œuvre de VALIDEX, un des exercices les plus importants jamais entrepris par le gouvernement du Canada, et qui a mis à l'essai la capacité d'intervention en cas d'urgence des partenaires fédéraux et provinciaux et du secteur privé. La PCC avait également, au cours de la période de transition, la responsabilité de surveiller à l'échelle nationale les situations et d'en faire rapport et d'assurer la coordination de l'interface provincial/territoriale à travers ses centres d'opération, tout en maintenant sa capacité de coordonner l'intervention du fédéral vis-à-vis des demandes d'aide en cas d'urgences ou de désastres. D'autres activités comprennent le soutien des communications pour les activités du GPNC et du Secrétariat du Conseil du Trésor liées au passage au nouveau millénaire et l'élaboration d'un concept d'opérations et des procédures opérationnelles connexes ayant trait aux communications au cours de la période de transition à l'an 2000. Financés par les ressources du PCC et du GPNC, les dépenses liées au passage à l'an 2000 de la PCC s'élevaient à un peu plus de 3,7 millions de dollars pour l'exercice financier 1999-2000.

Le legs de l'expérience du passage à l'an 2000 comprend une plus grande sensibilisation de la part de l'ensemble des gouvernements, du secteur privé et du public à l'égard de la prudence et de l'importance de la planification en cas d'urgence et de veiller à ce qu'on tente de réduire les risques pour les Canadiens. Les améliorations clés à l'infrastructure et aux protocoles des télécommunications et de la gestion de l'information nécessaires au soutien des organismes communautaires de gestion des mesures d'urgence ont été mises en oeuvre. Ces améliorations ont assuré le niveau élevé de connectivité nécessaire à l'échange de l'information et à une intervention musclée en vue de répondre à toute éventualité au cours de la période de transition et par la suite. Les leçons apprises ont également été appliquées à l'amélioration du cadre de gestion des mesures d'urgence du gouvernement du Canada.

- **Plan d'intervention en cas d'urgence nucléaire.** La PCC a travaillé en partenariat avec Santé Canada et d'autres ministères et organismes fédéraux pour élaborer et exécuter CANATEX 3, un exercice exhaustif et complexe réalisé au mois d'avril 1999 en vue de mettre à l'essai et de peaufiner le Plan d'intervention en cas d'urgence nucléaire. Les leçons apprises au cours de cet exercice ont également servies à peaufiner les plans du passage à l'an 2000.
- **Programme d'information publique.** Au cours de la période qui a mené au nouveau millénaire, la PCC a poursuivi son programme d'information publique pour sensibiliser le public aux principes et aux avantages de la protection civile. En partenariat avec les organisations de mesures d'urgence provinciales/territoriales et des organisations bénévoles importantes telles que la Croix rouge, la PCC a distribué environ 2,5 millions de copies de son livret principal intitulé *Se préparer non s'inquiéter* aux Canadiens de tous les coins du pays. Qui plus est, sous l'égide des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, la campagne de sensibilisation conjointe annuelle connue sous le nom *Semaine de la protection civile* s'est déroulée au cours de la première semaine du mois de mai pour mieux sensibiliser le public au besoin de se préparer aux urgences ou désastres et de planifier en ce sens.
- **Formation en protection civile.** Au cours de l'exercice financier 1999-2000, la PCC a continué de travailler en partenariat avec les gouvernements provinciaux et territoriaux pour donner la formation en protection civile à des milliers de médecins canadiens. Les provinces et les territoires ont concentré leurs efforts sur les cours élémentaires, alors que le Collège de la Protection civile Canada (CPCC) a concentré ses efforts sur la formation avancée. Qui plus est, le personnel du CPCC ont offert de la formation dans des pays de l'Europe de l'est dans le cadre du programme de partenariat pour la paix de l'OTAN. On a également réalisé une étude sur la formation des cadres des organisations de mesures d'urgence provinciales et territoriales, ce qui a permis d'obtenir de l'information de référence essentielle qui servira aux discussions continues concernant la conception d'une nouvelle stratégie de formation nationale.
- **Projets de recherche.** La PCC a mené à bien 13 projets de recherche à court terme axés sur les politiques et les opérations au cours de la période visée par le rapport. Ces projets avaient pour objet de trouver des avancées en connaissances et en technologie, ce qui aurait eu pour effet de mieux se préparer aux urgences. Les sujets comprenaient l'évaluation des mesures d'atténuation des inondations du Canada, l'utilisation des réseaux de télécommunication sans fils canadiens lors des

désastres naturels et les applications civiles des plates-formes Global Hawk et d'autres plates-formes de type High Altitude Long Endurance (HALE) pour la protection civile et l'atténuation des désastres. Des recherches ont également été réalisées en vue de peaufiner le modèle d'évaluation des dangers naturels de la PCC.

➤ **Subventions et contributions.** La PCC a administré des programmes de subventions et de contributions au cours de l'exercice financier 1999-2000 en vue de favoriser des activités de protection civile et d'intervention et d'aider à la récupération en cas d'urgences et de désastres. En particulier, en vertu de l'Accord d'aide financière en cas de catastrophe, les paiements qui dépassaient 211 millions de dollars ont été accordés aux gouvernements provinciaux et territoriaux pour aider à couvrir les frais liés aux désastres. Qui plus est, à travers le cadre du Programme conjoint de protection civile, le gouvernement fédéral, en consultation et en partenariat avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, a accepté de contribuer pour plus de 4,6 millions de dollars à des projets conçus/approuvés au cours de l'exercice financier 1999-2000 en vue d'améliorer la capacité nationale d'intervention en cas d'urgence.

Le résultat final de ces activités et des autres activités est un niveau de protection civile supérieur au Canada, ce qui contribue beaucoup à respecter les objectifs principaux du gouvernement du Canada, soit d'assurer la sécurité des Canadiens. Alors que le passage au nouveau millénaire s'est fait sans heurts, le peaufinage continu des plans d'urgence tout au long de la période visée par le rapport, de même que d'autres initiatives, y compris un réseau d'information et de télécommunications grandement amélioré visant à servir la communauté de gestion des mesures d'urgence, ont amélioré l'état de la protection civile au Canada. En particulier, les mesures prises en partenariat avec le GPNC au cours de l'exercice financier 1999-2000 devraient accroître la capacité de protéger les vies et de réduire les dommages à la propriété dans l'avenir.

Centre de la sécurité des télécommunications et le Programme cryptologique national

Aperçu et mandat de l'organisme

Le Centre de la sécurité des télécommunications (CST) est un organisme relevant du ministère de la Défense nationale. Le CST a été fondé en 1946 et a été intégré au ministère de la Défense nationale en 1975. En tant qu'organisme cryptologique national du Canada, le CST fait partie de l'infrastructure de renseignement et de sécurité soutenant le gouvernement du Canada. Dans l'exercice de ses fonctions, le Centre exécute sa mission par le biais de deux éléments du programme cryptologique séparés, mais reliés – le renseignement d'origine électromagnétique et la sécurité de la technologie de l'information.

Le renseignement d'origine électromagnétique consiste en la collecte et l'étude des émissions radio ou radar et d'autres émissions électroniques de l'étranger et en la production de rapports de renseignements. Le renseignement d'origine électromagnétique fournit de l'information unique et utile sur les intentions, les capacités et les activités des pays étrangers, des organisations et des personnes. Les renseignements permettent aux décideurs de régler des problèmes touchant la défense du Canada ou de s'acquitter des affaires étrangères. Le CST reçoit de l'aide dans ses activités liées aux renseignements d'origine électromagnétique du Groupe des opérations informationnelles des Forces canadiennes qui travaille à partir d'un certain nombre de postes à travers le Canada.

La mission du Programme de sécurité informatique consiste à trouver des solutions qui aident le gouvernement fédéral à assurer un niveau approprié de sécurité pour ses systèmes de télécommunications et d'information automatisés. Le CST aide à protéger les biens d'information délicats du gouvernement et la vie privée des citoyens. Qui plus est, le programme de sécurité de la technologie de l'information, grâce à son association avec l'industrie, contribue à l'élaboration d'une capacité de sécurité nationale pour la technologie de l'information qui assure de l'emploi au pays et offre des occasions d'exportation à l'étranger. Pour pouvoir exécuter son mandat, ce programme vise cinq objectifs :

- assurer la prestation de conseils, de directives et de services au gouvernement concernant la planification, l'achat, l'installation et les techniques d'utilisation de systèmes de communication protégés;
- fournir du matériel, des dispositifs et de la documentation pour les clés de chiffrement;
- réaliser des recherches, élaborer et évaluer les éléments de sécurité des systèmes d'information et de communication automatisés, tout en donnant des conseils aux clients sur la sécurité de ces systèmes et leur application au sein du gouvernement;
- donner des conseils et des directives à l'industrie canadienne concernant l'établissement de communications sécuritaires et le développement de systèmes de traitement électroniques des données en fonction des besoins du gouvernement;
- assurer la prestation de conseils, de directives et de services liés à la protection de la sécurité et des intérêts privés des Canadiens dans le domaine du commerce électronique.

Responsabilité

Le ministre de la Défense nationale est redevable au Parlement pour l'ensemble des activités du CST. Le ministre approuve les dépenses en immobilisations du CST et les recommandations de dépenses importantes présentées au Conseil du Trésor. Il approuve également les initiatives stratégiques principales du CST et est responsable des dossiers touchant le CST au sein du Cabinet.

Deux sous-ministres, le sous-secrétaire du Cabinet pour la sécurité et le renseignement au Bureau du Conseil privé et le sous-ministre de la Défense nationale sont responsables de s'assurer que le ministre est avisé de l'ensemble des activités du CST. Le sous-secrétaire est responsable des politiques et des opérations du CST, et le sous-ministre de la Défense nationale est responsable des dossiers administratifs touchant le CST.

Le Centre de la sécurité des communications s'occupe des priorités de renseignement à l'étranger approuvés par les ministres. De même, le CST répond aux besoins particuliers en renseignements en fonction des événements en cours des ministères gouvernementaux.

Profil des ressources du Centre de la sécurité des communications

(milliers de \$)	Réel EF 97-98	ETP 97-98	Réel EF 98-99	ETP 98-99	Réel EF 99-00	ETP 99-00
Salaires et personnel	57 183	892	49 417	890	52 950	899
Fonctionnement et entretien	18 729		24 875		20 353	
Exigence de fonctionnement totale	75 912		74 211		73 303	
Immobilisations	38 340		25 541		39 009	
<i>Exigences totales</i>	114 252	892	99 752	890	112 312	899

Ombudsman

CONTEXTE

Le Bureau de l'Ombudsman de la Défense nationale et des Forces canadiennes a été créé pour faire partie d'un ensemble exhaustif de changements visant à améliorer l'ouverture et la responsabilisation au sein du MDN/FC. André Marin a été nommé au nouveau poste créé en juin 1998, et le Bureau a commencé ses travaux le 16 juin 1999 grâce à des directives ministérielles et à une Directive et ordonnance administrative de la Défense (DOAD). On a convenu qu'après une période d'essai de six mois, les directives seraient passées en revue et modifiées selon l'expérience vécue avant d'être ajoutées aux règlements.

MISSION

L'Ombudsman du MDN/FC agit à titre de tierce partie neutre ne relevant pas de la chaîne de commandement et de la gestion civile. Le rôle du bureau consiste à s'assurer que tous les membres du MND/FC ont un traitement équitable et à contribuer à des améliorations importantes et durables à leur état de bien-être. Cette exigence se fait en répondant aux plaintes individuelles et, le cas échéant, en proposant des recommandations visant à contrer des problèmes systémiques.

RENDEMENT 1999-2000

➤ Rapports d'étape

Le Bureau a présenté plusieurs rapports d'étape au cours de l'année. Le premier était intitulé *Rapport de 100 jours*. Dans le rapport, l'Ombudsman dresse la liste des priorités principales du Bureau pour l'année à venir et offre un aperçu des dossiers qui ont été confiés au Bureau dans ses premiers mois.

En décembre 1999, M. Marin a présenté un rapport intitulé *Un régime de réglementation pour l'Ombudsman*, où y sont décrits en détails les changements qui s'imposent aux directives du Bureau avant de les intégrer aux règlements. Le rapport contenait également un ensemble d'ébauches de règlements préparés par un rédacteur législatif chevronné. Les négociations se poursuivent toujours entre le MDN/FC et le Bureau de l'Ombudsman à propos de certains volets de ces règlements.

➤ Plaintes

Lorsqu'il s'agit de traiter de plaintes, le Bureau de l'Ombudsman s'efforce de régler les questions de façon non officielle et à un niveau hiérarchique le plus bas possible. Dans certains cas, on indique aux personnes de passer par les voies ordinaires à cet égard. Si la personne n'est toujours pas satisfaite, le Bureau détermine s'il y a matière à enquête.

Au cours de l'exercice financier 1999-2000, 1 294 plaintes ont été présentées. Les domaines de préoccupation principaux étaient, en ordre décroissant : avantages, divulgation, harcèlement, justice militaire, affichages et soins médicaux. Le tableau

ci-dessous décrit les groupes constituants qui ont communiqué avec le Bureau pour obtenir de l'aide.

Catégorie de plaignant	Plaintes totales
Cadets	11
Employés civils	41
Membres de famille militaire	57
Anciens membres des FC	246
Anciens employés civils	18
Force régulière	564
Réserves	100
Autre	114
Total	1 151*

Le total est inférieur au nombre total de plaintes reçues, soit 1 294, car certaines personnes ont présenté plusieurs plaintes.

➤ Enquêtes principales

Le Bureau a réalisé trois enquêtes principales au cours de l'année qui vient de s'écouler. À la suite de ces enquêtes, l'Ombudsman a présenté des recommandations visant à régler des problèmes systémiques touchant des questions telles que les conflits d'intérêt et le traitement des victimes d'agressions sexuelles. À ce jour, les recommandations de l'Ombudsman ont été acceptées en principe par toutes les parties.

➤ Système de gestion du suivi des dossiers

En décembre 1999, le Système de gestion du suivi des dossiers (SGSD) du Bureau a été installé. Le système permet de faire le suivi des dossiers, du début à la fin, ce qui permet au Bureau de se pencher sur les dossiers promptement et de façon efficace. Le système constitue une ressource précieuse pour recueillir des statistiques et surveiller les tendances. Il aidera également à cerner des problèmes et des questions systémiques au sein du MDN/FC.

➤ Budget

Le budget total du Bureau pour l'exercice financier 1999-00 s'élevait à 2 676 800 \$, alors que les dépenses réelles, sans compter les ajustements de fin d'exercice, étaient de l'ordre de 2 605 730 \$. De ce montant, les coûts liés au personnel étaient de 707 120 \$ et les services professionnels et spéciaux comptaient pour une autre tranche de 776 976 \$, ce qui représente aux deux environ 57 % des dépenses totales. Les coûts associés à la mise en place du Bureau, y compris le loyer, les meubles et l'équipement, s'élevaient à 847 458 \$ ou 32,5 % de l'ensemble des dépenses. Toutes les autres dépenses, y compris les déplacements, les frais de poste, les frais de téléphone, l'équipement de communication et de bureau, représentaient les 274 176 \$ de reste.

On peut obtenir plus d'information à l'adresse Web suivante
<http://www.ombudsman.dnd.ca>

Recherche et développement pour la défense Canada

Le 1^e avril 2000, la direction de la recherche et du développement de la Défense (DRDD) est devenu un organisme et une organisation de niveau 1 au sein du ministère de la Défense nationale et a été nommé Recherche et développement pour la défense Canada (RDDC). RDDC est constitué d'un quartier général situé à Ottawa et de cinq Centres de recherche pour la défense (CRD) :

- CRD Atlantique (CRDA) à Halifax, Nouvelle-Écosse. Le CRDA s'occupe de la R et D dans les domaines de la guerre sous-marine, la technologie de plate-forme navale et le commandement et le contrôle navals.
- CRD Valcartier (CRDV), près de Québec. Le CRDV est le centre d'entraînement principal de la R et D liés aux systèmes d'armes, à l'électro-optique et aux systèmes d'information de contrôle.
- CRD Ottawa (CRDO) est responsable de la R et D dans les domaines de la guerre électronique, des radars, des systèmes spatiaux et des télécommunications.
- L'Institut militaire et civil de médecine environnementale (IMCME) à Toronto s'occupe de la R et D touchant les performances humaines, l'intégration humains-systèmes, la simulation et l'entraînement, la médecine opérationnelle militaire et les systèmes de support vital.
- CRD Suffield (CRDS), dans la région sud-est de l'Alberta, s'occupe de la R et D dans les domaines de la défense contre les armes chimiques et biologiques, le génie militaire et les systèmes tactiques pour véhicules.

> Vision

En tant que chef de file en matière de science et de technologie pour la défense au Canada, RDDC dispose d'une vision qui consiste à exercer une fonction de leadership scientifique et technologique au Ministère, dans les Forces canadiennes et pour l'industrie de défense du pays, tout au long du 21^e siècle.

> Mission

La mission de RDDC est la suivante :

- ◆ améliorer l'aptitude des décideurs à prendre des décisions éclairées sur la politique de la défense, le développement des forces et les approvisionnements par la prestation de connaissances expertes en S et T;
- ◆ faciliter la réussite des opérations militaires par des activités de R et D susceptibles d'améliorer le soutien, les connaissances, la protection et la capacité d'intervention en cas de menaces;
- ◆ améliorer l'état de préparation des Forces canadiennes par une évaluation des tendances de la technologie, des menaces et des perspectives, de même que par une exploitation des technologies naissantes;
- ◆ faciliter la création et le maintien d'une capacité industrielle canadienne en matière de S et T pour la défense qui soit concurrentielle à l'échelle internationale en faisant de la sous-traitance avec l'industrie, en transférant de la technologie à l'industrie et en formant des partenariats où l'on partage les risques et les coûts;

- ◆ diriger des projets de S et T pour le compte des clients provenant de l'extérieur de MDN afin d'aider l'agence à concevoir et à maintenir ses capacités technologiques en matière de défense.

➤ **Réalisations en matière de rendement**

Au cours des quelques dernières années, Développement et recherche pour la défense Canada (RDDC) a fixé des objectifs clés pour l'organisation. Les cinq objectifs clés pour 1999-2000 sont :

1. De concert avec l'élément de planification stratégique du ministère, établir la position du Canada vis-à-vis de la Révolution dans les affaires militaires.

- RDDC a intervenu promptement dans ce dossier et a atteint l'objectif en 1999, tel qu'il est décrit dans le Rapport annuel de l'année dernière.

2. Concevoir et élaborer au moins dix initiatives/produits de S et T prêts à être mis en œuvre par les FC.

- De nombreux « produits » du genre ont été mis en œuvre. En voici une description de dix d'entre-eux :
 - Signature infrarouge de navire canadien et modèle d'attaque de navire
 - Faisabilité de l'intégration d'un groupe moteur à cellules électrochimiques dans un sous-marin
 - FIXOR — remplacement du C4 dans la neutralisation des mines terrestres
 - Besoins en information du soldat
 - Activation de neutrons thermiques électroniques
 - Fusées éclairantes pyrophoriques leurres
 - Affichage frontal pour les lunettes de vision nocturne de l'hélicoptère *Griffon*
 - Prolongation de la durée de vie des missiles AIM-9
 - Trousse d'intervention rapide en communications
 - Nouvelle table de plongée profonde

3. Concevoir une Stratégie d'investissement dans la technologie qui répond aux besoins du ministère et des FC en l'an 2020.

- On a noté des progrès importants dans ce dossier dans le Rapport annuel de l'année dernière. La Stratégie d'investissement dans la technologie a été documentée et publiée.

4. Lancer au moins cinq nouveaux projets de démonstration de technologies.

- La direction a lancé un Programme de démonstration de technologies (PDT) pour démontrer et valider les solutions technologiques aux exigences opérationnelles des FC. Le programme donne également à nos partenaires la chance d'évaluer et de démontrer l'utilité des ajouts technologiques. Six projets PDT ont été lancés en 1999.

5. Élaborer une stratégie d'expansion des affaires qui maximise les avantages de la recherche et du développement pour la défense. Les objectifs pour 1999/2000 consistent à obtenir 26 millions de dollars des partenaires externes et de générer 3 millions de dollars en revenu issus de sources externes.

- En 1999-2000, nous avons dépassé chacun de ces objectifs d'environ 1,5 millions de dollars.

Dans l'ensemble, RDDC a atteint 76 % des 377 jalons qu'il s'était imposé pour l'exercice 1999-2000, ce qui marque une amélioration sensible par rapport au rendement de l'année précédente.

Législation et règlements administrés

Le ministre de la Défense nationale se voit conférer des responsabilités pertinentes touchant l'administration des lois suivantes :

- Loi sur l'aéronautique
- Loi sur le Fonds de bienfaisance de l'armée
- Loi électorale du Canada (sous la direction générale du directeur général des élections, le ministère de la Défense nationale administre les Règles électorales spéciales, annexe II de la loi, en ce qui concerne les électeurs des Forces canadiennes)
- Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes
- Loi sur la continuation de la pension des services de défense
- Loi sur les mesures d'urgence
- Loi sur la protection civile
- Loi sur la saisie-arrêt et la distraction de pensions
- Loi sur la défense nationale
- Loi sur le partage des prestations de retraite (en ce qui a trait aux membres et aux anciens membres des Forces canadiennes)
- Loi sur les forces étrangères présentes au Canada
- Loi sur la pêche
- Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux
- Loi canadienne sur l'évaluation environnementale
- Loi canadienne sur la protection de l'environnement
- Loi sur le vérificateur général
- Loi sur les langues officielles
- Loi sur l'équité en matière d'emploi

Reconnaître notre personnel

La Mention élogieuse du chef d'état-major de la défense reconnaît les réalisations du personnel du ministère de la Défense nationale. Les réalisations, lesquelles sont exceptionnelles et dépassent l'ordinaire, peuvent impliquer une action ou une activité que l'on considère comme un geste allant au-delà des demandes ordinaires du travail, peuvent avoir trait à un service communautaire ou bénévole ou peuvent avoir profité au ministère ou avoir apporté des crédits au ministère. Les 23 récipiendaires de la Mention élogieuse du chef d'état-major de la défense de 1999 sont :

M. W.S. (Scot) Robertson, Ph.D., Directeur – Analyse de défense – VCEMD

Pour ses réalisations exceptionnelles au sein du ministère de la Défense nationale, pour son dévouement et pour sa contribution hors pair, en tant que scientifique de la Défense, à l'élaboration des plans de défense stratégique et à la formulation de la stratégie, qui auront des incidences sur l'efficacité future des FC et du Ministère.

Lcol J.P. Van Boeschoten, Directeur – Élaboration des politiques – SMA (Pol)

Pour son rendement au sein de l'équipe chargée de l'élaboration des politiques, plus particulièrement pour le rôle essentiel qu'il a joué afin d'aider le Groupe des politiques à atteindre un grand nombre d'objectifs ardu.

M. Michael A. Proctor, Directeur – Génie et soutien des télécommunications et du spectre – SMA (GI)

Pour son leadership et ses compétences exceptionnelles en matière de gestion de projet, ce qui lui a permis de mettre sur pied le réseau de contingence pour satellites de l'opération ABACUS en un temps record, malgré les importants défis techniques et opérationnels.

M. Scott Russell, Secrétariat national – Recherche et sauvetage

Pour la façon extraordinaire dont il a contribué à l'établissement d'une atmosphère de confiance et de respect entre les ministères clients et le Secrétariat national - Recherche et sauvetage, ainsi que pour l'examen des services fédéraux de recherche et sauvetage, qui a été achevé avec succès en juin 1999, lorsque les conclusions tirées ont été approuvées en principe par le Comité interministériel de recherche et sauvetage.

M. Rem C. Westland, Directeur général – Politiques et planification immobilières – SMA (IE)

Pour ses réalisations remarquables, en particulier son rôle en tant que premier Directeur général – Affaires autochtones au sein du ministère de la Défense nationale, son leadership – lors de sa nomination au poste de Directeur général – Politiques et planification immobilières – dans la création de l'Institut des biens immobiliers du Canada, et ses travaux d'élaboration d'un plan stratégique des biens immobiliers pour le Ministère.

M. Reginald Jones, Installation de maintenance de la Flotte Cape Scott – CEMFM

Pour les travaux exceptionnels qu'il a exécutés relativement au système de gestion du temps perdu de l'Installation de maintenance de la Flotte Cape Scott.

Mme Cynthia Lafreniere, J2/Directeur général – Renseignement – SCEMD

Pour ses réalisations, son dévouement et sa contribution hors pair au Programme de contrôle du matériel spécial du ministère de la Défense nationale.

Prix collectif des centres de travail des services d'usinage – IMF Cape Scott

Prix accordé au personnel des ateliers 070 et 071 des centres de travail des services d'usinage, en reconnaissance de sa contribution exceptionnelle, c'est-à-dire des services fournis sans accident pendant deux années complètes à l'Installation de maintenance de la Flotte Cape Scott.

Mme Sue Lajoie, Direction – Accès à l'information et protection des renseignements personnels – SMA (Fin)

Pour son rendement exceptionnel en tant que Directeur par intérim – Accès à l'information et protection des renseignements personnels, de septembre 1999 à mai 2000.

Prix collectif du Quartier général de la 16e Escadre (maj Helen Adam, Mme Lise Menini, capt Mark Russell, sgt Daniel Watchorn, cplc Mrk Durdin, cplc Paul Howe) – CEMFA

Pour le rôle exceptionnel joué par le groupe lors de l'élaboration de la trousse de formation disciplinaire de l'unité.

Mme Louise Bellefeuille-Prégent, Directeur – Politique de contrôle des armements et de la prolifération – SMA (Pol)

De juin 1995 à juin 2000, madame Louise Bellefeuille-Prégent a rendu d'éminents services au Ministère. Grâce à ses efforts inlassables, elle a piloté, au nom des FC, du Ministère et du gouvernement, des dossiers délicats et importants qui ont influé sur l'image du Canada à travers le monde.

Direction – Élaboration des politiques / Direction – Liaison avec le Cabinet – SMA (Pol)

M. Marc Whittingham, Mme Christine Rollo, M. Claude LeBlanc et M. Vincent Rigby ont fourni un rendement exceptionnel en tant que membres de l'équipe des politiques qui a contribué à l'atteinte de nombreux objectifs difficiles liés au maintien de la capacité de défense du Canada.

M. Severn Blades, Direction – Politiques d'emploi civil – SMA (RH-Civ)

Pour le dévouement exceptionnel dont il a fait preuve en offrant des possibilités d'emploi civil à des membres handicapés du personnel des FC.

M. Dennis Hughes, Direction – Opérations financières

Pour son professionnalisme exceptionnel, son esprit d'équipe et son dévouement indéfectible dans le cadre du programme d'entraînement de forces militaires étrangères, rendement qui a d'ailleurs permis au MDN et à ses alliés de réaliser des économies substantielles.

M. René Bornais, Direction du Budget

En reconnaissance de l'excellence dont il a fait preuve dans l'exécution de ses tâches comme chef de section à la Direction du Budget.

Information sur les personnes-ressources

Le présent document, de même que d'autres renseignements sur les Forces canadiennes, est publié sur le site Web du ministère de la Défense nationale (D-NET) au www.dnd.ca.

Demandes de renseignements généraux

Directeur général, Affaires publiques
Quartier général de la Défense nationale
101, promenade Colonel By
Ottawa (Ontario) K1A 0K2
Téléphone : (613) 995-2534

Nous vous invitons également à communiquer avec nos bureaux régionaux au :

Halifax

ndpao@canada.com

Adresse postale :

Bureau des affaires publiques
Défense nationale
Boîte postale 2247
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 3C9
Adresse pour service de messagerie :
1713, Bedford Row, 6^e étage,
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 3C9
Téléphone : (902) 496-5375
Télécopieur : (902) 496-5250

Montréal

ndpao.mtl@videotron.ca

Adresse postale et pour service de messagerie :

Bureau des affaires publiques
Défense nationale
Complexe Guy-Favreau
200, boul. René Lévesque ouest
Tour ouest, 9^e étage, pièce 911
Montréal (Québec) H2Z 1X4
Téléphone : (514) 283-5280
Télécopieur : (514) 283-5351

Toronto

ndpao@interlog.com

Adresse postale et pour service de messagerie :

Bureau des affaires publiques
Défense nationale
4900, rue Yonge, 6^e étage,
Toronto (Ontario) M2N 6B7
Téléphone : (416) 952-7907
Télécopieur : (416) 952-7910

Calgary

ndpaoCAL@nucleus.com

Adresse postale et pour service de messagerie :

Bureau des affaires publiques
Défense nationale
220, 4^e avenue sud-ouest, pièce 163
Calgary (Alberta) T2G 4X3
Téléphone : (403) 974-2822
Télécopieur : (403) 974-2829

Vancouver

ndpao_van@uniserve.com

Adresse postale et pour service de messagerie :

Bureau des affaires publiques
Défense nationale
1090, West Pender, pièce 201
Vancouver (Colombie-Britannique) V6E 2N7
Téléphone : (604) 666-0199
Télécopieur : (604) 666-0156